

Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

18 DÉCEMBRE 2020

[Pour la période du mercredi 16 décembre au vendredi 18 décembre 2020]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 18 DÉCEMBRE 2020 À 7 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusés sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

Sommaire

Québec.ca	1
MSSS	13
ASPC	15
StatCan	15
NCCEH	15
BCCDC	15
AHS	16
AUTRES PAYS : NICE, GOV.UK, HCSP, HPS, CDC, NIPH	16

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante (**5 nouvelles publications**): <https://www.inspq.gc.ca/publications/sujets/covid-19>

Québec.ca

Mises à jour sur la page La maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec

Votre santé

- Symptômes, transmission et traitement [17-12-2020]
Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/symptomes-transmission-traitement/>
- Prendre soin de votre santé mentale [17-12-2020]
Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/prendre-soin-sante-mentale/>

Mesures en vigueur

- Précisions sur les mesures en vigueur [17-12-2020]
Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/precisions-mesures/>
- Carte des paliers d'alerte [17-12-2020]
Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region/>

Se protéger

- Consignes sanitaires de base pour limiter la propagation [17-12-2020]
Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-sanitaires-de-base/>
- Déroulement de la vaccination contre la COVID-19 [16-12-2020]
Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/deroulement-vaccination-contre-la-covid-19/>

Écoles et services de garde

- Services de garde d'urgence en milieu scolaire [17-12-2020]
Source : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-durgence/>
- Services de garde éducatifs à l'enfance dans le contexte de la COVID-19 [16-12-2020]
Source : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/servicesgardeeducatifsenfance-covid19/>

Nouveautés sur la page Actualités du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

C'est parti pour la vaccination contre la COVID-19 en Estrie

Les premiers Estriens pourront se faire vacciner contre la COVID-19 dans la semaine du 21 décembre, selon les priorités établies.

Ce moment tant attendu est arrivé : les premiers Estriens pourront se faire vacciner contre la COVID-19 dans la semaine du 21 décembre, au Centre de foires de Sherbrooke. Il s'agit d'une étape importante dans la lutte contre ce virus.

Clientèles prioritaires pour la vaccination

En Estrie, nous avons fait le choix de vacciner le personnel, y compris les étudiants et les médecins, qui travaillent dans les centres d'hébergement de soins de longue durée. Cela inclut toute personne, qui gravite auprès des personnes hébergées dans ces milieux de vie et dont le port d'attache se trouve dans ces installations ciblées :

- CHSLD
- CHSLD privé conventionné
- Site non traditionnel de soins sur la rue Bowen, à Sherbrooke
- Centre de confinement communautaire
- Le personnel des autres secteurs d'activité dans l'installation d'un CHSLD (administratif, CLSC, etc.) n'est pas visé pour cette première phase de vaccination. Cette liste est sujette à changement selon l'évolution de la situation.

Défi logistique

Le vaccin développé par la compagnie *Pfizer-BioNTech* présente quelques défis logistiques : il doit être conservé à des températures très froides et ne peut, pour l'instant, être déplacé. Le lieu de livraison doit donc être stratégique pour

assurer un accès juste et équitable au vaccin. Le Centre de foires de Sherbrooke, qui a tout récemment servi comme lieu de vaccination saisonnière, était donc tout indiqué comme lieu de livraison et d'administration des premières doses du vaccin.

Dès que le déplacement du vaccin sera autorisé, nous procéderons à la vaccination de tous les résidents des CHSLD de l'Estrie le plus rapidement possible, selon la disponibilité des doses.

Vaccination pour la population en générale

Les vaccins seront disponibles graduellement et certaines personnes seront vaccinées avant d'autres. La priorisation proposée des groupes à vacciner, qui s'appuie sur l'avis du Comité sur l'immunisation du Québec, est disponible à [Quebec.ca](#) Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre.. La direction du CIUSSS de l'Estrie – CHUS s'engage à communiquer régulièrement les avancées de l'administration du vaccin à la population de l'Estrie.

Fichiers complémentaires

[Communique vaccination Estrie 17 decembre 2020.pdf](#) Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre. (PDF, 115.78 Ko)

[17-12-2020]

Source : <https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/cest-parti-pour-la-vaccination-contre-la-covid-19-en-estrie/>

Urgence de Windsor fermée dès le 21 décembre

Tel que prévu au plan de réorganisation et de délestage du MSSS, l'urgence mineure de Windsor fermera temporairement ses portes le 21 décembre, comme d'autres urgences du Québec.

Le personnel et les médecins de l'urgence du 23, rue Ambroise-Dearden à Windsor sont amenés à aller prêter main-forte aux secteurs critiques du CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Prendre note que les suivis et les rendez-vous de santé des usagers déjà planifiés à l'urgence seront assurés (santé et sécurité au travail, plaies, etc.).

Cette décision implique aussi le transfert possible d'une partie du personnel du laboratoire et de l'imagerie médicale de Windsor dans les secteurs critiques, décision présentement en évaluation.

Dès le 21 décembre, la population de la MRC du Val-Saint-François est invitée :

S'il y a urgence, à se rendre au service d'urgence qui est le plus près : Hôpital Fleurimont, Hôtel-Dieu de Sherbrooke, Hôpital, CLSC et Centre d'hébergement d'Asbestos ou Hôpital de Granby.

Pour un besoin non urgent :

- En présence de fièvre, de toux, d'essoufflements ou de d'autres symptômes qui s'apparentent à la grippe, une personne doit communiquer avec son médecin de famille ou au 1-877-644-4545.
- Pour tout autre symptôme nécessitant une consultation médicale, la personne peut communiquer avec son médecin de famille pour prendre rendez-vous. Si la personne n'a pas de médecin de famille, elle peut appeler au 811 Info-Santé pour être orientée vers la bonne ressource ou prendre un rendez-vous en ligne au GMF-R CMU du Sommet, situé au 1280, rue King Est à Sherbrooke à l'adresse : www.rvsq.gouv.qc.ca Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre.. Il est aussi possible de prendre rendez-vous au GMF-R CMU du Sommet par téléphone au 819 822-2700, option 2, dès 9 h 30. Pour information sur sa santé, la population est invitée à consulter : www.santeestrie.qc.ca/guide-sante.

CENTRE DE PRÉLÈVEMENT DU 23, RUE AMBROISE-DEARDEN À WINDSOR

Les services y sont maintenus, SUR rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous en ligne : clicsante.ca Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre..

Pour les situations suivantes :

- Prélèvement urgent (moins de 24 heures) ou semi-urgent (24 h à 48 h);
- Tests spéciaux (ex. : hyperglycémie provoquée, cortisol, gaz veineux);
- Personnes n'ayant pas accès à Internet, ayant besoin d'assistance ou présentant des besoins particuliers (limitations fonctionnelles ou cognitives).

La population peut prendre rendez-vous par téléphone au 1 833 255-1995 ou au 819 565-4845. Le service téléphonique est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h (à l'exception des jours fériés).

IMAGERIE MÉDICALE DU 23, RUE AMBROISE-DEARDEN À WINDSOR

Les services y sont maintenus, selon l'horaire suivant :

Du lundi au vendredi : de 8 h à 20 h | Les samedis et les dimanches : de 8 h à 15 h

Les jours fériés : de 8 h à 15 h

[17-12-2020]

Source : <https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/urgence-de-windsor-fermee-des-le-21-decembre/>

Le CHSLD de Bedford sera agrandi et rénové

Le CIUSSS de L'Estrie – CHUS et la Ville de Bedford se réjouissent de l'annonce d'un ajout de sept chambres au CHSLD de Bedford.

Investissement bonifié

À la suite des travaux nécessitant un investissement de 11,1 millions de dollars, le centre d'hébergement et de soins de longue durée comptera 49 chambres, dont huit dans une unité prothétique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres formes de démence.

« Le nouveau CHSLD de Bedford permettra d'améliorer l'accessibilité à des lits de CHSLD à proximité de la population de Bedford et des municipalités avoisinantes. Ce milieu de vie amélioré offrira plusieurs aires ouvertes qui seront intégrées dans un environnement plus moderne où l'accès à extérieur sera facilité pour les résidents et les employés. Ce projet témoigne de notre engagement envers les soins de proximité et notre volonté d'offrir un environnement de travail plus fonctionnel pour le personnel » - **Mme Robin Marie Coleman, présidente-directrice générale adjointe du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

« Le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS se réjouit de ce nouvel investissement pour améliorer l'accessibilité et la qualité de l'hébergement des aînés du territoire de Brome-Missisquoi. Cette rénovation vient renforcer l'offre de services aux aînés en perte d'autonomie de cette partie du territoire desservi par l'établissement » - **M. Jacques Fortier, président du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie - CHUS**

« Nous sommes très heureux de cette annonce chaudement attendue par la population de Bedford et l'administration municipale. Ce projet qui démontre l'engagement du CIUSSS de l'Estrie - CHUS à bien desservir les personnes en perte d'autonomie partout sur son territoire soutiendra également la vitalité des services publics à Bedford et dans les environs » - **M. Yves Lévesque, maire de Bedford**

Communiqués

- [Le CHSLD de Bedford sera agrandi et rénové](#) Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre. (PDF, 91.23 Ko)
- [Les ministres Blais et Charest annoncent un investissement de 11,1 M\\$ au Centre d'hébergement de Bedford \(MSSS\)](#)

[17-12-2020]

Source : <https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/le-chsld-de-bedford-sera-agrandi-et-renove/>

Nouveauté sur la page du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Ile-de-Montréal

[16-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/secteur-bioalimentaire/vente-directe-covid-19/#c57982>

PAS LE CŒUR À LA FÊTE? NOS SERVICES D'AIDE SONT LÀ POUR VOUS DURANT LE CONGÉ HIVERNAL

Alors que la COVID-19 continue de ravager notre quotidien en cette période habituellement festive, il est tout à fait normal de se sentir déprimé, anxieux ou bouleversé. Peu importe l'amplitude de votre situation, du soutien est à votre portée! Durant le congé hivernal, nos équipes de soins interdisciplinaires en santé mentale et dépendances restent à vos côtés pour vous aider à retrouver votre équilibre émotionnel.

Horaire du congé hivernal pour les services en santé mentale :

Adulte, jeunesse et psychiatrie :

Services réduits : 24, 26 et 31 décembre, 2 janvier

Fermés : 24, 25 et 31 décembre, 1^{er} janvier

Autres services en santé mentale :

Services réduits : 24, 26 et 31 décembre, 2 janvier

Fermés : 24, 25 et 31 décembre, 1^{er} janvier

Pour l'accueil psychosocial en CLSC, consultez l'horaire [ici](#).

Pour toute urgence, composez le 911 ou rendez-vous à l'urgence la plus près (24/7).

D'autres ressources à contacter dès aujourd'hui :

Pour obtenir du soutien téléphonique immédiat, contactez la ligne Info-Social en composant le 811.

Pour découvrir des trucs simples à appliquer au quotidien et pour en apprendre plus sur la campagne du ministère de la Santé et des Services sociaux, rendez-vous sur le site [Aller mieux en contexte de pandémie](#). Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, vous pouvez également consulter l'outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle [Aller mieux à ma façon](#).

Si vous êtes préoccupé par vos habitudes de consommation ou de jeu ou par celles d'un proche, contactez les ressources suivantes :

- [Alcochoix+ : disponible en CLSC](#)
- [Drogue : aide et référence](#)
Téléphone :
région de Montréal : 514 527-2626
ailleurs au Québec : 1 800 265-2626

- Jeu : aide et référence
Téléphone :
région de Montréal : 514 527-0140
ailleurs au Québec : 1 800 461-0140

Pour découvrir les autres ressources à votre portée, rendez-vous à la page Je prends soin de ma santé mentale. Prenez bien soin de vous!

[17-12-2020]

Source : https://ciusss-ouestmtl.gouv.qc.ca/actualites/actualite/pas-le-coeur-a-la-fete-nos-services-daide-sont-la-pour-vous-durant-le-conge-hivernal/d56941b49db81ce78ef6f4580b6e6236/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail

Nouveauté sur la page CISSS de la Gaspésie

La Gaspésie passera au palier rouge le 17 décembre prochain

Le Gouvernement du Québec a annoncé que la Gaspésie passera au palier rouge (alerte maximale) du 17 décembre au 10 janvier inclusivement.

Donc, tous les rassemblements privés (intérieurs et extérieurs) seront interdits.

Vous trouverez les consignes pour le Temps des Fêtes : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-temps-des-fetes-covid-19/>

Et les consignes s'appliquant au palier rouge ici : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-4-alerte-maximale-zone-rouge>

Merci à toutes et à tous pour votre collaboration!

[16-12-2020]

Source : <https://www.ciuss-gaspesie.gouv.qc.ca/2020/12/16/18131/>

Nouveauté sur la page CISSS de la Montérégie-Est

IMPORTANT : le vaccin contre la COVID-19 est gratuit [16-12-2020]

Tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux offriront le vaccin gratuitement. Gardez cette information en tête! Si vous croyez être victime d'une communication frauduleuse, veuillez en aviser le centre de fraude du Canada à <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/report-signalez-fra.htm>

[17-12-2020]

Source : <https://www.santemonteregie.qc.ca/est/nouvelles/important-le-vaccin-contre-la-covid-19-est-gratuit>

Nouveauté sur la page du CISSS de la Montérégie-Ouest

COVID-19 : Cliniques de dépistage sans rendez-vous durant la période des Fêtes

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest annonce le déploiement de plusieurs cliniques mobiles de dépistage de la COVID-19 sans rendez-vous

[17-12-2020]

Source : <https://www.santemonteregie.qc.ca/ouest/nouvelles/covid-19-cliniques-de-depistage-sans-rendez-vous-durant-la-periode-des-fetes>

Mise à jour de la page CHSLD, RI de 20 places et plus qui accueillent des aînés et RPA : consignes pour le temps des fêtes dans le contexte de la COVID-19

Compte tenu de la situation épidémiologique au Québec et afin de limiter la propagation de la COVID-19, il est recommandé de maintenir l'accès à un nombre restreint de personnes dans les milieux de vie qui accueillent des personnes vulnérables, et ce, quel que soit le palier d'alerte régional.

Plusieurs mesures relatives aux visites et aux sorties pour rassemblement ont été mises en place dans les CHSLD, les ressources intermédiaires (RI) de 20 personnes et plus qui accueillent des aînés et les résidences privées pour aînés (RPA).

Ces mesures sont en vigueur du 17 décembre 2020 au 11 janvier 2021 inclusivement. Selon l'évolution de la situation épidémiologique au Québec, les consignes pourront être reconduites au-delà du 11 janvier 2021.

Les consignes diffèrent selon le palier d'alerte de la région concernée et selon la présence ou non d'une éclosion dans le milieu de vie.

Pour connaître les paliers d'alerte en place dans les différentes régions et les mesures propres à chacune, consulter la [Carte des paliers d'alerte](#).

- [Consignes générales](#)
- [Consignes pour les CHSLD et les RI de 20 personnes et plus qui accueillent des aînés](#)
- [Consignes pour les RPA](#)

[16-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/chsld-ri-rpa-consignes-temps-des-fetes-covid-19/>

Mise à jour de la page Consignes pour le temps des fêtes dans les milieux de vie dans le contexte de la COVID-19

Consignes pour le temps des fêtes dans les milieux de vie dans le contexte de la COVID-19

Les **sorties à l'extérieur** des milieux de vie, d'hébergement ou de soins ou **les visites** aux usagers qui y résident seront favorisées du **24 au 27 décembre 2020**, sous certaines conditions, **pour les milieux suivants :**

- centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation,
- ressources d'hébergement communautaires en santé mentale (Centre de crise),
- ressources d'hébergement privées ou communautaires en dépendance (RHD),
- centre de réadaptation en dépendance (CRD),
- autres ressources d'hébergement communautaires, si applicables,
- ressources intermédiaires et ressources de type familial (RI-RTF) jeunesse,

- ressources à assistance continue (RAC), unités de réadaptation comportementale intensive (URCI), internats, foyers de groupe des programmes en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (18 ans et moins),
- centres de réadaptation en déficience physique (18 ans et moins).

Les liens entre les personnes et leurs proches doivent également se poursuivre et s'intensifier pendant la période des fêtes de façon virtuelle ou par le biais de contacts téléphoniques.

Conditions pour les sorties et les visites

- Les usagers et leurs proches doivent en tout temps respecter les [consignes pour le temps des fêtes](#) destinées à la population en général.
- La sortie ou visite ne sera pas permise si l'utilisateur, le visiteur ou une personne de sa bulle répond à au moins un des critères suivants :
 - personne infectée par la COVID-19, qui a reçu un résultat positif ou confirmé par lien épidémiologique et qui n'est pas considérée comme rétablie;
 - personne chez qui une infection à la COVID-19 est suspectée en raison de symptômes compatibles;
 - personne symptomatique en attente d'un résultat de test pour la COVID-19;
 - personne ayant eu un contact étroit avec un cas confirmé dans les 14 derniers jours;
 - personne ayant reçu la [consigne de s'isoler](#) par la santé publique;
 - personne de retour d'un voyage à l'extérieur du Canada depuis moins de 14 jours.
- Les personnes qui accèdent au milieu de vie, de soins ou d'hébergement devront être accompagnées par le personnel du milieu visité afin de vérifier que leur condition les autorise à rendre visite à leur proche.

Consignes pour les sorties ou les visites

- Les usagers et leurs proches doivent privilégier les sorties en dehors du milieu de vie, d'hébergement ou de soins plutôt que les visites.
- Les sorties ou visites doivent respecter :
 - le contexte clinique de l'utilisateur;
 - les [consignes sanitaires](#) en tout temps
 - porter du masque médical;
 - respecter une distance de 2 mètres entre les personnes;
 - procéder au [lavage des mains](#) régulièrement;
 - les mesures applicables au [palier d'alerte de la région concernée](#).
- Les usagers et leurs proches doivent privilégier des sorties ou visites à l'intérieur de la région administrative où réside l'utilisateur du milieu de vie, d'hébergement ou de soins pour éviter les déplacements interrégionaux, puisque ceux-ci sont non recommandés.

[16-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-temps-des-fetes-dans-les-milieus-de-vie-covid-19/>

Mise à jour de la page Consignes pour le temps des fêtes dans le contexte de la COVID-19

En raison de l'évolution récente de la situation épidémiologique, les rassemblements privés, intérieurs ou extérieurs, dans les régions et territoires qui se retrouvent en alerte maximale (zone rouge) seront interdits pour l'ensemble de la période des fêtes, soit du **17 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement**. Toutefois, durant cette période :

- une personne seule pourra se greffer à une autre bulle familiale. La bulle familiale à laquelle elle se greffe devra toujours être la même;
- une famille monoparentale avec un ou des enfants mineurs pourra se greffer à une autre bulle familiale, toujours la même;
- une personne, ainsi que ses enfants à charge, qu'ils soient mineurs ou majeurs, lorsqu'elle forme un couple avec une autre personne ne partageant pas sa résidence, peut recevoir cette personne, ainsi que ses enfants à charge, dans sa résidence privée.

Les rassemblements dans les régions et territoires qui se retrouvent en alerte (zone orange) seront permis et limités à un maximum de 6 personnes. Pour ces régions, il est recommandé de faire un confinement volontaire, une semaine avant et une semaine après le moment des rassemblements.

[16-12-2020]

Source : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-temps-des-fetes-covid-19/?utm_campaign=COVID-19_Q3CSPQ%7CMSSS%7CBrand%7CCOVID-19_Q4%7CFY%7C2020%7CFR-EN%7C%7CCU_101407015%7C5211-IU-L918&utm_content=30sec_video_telechargement&utm_medium=Video&utm_source=LaPressePlus#recherchePiv

Mise à jour sur la page Directives spécifiques pour le secteur du loisir et sport

Directives pour la pratique d'activités hivernales

À ce jour, rien n'indique que les conditions hivernales puissent empêcher la transmission du virus à l'extérieur. La transmission extérieure est possible, même lors de conditions de froids extrêmes. Néanmoins, la santé publique réitère l'importance de demeurer physiquement actif afin de maintenir une bonne santé physique et mentale, ce qui est d'autant plus important dans le contexte actuel.

Les activités physiques, sportives et de loisirs hivernales pratiquées dans un environnement extérieur sont moins risquées pour la transmission du virus que celles à l'intérieur. C'est pour cette raison que les activités extérieures comme le patin, le ski de fond, le ski alpin, la planche à neige, la raquette, la pêche blanche, la motoneige, le vélo à pneus surdimensionnés, la glissade sur tube, etc. sont à privilégier cet hiver.

Pour assurer la protection des participants, les consignes sanitaires, dont la distanciation physique de deux mètres ainsi que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire, doivent être respectées en tout temps et des mesures de protection doivent être mises en place.

Particularités hivernales

Gestionnaires de sites

Les gestionnaires de sites doivent mettre en œuvre des moyens raisonnables pour diminuer les risques liés à la propagation du virus. Il est de leur responsabilité de :

- Déterminer et afficher le nombre maximal de personnes admises sur le site selon la capacité d'accueil des infrastructures, tant extérieures (ex. : patinoire) qu'intérieures (ex. : cabane à chausser les patins, refuge, chalet, etc.), de manière à respecter l'application stricte des mesures de distanciation physique et l'absence de contacts entre les personnes;
- Mettre en place les mesures sanitaires recommandées, entre autres :
- Assurer une distanciation physique de deux mètres entre les personnes, en tout temps et tout lieu (file d'attente, chalet, refuge, etc.). Pour ce faire, des repères physiques pour indiquer la distance à respecter entre les personnes ne résidant pas sous le même toit peuvent être installés ou un sens de circulation unique peut être proposé à certains endroits (ex. : patinoires, entrées et sorties).

- Faciliter le lavage ou la désinfection des mains à l'entrée des installations intérieures et aux endroits stratégiques;
- Demander le port du masque ou du couvre-visage couvrant le nez et la bouche dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts pour les personnes de 10 ans et plus;
- Nettoyer les surfaces intérieures et extérieures fréquemment touchées;
- Mettre fin à l'activité ou ajouter des mesures de contrôle lorsque le respect des mesures de base devient difficile.

Infrastructures

Afin de permettre aux participants de pratiquer leur activité en toute sécurité et limiter les risques liés aux engelures en saison hivernale, l'accès aux installations permettant aux participants de se préparer à l'activité (chausser les patins, farter les skis, etc.), de se réchauffer ou de consommer leur repas est permis, et ce même en zone rouge.

Toutefois, les services de restauration (cafétéria, cantine, restaurant, etc.) demeurent fermés en zone rouge. Afin que les participants puissent consommer les aliments apportés, les salles à manger (tables et chaises) doivent être aménagées de façon à maintenir une distance de deux mètres entre les personnes présentes ou les bulles familiales.

Dans la mesure du possible, les participants sont invités à arriver prêts à réaliser leur activité.

Prêt d'équipements

Les activités physiques, sportives ou de loisirs hivernales demandent souvent l'utilisation d'équipement spécialisé pour les pratiquer. Afin de permettre leur accessibilité à tous, le prêt ou la location d'équipement est permis, et ce, peu importe le palier d'alerte.

Dans la mesure du possible, il est recommandé de :

- Privilégier l'usage d'équipement personnel;
- Permettre le prêt ou la location d'équipement à usage individuel (patins, raquettes, skis, etc.);
- Limiter le prêt ou la location d'objets à partager;
- Désinfecter les équipements entre chaque utilisation.

Lavage des mains

Dans une optique de prévention des engelures, il n'est pas souhaitable de retirer ses gants ou ses mitaines afin de procéder à la désinfection des mains à l'extérieur. Toutefois, il est recommandé de :

- Se désinfecter ou de se laver les mains à l'intérieur des installations;
- Mettre à disposition de la clientèle des solutions hydroalcooliques contenant entre 60 et 80 % d'alcool aux endroits stratégiques.

Port du couvre-visage

Les participants doivent porter le masque ou le couvre-visage couvrant le nez et la bouche au moment d'entrer dans les installations intérieures.

Le port du masque ou du couvre-visage à l'extérieur, sans être obligatoire, est recommandé lorsque la distanciation physique ne peut être respectée (file d'attente, remontées mécaniques, etc.). Étant donné que le port d'un masque ou d'un couvre-visage lors de la pratique d'une activité extérieure peut présenter certaines difficultés comme la manipulation en présence de mitaines, un cache-cou ou une cagoule couvrant le nez et la bouche peut remplacer le couvre-visage.

Ce cache-cou doit être constitué d'au moins deux couches de tissu à mailles serrées (comme du coton ou du lin) et être suffisamment grand pour couvrir complètement la bouche et le nez sans laisser de régions à découvert. Consultez la page [Port du masque ou du couvre-visage dans les lieux publics](#).

En contexte hivernal, il n'y a aucune indication qui laisse croire en une diminution de l'efficacité du couvre-visage contre les projections de gouttelettes en fonction des températures basses ambiantes. Si le couvre-visage venait à geler ou à givrer à cause du froid et de l'accumulation d'humidité dans le tissu, il est recommandé de le retourner (partie humide vers le côté ou l'arrière) ou de le remplacer dans la journée.

Désinfection des surfaces

Malgré la saison hivernale, les mesures de nettoyage et de désinfection doivent être maintenues afin de diminuer les risques de contamination. Dans la mesure du possible, les surfaces extérieures fréquemment touchées doivent être nettoyées et désinfectées (poignées, barres des télésièges, poignées des chambres à air, poignées des vélos surdimensionnés, etc.).

L'utilisation des produits nettoyants et désinfectants peut s'avérer plus difficile puisque le produit est susceptible de geler. Revoir les procédures de désinfection des surfaces extérieures en fonction des conditions climatiques afin d'optimiser l'efficacité des produits (ex. : profiter des périodes plus chaudes et ensoleillées) et opter pour un produit qui contient un pourcentage élevé d'alcool (70 % et plus) sont des solutions à envisager. Consultez les méthodes de [nettoyage et désinfection de surfaces](#).

[17-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/directives-specifique-loisir-sport/#c79884>

Mise à jour de la Liste des commerces prioritaires du 25 décembre au 10 janvier

[17-12-2020]

Source : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-commerces-prioritaires/?fbclid=IwAR3s6ktRw1vbxMKE9ziKXtZ2I8AQbtYzymGyA5nH-0tvOfSriy_FmrCyJs0#recherchePiv

Mise à jour de la Liste des secteurs économiques visés par un ordre de fermeture (COVID-19)

[17-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-secteurs-economiques-impactes-zone-rouge-covid-19/>

Mise à jour de la page Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels en lien avec la pandémie de la COVID-19

[...] a eu lieu l'adoption :

le 16 décembre 2020, du [décret 1351-2020 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique \(PDF 32 Ko\)](#).

[17-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-prises-decrets-arretes-ministeriels/>

Mise à jour de la page Processus de développement d'un vaccin

Vidéo explicative

Consultez également la vidéo [COVID-19 : Comment les vaccins sont créés](#), dans Canada.ca pour connaître les étapes de développement d'un vaccin.

[16-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/processus-de-developpement-d-un-vaccin/>

Nouvelles gouvernementales

[Pandémie de la COVID-19 - Hospitalisations : hausse de 50 % depuis trois semaines](#)

QUÉBEC, le 18 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a pris connaissance de la mise à jour des deux...

[Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux](#)

[Suivi de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 : Risques d'hospitalisation et projections des besoins hospitaliers - Mise à jour du 18 décembre 2020](#)

QUÉBEC, le 18 déc. 2020 /CNW Telbec/ - L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) rend disponible aujourd'hui la plus...

[Le BNQ prêt à recevoir les demandes d'attestation de masques destinés aux milieux de travail](#)

QUÉBEC, le 17 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) lance aujourd'hui le programme d'attestation de masques destinés aux...

[Bureau de normalisation du Québec](#)

[Pandémie de la COVID-19 - L'opération vaccination se poursuit : 21 nouveaux sites en fonction dès lundi](#)

QUÉBEC, le 17 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, annonce que la vaccination contre la COVID-19,...

[COVID-19 - Fermeture des commerces non essentiels pour la période des fêtes - Québec élargit les mesures de soutien aux entreprises](#)

QUÉBEC, le 16 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Pour faire suite aux nouvelles restrictions visant à freiner la propagation du coronavirus pendant la période...

[Pandémie de la COVID-19 - Le ministre Lionel Carmant présente les mesures applicables aux milieux de vie des différentes clientèles en services sociaux durant la période des fêtes](#)

QUÉBEC, le 16 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, annonce les mesures mises en place pour...

[Pandémie de la COVID-19 - La ministre Marguerite Blais présente les mesures applicables aux différents milieux de vie pour aînés du 17 décembre au 11 janvier](#)

QUÉBEC, le 16 déc. 2020 /CNW Telbec/ - La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, présente aujourd'hui les mesures...

[COVID-19 - Aide financière d'urgence de 2 M\\$ pour assurer une continuité de services auprès des enfants et des familles en situation de grande vulnérabilité](#)

QUÉBEC, le 16 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Pour assurer une continuité de soins et de services de médecine sociale auprès des enfants les plus...

[16,17,18-12-2020]

Source : https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher/?no_cache=1

Ministère de la santé et des services sociaux

Nouveautés et mise à jour de la page Directives COVID-19 du ministère de la Santé et des Services sociaux

Directive sur les mesures applicables aux différents milieux de vie, de soins ou d'hébergement pour la période des fêtes du 24 au 27 décembre 2020 (centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation, RI-RTF jeunesse, RAC et URCI jeunesse, internat et foyer de groupe jeunesse ou milieux de réadaptation en déficience physique jeunesse, ressources d'hébergement en dépendance, centre de réadaptation en dépendance et autres ressources communautaires)

Description

Compte tenu de la situation épidémiologique au Québec et afin de limiter la propagation de la COVID-19, il est recommandé de maintenir l'accès à un nombre restreint de personnes dans des milieux de vie, milieux de soins ou d'hébergement où sont hébergées ou confiées des personnes vulnérables et ce, à tous les paliers d'alerte.

Considérant les annonces du premier ministre et du gouvernement concernant les consignes pour la période des fêtes, vous trouverez deux nouvelles mesures à appliquer dans les milieux de vie, milieux de soins ou d'hébergement suivants :

- Centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation;
- Ressources d'hébergement communautaires en santé mentale (Centre de crise);
- Ressources d'hébergement privées ou communautaires en dépendance (RHD);
- Centre de réadaptation en dépendance (CRD);
- Autres ressources d'hébergement communautaires, si applicable;
- RI-RTF jeunesse;
- Ressources à assistance continue (RAC), unités de réadaptation comportementale intensive (URCI), internats, foyers de groupe des programmes en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (18 ans et moins);
- Centres de réadaptation en déficience physique (18 ans et moins).

Mots clés : parent, Noël

[Directive](#)

(PDF, 269 Ko, 6 pages)

[Gradation des mesures dans les milieux de vie en fonction des paliers d'alerte \(directive applicable aux milieux d'hébergement en dépendance et itinérance\)](#)

(PDF, 209 Ko, 4 pages)

[Gradation des mesures dans certains milieux de vie jeunesse fonction des paliers d'alerte](#)

(PDF, 272 Ko, 4 pages)

Cette publication est disponible en version électronique seulement.

Détails

Mise en ligne : 17 décembre 2020

Directive no : DGPPFC-033

[17-12-2020]

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002792/>

Directive sur les mesures applicables aux différents milieux de vie et de soins (CHSLD, RI-RTF, RPA, RAC, URCI, internat, foyer de groupe ou milieux de réadaptation en déficience physique, santé physique et modérée pour adulte) pour la période du 17 décembre 2020 au 11 janvier 2021 incluant la période des fêtes

Description

Compte tenu de la situation épidémiologique au Québec et afin de limiter la propagation de la COVID-19, il est recommandé de maintenir l'accès à un nombre restreint de personnes dans des milieux de vie où sont hébergées ou confiées des personnes vulnérables, et ce, à tous les paliers d'alerte.

Considérant les annonces du premier ministre et du gouvernement concernant les consignes pour la période des fêtes adressées à la population générale, vous trouverez les mesures à appliquer dans les tableaux ci-joints pour les usagers des différents milieux de vie et de soins pour adultes (CHSLD, RI-RTF, RPA, RAC, URCI, internat, foyer de groupe, les milieux de réadaptation en santé physique, en déficience physique ou réadaptation modérée).

Sont exclus de la présente directive, les RI-RTF jeunesse accueillant une clientèle non vulnérable à la COVID-19.

Pour les autres milieux de vie, milieux de soins ou d'hébergement (par exemple, pour les 18 ans et moins : RI-RTF jeunesse accueillant des usagers non vulnérables à la COVID, RAC, URCI, internat, foyer de groupe et les milieux de réadaptation en déficience physique et CRJDA ainsi que pour toute clientèle dans les RHD, CRD et dans certains milieux communautaires), veuillez vous référer à la directive DGPPFC-033.

[Télécharger ce document](#)

(PDF, 291 Ko, 12 pages)

Cette publication est disponible en version électronique seulement.

Détails

Mise en ligne : 17 décembre 2020

Directive no : DGAPA-019

Documents complémentaires

- [Feuillet d'information sur les mesures applicables s'adressant aux familles et personnes proches aidantes dont le proche réside dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée \(CHSLD\) ou une ressource intermédiaire \(RI\) de 20 places et plus qui accueille des aînés, incluant le temps des fêtes](#)
- [Feuillet d'information sur les mesures applicables s'adressant aux familles et personnes proches aidantes dont le proche réside dans une résidence privée pour aînés \(RPA\) incluant le temps des fêtes](#)

[17-12-2020]

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002832/>

Agence de santé publique du Canada (ASPC)

Modifications sur la page Maladie à coronavirus (COVID-19) : Restrictions, exemptions et conseils en matière de voyages

[Répondez à quelques questions pour savoir si vous pouvez vous rendre au Canada et connaître les conditions à remplir avant et après votre arrivée.](#)

[17-12-2020]

Source : <https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/debut-assistant>

Stats Can

Latest releases from The Daily

Health

[Majority of Canadians intend to get the COVID-19 vaccine \[17-12-2020\]](#)

Source: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201217/dq201217c-eng.htm>

Society

[Canada's population estimates \[17-12-2020\]](#)

Source: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201217/dq201217b-eng.htm>

[Food insecurity and mental health during the COVID-19 pandemic \[16-12-2020\]](#)

Source: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201216/dq201216d-eng.htm>

National Collaborating Centre for Environmental Health (NCCEH)

December Research Scan with Covid-19 Sections

This monthly Research Scan highlights recent environmental health publications by topic and provides easy access to article abstracts and report summaries to support public health professionals, researchers, planners, students, and others working in public health.

COVID-19 publications are included, providing readers with up-to-date emerging topics and information.

Focus areas include: air quality, drinking water, climate change, built environment, food, virus transmission, survival, health policy, children's and senior's environmental health, and more.

[NCEH Research Scan -202012 with COVID-19.pdf](#)

[16-12-2020]

Source: <https://nceh.ca/content/blog/december-research-scan-covid-19-sections>

BC Centre for Disease Control (BCCDC)

New Today

- Updated: [COVID-19: Adult & Pediatric Viral Testing Guidelines for British Columbia](#)
- New: [BC Care Bundle Supporting High Risk Patients During the COVID-19 Pandemic and Influenza Season](#)

[16-12-2020]

Source: <http://www.bccdc.ca/health-professionals/clinical-resources/covid-19-care/new-today>

Alberta Health Services

Information for AHS Staff & Health Professionals – novel coronavirus (COVID-19)

New Today

[Immunization Info for Health Professionals](#)

[17-12-2020]

Source: <https://www.albertahealthservices.ca/topics/Page17031.aspx>

International

National Institute for Health and Care Excellence (NICE)

Guidelines about COVID-19

- [Managing the long-term effects of COVID-19 – NG188](#) [18-12-2020]
Source: <https://www.nice.org.uk/guidance/ng188>
- [Vitamin D - NG187](#) [17-12-2020]
Source: <https://www.nice.org.uk/guidance/ng187>

Source : <https://www.nice.org.uk/covid-19>

Gov.uk

Guidance

COVID-19: management of staff and exposed patients and residents in health and social care settings

Guidance on the management of staff, patients and residents who have been exposed to COVID-19.

Published 4 April 2020

Last updated 17 December 2020 — [see all updates](#)

From: [Public Health England](#)

[16-12-2020]

Source: <https://www.gov.uk/government/publications/covid-19-management-of-exposed-healthcare-workers-and-patients-in-hospital-settings>

Haut Conseil de la santé publique

Dernières mises en ligne

[Available english versions](#)

- [Coronavirus SARS-CoV-2 : interprétation des PCR faiblement positive et prélèvement nasal](#)
- [Covid-19 : Risque de transmission du SARS-CoV-2 par aérosols en milieux de soins](#)

Source : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/Accueil>

Health Protection Scotland

Latest Publication

- [Patient Group Direction \(PGD\) Template: Administration of COVID-19 mRNA Vaccine BNT162b2 Pfizer/BioNTech](#)

[18-12-2020]

Source: <https://www.hps.scot.nhs.uk/a-to-z-of-topics/covid-19/>

Center for Disease Control (CDC) : What's New

- [Previous Forecasts of Total Deaths](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Cases in the U.S.](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Telehealth Practice Among Health Centers During the COVID-19 Pandemic - United States, July 11-17, 2020](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Health Center Testing for SARS-CoV-2 During the COVID-19 Pandemic - United States, June 5-October 2, 2020](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Factors Associated with Positive SARS-CoV-2 Test Results in Outpatient Health Facilities and Emergency Departments Among Children and Adolescents Aged <18 Years - Mississippi, September-November 2020](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [The Advisory Committee on Immunization Practices' Interim Recommendation for Use of Pfizer-BioNTech COVID-19 Vaccine - United States, December 2020](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Estimated Resource Costs for Implementation of CDC's Recommended COVID-19 Mitigation Strategies in Pre-Kindergarten through Grade 12 Public Schools - United States, 2020-21 School Year](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020

- [Essential Services and Critical Infrastructure](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Things to Know about the COVID-19 Pandemic](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Interim SARS-CoV-2 Testing Guidelines for Patients in Outpatient Hemodialysis Facilities](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Previous COVID-19 Forecasts: Cases](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [COVID-19 Forecasts: Cases](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Guidance for K-12 School Administrators on the Use of Masks in Schools](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [COVID-19 Webinar and Partner Calls Videos](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [COVID-19 Forecasts: Deaths](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [Clinical Questions about COVID-19: Questions and Answers](#) THURSDAY, DECEMBER 17, 2020
- [When Vaccine is Limited, Who Gets Vaccinated First?](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Winter Holidays](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Understanding mRNA COVID-19 Vaccines](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Interim Guidance for Rapid Antigen Testing for SARS-CoV-2](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [CDC's Diagnostic Multiplex Assay for Flu and COVID-19 and Supplies](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Crew Disembarkations through Commercial Travel](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Considerations for Events and Gatherings](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Contact Tracing for COVID-19](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Publications about COVID-19 for Laboratories](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Stress and Coping](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020
- [Staffing Resources](#) WEDNESDAY, DECEMBER 16, 2020

Source : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/whats-new-all.html>

Norwegian Institute of Public Health

SCOPE – Scandinavian studies of Covid-19 in pregnancy - project description

Published 30.11.2020 Updated 11.12.2020

The SCOPE project will provide new and essential information on COVID-19-related risks to pregnant women and their newborns.

Summary

Project background and aim:

Scope is a Nordic collaborative project that will study important aspects of how the covid-19 pandemic has affected pregnancies. The project is funded by Nordforsk.

The SCOPE project will provide new and essential information on COVID-19-related risks to pregnant women and their newborns.

The project's main objective is to fill three crucial knowledge gaps:

- Are pregnant women more likely to contract COVID-19, and at a higher risk of severe disease, complications and hospitalizations than non-pregnant women of reproductive age? If so, which underlying characteristics, e.g. housing and working conditions, affect the risk of severe COVID-19 in pregnant women?
- Does COVID-19 in pregnancy increase the risk of pregnancy complications, including fetal loss?
- Does maternal COVID-19 during pregnancy adversely affect the health of the child?

To address these questions, the project group will use unique register data on health and social factors on all women in the reproductive age, together with clinical data on the COVID-19 infections. Combining results from the three

Scandinavian countries will strengthen the ability to study severe COVID-19 illness, susceptible subgroups and non-frequent outcomes. The Scandinavian countries have had different course of the pandemic, and this enables us to compare results from different contexts with similar data resources.

The project team and expertise:

The project is coordinated by the Norwegian Institute of Public Health with Siri Eldevik Håberg as Project leader. The principal investigator in Sweden is Olof Stephansson from Karolinska Institutet and in Denmark it is Anne-Marie Nybo Andersen from Copenhagen University. Together, they make up a multidisciplinary Scandinavian team with combined expertise in perinatal epidemiology, social epidemiology, surveillance and obstetrics. The team has extensive experience with using national registries to study pregnancy outcomes after infections and pandemics. The availability of registry data is a clear Nordic advantage, as very few nations outside of Scandinavia can match the amount and richness of the research resources and robust population-based data available there. The information on Covid-19 related risks to pregnant women and their offspring generated in this Nordic context will therefore also be of great international importance.

Expected results and impact:

The goal of the SCOPE project is prevention of adverse outcomes in women who become pregnant as the COVID-19 pandemic progresses. If we find that COVID-19 poses a risk to pregnant women, this will help guide policies of isolation and public health management. If we find that changes in health care during the pandemic has impact on pregnancy health and pregnancy outcomes, clinical care for pregnant women can be improved during the COVID-19 pandemic and in other future crisis. There is an urgent need to understand if pregnant women constitute a vulnerable group and whether guidelines are warranted. If COVID-19 poses rare or small elevations of risks in pregnant women, communication of absolute risks and negative findings will help minimise unnecessary anxiety. Current policies vary across countries due to lack of data. We will provide information to inform recommendations and ensure that the global community is better prepared to protect pregnant women in the case of future waves of COVID-19.

[See the full project description at Cristin for more information about results, researchers, contact information etc.](#)

Source: <https://www.fhi.no/en/cristin-projects/ongoing/scope--scandinavian-studies-of-covid-19-in-pregnancy/>

Entry quarantine upon arrival in Norway from red and yellow countries/regions

Published 11.02.2020 Updated 17.12.2020

Map of Nordic region/ Europe with status for entry quarantine

The next change in the entry quarantine from red and yellow countries / areas will apply from 21 December. The regions of Vaasa and Åland in Finland, as well as the Faroe Islands will then go from yellow to red. Read more in [the figures for the entry quarantine for weeks 49 and 50](#). (in Norwegian).

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/entry-quarantine-travel-covid19/?term=&h=1>

Quarantine and isolation

Published 05.04.2020 Updated 17.12.2020

Here you will find information about who should be in quarantine or isolation and how it should be carried out.

As a rule, you should not visit public places like shops and cafes. If there is no alternative, you may go out to carry out a necessary errand to the supermarket or pharmacy, but ensure that you keep a distance (at least 1 metre) from other people, use a face mask and avoid queues.

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/quarantine-and-isolation/?term=&h=1>

Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

21 DÉCEMBRE 2020

[Pour la période du vendredi 18 décembre au lundi 21 décembre 2020]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 21 DÉCEMBRE 2020 À 12 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusées sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

Sommaire

Québec.ca	1
MSSS	13
INESSS	14
ASPC	14
CCNMO	15
CADTH	15
BCCDC	15
StatCan	16
AUTRES PAYS : OMS, ECDC, GOV.UK, HPS, HAS, NIPH, CDC, FDA	16

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante (**5 nouvelles publications**): <https://www.inspq.gc.ca/publications/sujets/covid-19>

Québec.ca

Mise à jour : La maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec

Questions et réponses pour les employeurs et les travailleurs dans le contexte de la COVID-19

Emploi et normes du travail

Est-ce que j'ai droit à des congés de maladie?

Oui. Vous avez le droit de vous absenter de votre travail, sans salaire, en raison d'une maladie ou d'un accident. [...] Une fois que vous êtes de retour, votre employeur doit vous réintégrer dans votre poste habituel avec les mêmes conditions.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-employeurs-travailleurs-covid-19/>

Questions et réponses sur les programmes d'aide et les revenus dans le contexte de la COVID-19

Programmes d'aide

Je n'ai plus de revenu. Que dois-je faire?

Le gouvernement fédéral soutient les citoyens dans le besoin. Il offre de l'assurance-emploi et d'autres prestations. Vérifiez votre éligibilité auprès du [site Web du gouvernement fédéral](#).

Programme d'aide financière aux locataires pour le paiement de leur loyer dans le cadre de la pandémie de COVID-19

Soutien financier pour les ménages en attente de leur résidence (propriété ou logement)

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/revenus-programmes-aide-covid-19/>

Questions et réponses sur les commerces, les lieux publics et les services dans le contexte de la COVID-19

Activités et services commerciaux

Lieux publics

Est-ce que les enfants peuvent accompagner leurs parents dans les épiceries, les pharmacies et autres lieux publics ?

Oui, en cas de nécessité. Cependant, dans la mesure du possible, il est préférable d'éviter de les amener à l'intérieur des commerces.

Nourriture

Est-ce la COVID-19 peut entraîner une pénurie de nourriture?

Non. Il n'y a pas lieu de craindre une pénurie de nourriture.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-et-reponses-sur-les-commerces-les-lieux-publics-et-les-services-dans-le-contexte-de-la-covid-19/>

Questions et réponses sur l'éducation et la famille dans le contexte de la COVID-19

Quels élèves sont exemptés de la présence obligatoire à l'école?

La présence physique à l'école est obligatoire pour tous les élèves, sauf si, évidemment, la situation sanitaire exige la fermeture de la classe ou de l'école.

Les élèves présentant une condition de santé les rendant vulnérables aux complications graves de la COVID-19 peuvent être exemptés de la présence à l'école, sur présentation d'un billet médical. Les médecins ont les compétences requises pour déterminer si la condition médicale de leur patient, l'élève, requiert un retrait de son milieu scolaire. Les élèves vivant sous le même toit qu'un proche ayant une vulnérabilité importante sur le plan de la santé peuvent également être exemptés. En ce qui concerne les parents d'un enfant atteint du cancer, ceux-ci sont invités à consulter les recommandations du Comité national de cancérologie pédiatrique en contexte de pandémie de Covid-19 ..

Les élèves ainsi exemptés de la présence à l'école ont accès à des services éducatifs à distance. Un billet du médecin est requis dans tous les cas.

Quelles sont les principales mesures sanitaires mises en place?

Conciergerie : mesures de nettoyage et de désinfection conformes au guide d'intervention Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et les écoles du Québec (MSSS, 2015). Que se passe-t-il si un enfant se présente à l'école avec un ou des symptômes de COVID-19?

Une trousse d'urgence fournit le matériel nécessaire à la protection du membre du personnel désigné pour s'occuper de l'élève (masque de procédure, lunettes de protection, gants, blouse, solution hydroalcoolique etc.).

Est-ce que les élèves qui ont été en contact avec un enfant testé positif à l'école et leurs parents sont informés?

Tous les parents et le personnel de l'école sont automatiquement informés par l'établissement scolaire lorsqu'un cas confirmé de COVID-19 est diagnostiqué dans une école.

Est-ce que les personnes qui ont été en contact avec une personne atteinte de COVID-19 doivent se placer en isolement volontaire?

Les autorités de santé publique procèdent à une enquête une fois le diagnostic de COVID-19 confirmé, et donnent les indications en conséquence.

Le mouvement de personnel provoqué par le remplacement temporaire d'une enseignante ou d'un enseignant peut-il favoriser la propagation du virus?

Les suppléants doivent respecter les mêmes consignes sanitaires que l'ensemble du personnel afin de minimiser toute propagation potentielle du virus.

Quels sont les suivis faits par l'école auprès des élèves qui ne peuvent se présenter en classe?

Un élève retiré de la classe pour symptômes (ex. : élève placé en quatorzaine) continue d'être suivi par son ou ses enseignants habituels, dans la mesure où il n'est pas trop incommodé pour pouvoir faire des travaux scolaires. Son enseignant peut lui faire parvenir des travaux scolaires à réaliser, mais il n'est pas soumis au seuil minimal des services éducatifs. L'enseignant fait le lien avec les parents pour assurer le suivi de cet élève pendant cette courte période. D'autres pratiques peuvent compléter cette prestation de services, par exemple : l'enseignant peut planifier des rendez-vous téléphoniques, en vidéoconférence ou proposer des plages de disponibilité ou encore enregistrer une capsule vidéo dans laquelle il explique une notion et les applications possibles, etc.

Advenant la fermeture complète d'une ou de plusieurs écoles, comment prévoit-on assurer la continuité des services?

Chaque centre de services scolaire, commission scolaire et établissement d'enseignement privé a élaboré un protocole d'urgence. Ce protocole est un outil pour prévoir le déploiement rapide des actions nécessaires à l'organisation et au déploiement des services éducatifs en cas de fermeture.

Est-ce que des services éducatifs sont prévus pour les élèves qui sont exemptés, par un billet médical, de fréquenter l'école en raison de leur situation de santé ou de celle d'un proche de leur foyer?

Des services éducatifs à distance, incluant des services complémentaires, doivent être offerts aux élèves qui sont exemptés de la présence à l'école pour des raisons de santé, confirmé par un billet médical. Ces services sont organisés par le centre de services scolaire, la commission scolaire ou l'établissement d'enseignement privé de l'élève. Pour les élèves HDAA, une mise à jour de leur plan d'intervention est requise afin de les ajuster à leur nouvelle réalité d'apprentissage à distance.

Quels sont les services offerts aux élèves qui ont cumulé des retards significatifs sur le plan de leurs apprentissages en raison de la fermeture des écoles au printemps dernier?

Les équipes écoles des centres de services scolaires, des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés doivent établir un plan de match pour offrir les services éducatifs, incluant des services complémentaires au besoin, aux élèves ayant cumulé des retards significatifs au niveau de leurs apprentissages. À titre d'exemples, il

pourrait s'agir d'une mise à niveau avant d'entreprendre de nouveaux apprentissages, d'une démarche de plan d'intervention, en concertation avec les parents, qui permettrait d'identifier les besoins de l'élève et de déterminer les services spécialisés requis, le cas échéant.

Que faire si une éducatrice présente des symptômes?

Si, avant son arrivée ou à son arrivée au service de garde, une éducatrice ou une autre personne travaillant au service de garde présente des symptômes s'apparentant à la COVID-19, cette personne ne doit pas être admise au service de garde. Elle doit utiliser l'outil d'auto-évaluation des symptômes de la COVID-19 ou composer le 1 877 644-4545 et suivre les directives qui lui seront données pour savoir si elle doit être testée ou si elle peut retourner au service de garde.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/>

Questions et réponses sur les événements et les activités dans le contexte de la COVID-19

Je suis une personne vivant seule avec ses enfants dans une zone rouge, est-ce que je peux recevoir mon conjoint ou ma conjointe durant les fêtes?

Oui. Dans les régions et territoires qui se retrouvent en alerte maximale (zone rouge), du 17 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement :

- une personne seule pourra se greffer à une autre bulle familiale. La bulle familiale à laquelle elle se greffe devra toujours être la même;
- une famille monoparentale avec un ou des enfants mineurs pourra se greffer à une autre bulle familiale, toujours la même;
- une personne, ainsi que ses enfants à charge, qu'ils soient mineurs ou majeurs, lorsqu'elle forme un couple avec une autre personne ne partageant pas sa résidence, peut recevoir cette personne, ainsi que ses enfants à charge, dans sa résidence privée.

Est-ce que deux ou trois ménages différents peuvent occuper le même chalet?

Oui, ils peuvent occuper la même unité locative, pour un maximum de dix personnes en zones verte et jaune, et de six personnes en zone orange.

Rappelons que les occupants d'une même adresse forment un ménage et que les consignes sanitaires en vigueur doivent être respectées, notamment celles sur les rassemblements.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-et-reponses-rassemblements-activites-covid-19/>

Questions et réponses sur les consignes sanitaires, les symptômes, les traitements et la santé mentale dans le contexte de la COVID-19

Est-ce que je peux garder des séquelles de la COVID-19?

On ne connaît pas encore les conséquences à long terme de la COVID-19. Toutefois, les personnes atteintes de la COVID-19 qui développent une pneumonie peuvent prendre quelques semaines ou quelques mois avant de retrouver la forme. Pour les personnes qui présentent des symptômes sévères et qui sont traitées aux soins intensifs, il est possible qu'elles développent des séquelles à plus long terme, comme un essoufflement lors de marches rapides. Des études sont en cours pour mieux connaître les possibles séquelles de la COVID-19.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/isolement-symptomes-traitements-covid-19/>

Questions et réponses sur le transport, les déplacements, les rassemblements et les auditoires dans le contexte de la COVID-19

Déplacements entre les régions et les villes

Est-il possible d'accéder à l'une de ces régions pour aller chercher son enfant dans un contexte de garde partagée?

En aucun cas si la personne présente des symptômes de la COVID-19.

Il est permis pour un parent de se rendre dans l'une des régions visées pour respecter les modalités relatives à la garde d'un enfant, telles qu'une ordonnance contenue dans un jugement rendu par un tribunal ou une entente de droits d'accès.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/transport-deplacements-covid-19/>

Consignes pour le temps des fêtes dans le contexte de la COVID-19

Activités sportives et récréatives

Les mesures suivantes pour les activités sportives et récréatives s'appliquent dans les régions et territoires qui se retrouvent en alerte maximale (zone rouge). [...]

Les lieux intérieurs suivants sont fermés :

- les arcades,
- les sites thématiques,
- les centres et parcs d'attraction,
- les centres d'amusement,
- les centres récréatifs et les parcs aquatiques.

Source : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-temps-des-fetes-covid-19/?fbclid=IwAR2xEDkYLvakYeTAB2CN1hmCfUaVqcQUOxG4S7E_MKK1oZka4WOANkywMD8#recherchePiv

Symptômes, transmission et traitement

Mode de transmission

Il n'existe actuellement aucune preuve suggérant que la nourriture est une source ou une voie probable de transmission de la COVID-19. Le lavage usuel des fruits et légumes et l'application des bonnes pratiques de préparation d'aliments sont toujours recommandés.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/symptomes-transmission-traitement/>

Liste des commerces prioritaires du 25 décembre au 10 janvier

Seuls les commerces suivants seront autorisés à poursuivre leurs activités du 25 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement [...].

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-commerces-prioritaires/>

Consignes pour le temps des fêtes dans les milieux de vie dans le contexte de la COVID-19

Il est recommandé de maintenir l'accès à un nombre restreint de personnes dans des milieux de vie où sont hébergées des personnes vulnérables. Il est ainsi souhaité de privilégier les sorties à l'extérieur avec les proches de l'utilisateur aux visites à l'intérieur de ces milieux pour la **période du 24 au 27 décembre 2020**. [...]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-temps-des-fetes-dans-les-milieux-de-vie-covid-19/>

CHSLD, RI de 20 places et plus qui accueillent des aînés et RPA : consignes pour le temps des fêtes dans le contexte de la COVID-19

Consignes pour les résidences privées pour aînés (RPA)

Palier 4 – Alerte maximale (zone rouge)

Sorties pour rassemblement

Les sorties pour des rassemblements à l'extérieur ne sont pas permises. Toutefois, les personnes seules peuvent se greffer, à une autre bulle familiale (une seule bulle et toujours la même), sauf pour les résidents d'une unité de soins. À leur retour, ces personnes devront respecter certaines consignes. Ainsi, il est fortement recommandé de faire un confinement volontaire pour une période de 7 jours à l'unité locative. Le résident devra éviter tous contacts avec les autres résidents. Ceci implique notamment, la prise de repas à son unité locative.

Palier 3 – Alerte (zone orange)

Sorties pour rassemblement

Les sorties pour des rassemblements à l'extérieur ne sont pas permises, car les personnes de 70 ans et plus, celles atteintes de maladies chroniques ou celles ayant un système immunitaire affaibli ont une plus grande vulnérabilité à la COVID-19. Toutefois, les personnes seules peuvent se greffer, à une autre bulle familiale (une seule bulle et toujours la même), sauf pour les résidents d'une unité de soins. À leur retour, ces personnes devront respecter certaines consignes. Ainsi, il est fortement recommandé de faire un confinement volontaire pour une période de 7 jours à l'unité locative. Le résident devra éviter tous contacts avec les autres résidents. Ceci implique notamment, la prise de repas à son unité locative.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/chsld-ri-rpa-consignes-temps-des-fetes-covid-19/>

Personnes proches aidantes et visiteurs dans les milieux de vie en contexte de COVID-19

- Utilisation des équipements de protection individuelle (ÉPI)
- Consignes pour les personnes proches aidantes et les visiteurs dans les CHSLD, les RI-RTF adultes et les RPA

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/proches-aidants-en-contexte-de-pandemie-covid-19/>

Palier 1 – Vigilance (zone verte)

Mesures de base renforcées en vigueur

Visiteurs à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur

Maximum de 10 personnes. Consultez la page [Rassemblements et auditorios dans le contexte de la COVID-19](#) pour d'autres mesures à respecter.

Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur

Maximum de 10 personnes. Consultez la page [Rassemblements et auditorios dans le contexte de la COVID-19](#) pour d'autres mesures à respecter.

Restaurants

Ouverts. Maximum de 10 personnes par table. Consultez la page [Rassemblements et auditorios dans le contexte de la COVID-19](#) pour d'autres mesures à respecter.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-1-vigilance-zone-verte/>

Palier 2 – Préalerte (zone jaune)

Mesures de base renforcées en vigueur

Visiteurs à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur

Maximum de 10 personnes. Consultez la page [Rassemblements et auditorios dans le contexte de la COVID-19](#) pour d'autres mesures à respecter.

Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur

Maximum de 10 personnes. Consultez la page [Rassemblements et auditorios dans le contexte de la COVID-19](#) pour d'autres mesures à respecter.

Restaurants

Ouverts. Maximum de 10 personnes par table. Consultez la page [Rassemblements et auditorios dans le contexte de la COVID-19](#) pour d'autres mesures à respecter.

Source : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-2-prealerte-zone-jaune/?utm_campaign=CSPQ%7CMSSS%7CBrand%7CCOVID-19&utm_content=dynamic_cotenord&utm_medium=Display&utm_source=DV360#recherchePiv

Palier 3 – Alerte (zone orange)

Mesures intermédiaires en vigueur

Visiteurs à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur

Maximum de 6 personnes.

Consultez la page **Rassemblements et auditoriums dans le contexte de la COVID-19** pour d'autres mesures à respecter.

Rassemblements privés à l'intérieur ou à l'extérieur

Maximum de 6 personnes.

Consultez la page **Rassemblements et auditoriums dans le contexte de la COVID-19** pour d'autres mesures à respecter.

Restaurants

Maximum de 6 personnes par table

Fin de la vente d'alcool à 23 h

Fin de la consommation d'alcool à minuit

Consultez la page **Rassemblements et auditoriums dans le contexte de la COVID-19** pour d'autres mesures à respecter.

Bars, brasseries, tavernes, casinos

Maximum de 6 personnes par table

Fin de la vente d'alcool et de nourriture à 23 h, fermeture à minuit

Obligation de la tenue d'un registre de la clientèle des bars

Consultez la page **Rassemblements et auditoriums dans le contexte de la COVID-19** pour d'autres mesures à respecter.

Source : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-3-alerte-zone-orange/?utm_campaign=COVID-19_Q3CSPQ%7CMSSS%7CBrand%7CCOVID-19_Q3%7CFY%7C2020%7CFR-EN%7C%7CCU_101407003%7C5211-IU-L453&utm_content=300x250_Paliers_Orange&utm_medium=Display&utm_source=Pelmorex#main

Testing for COVID-19

Testing is one of the main ways to combat the COVID-19 pandemic effectively.

Testing for COVID-19 is not mandatory. Anyone who is offered a test can decide whether or not to have it. Whatever you decide, it is important to follow all the public health recommendations and to continue to follow the **health** recommendations for everyone.

Who has to get tested

You have symptoms and want to get tested

If you have influenza or COVID-19 like symptoms, you are advised to do the symptom self-assessment. You will find out whether or not you have to get tested.

Do the symptom self-assessment

You do not have symptoms and want to get tested

If any of the following situations apply to you, it is recommended that you get tested, even if you do not have COVID-19-like symptoms:

- you had close contact with someone who has COVID-19 up to 48 hours before their symptoms appeared or, if they do not have symptoms, 48 hours before they got tested.
- Close contact is contact for more than 15 minutes, less than 2 metres apart, without a mask.
- you were asked to get tested by the public health authorities

- you received an exposure notification via the COVID Alert app.

[...]

Source : <https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus/testing-for-covid-19/>

Mise à jour : Directives spécifiques pour le milieu de l'éducation (COVID-19)

Mesures en vigueur

Préscolaire et primaire [...]

Secondaire [...]

Mesures visant à assurer la réussite des élèves (COVID-19) [...]

Sport-études, Arts-études, projets pédagogiques particuliers et activités parascolaires

Les projets pédagogiques particuliers (Sport-études, Arts-études, concentrations, etc.) peuvent être maintenus dans la mesure où ils sont réalisés dans le respect du concept de groupe-classe stable. Si ce n'est pas possible, ils peuvent être réalisés à la condition qu'une distanciation de 2 mètres soit maintenue en tout temps entre les élèves ne provenant pas du même groupe-classe stable et que les règles sanitaires soient rigoureusement observées.

Pour les élèves du secondaire qui doivent porter le couvre-visage en classe, celui-ci peut être retiré pour effectuer une activité qui le nécessite (activité physique, instrument à vent, etc.) à condition qu'une distance de 2 mètres entre les élèves soit respectée, y compris pour les élèves faisant partie d'un même groupe-classe.

Les services professionnels offerts aux élèves vulnérables restent accessibles en formule individuelle ou à deux mètres de distance en groupe de 6 au maximum.

Les services de garde sont offerts pour les élèves d'un même groupe-classe stable ; il est aussi possible de créer des sous-groupes avec une distanciation de 2 mètres entre chacun ou séparés par des barrières physiques, en évitant toutefois d'isoler des enfants. Pour les cours à option, une distanciation de 2 mètres doit être maintenue en tout temps entre les élèves, avec port du couvre-visage, ils peuvent aussi être offerts à distance

Rappelons que ces directives s'appuient sur trois prémisses importantes, soit réduire les risques d'éclosion, faciliter les enquêtes épidémiologiques lorsque des cas de COVID-19 se déclarent et éviter la fermeture complète d'écoles. Les écoles doivent s'assurer de permettre en tout temps la traçabilité des cas de contamination.

Personnel scolaire

La distance de 2 mètres entre les élèves et le personnel doit être respectée en tout temps, sauf pour le préscolaire (maternelle 4 et 5 ans), où la distanciation physique n'est pas requise entre l'élève et l'enseignant. Le port des équipements de protection individuelle est toutefois obligatoire pour ce dernier. Il en va de même pour les enseignants et les intervenants de certaines classes spécialisées, où le maintien d'une distance de 2 mètres avec les élèves est impossible.

Les membres du personnel doivent toutefois le porter en tout temps lors de leurs déplacements dans l'école.

Dans toutes les zones, le masque n'est pas obligatoire en classe pour le personnel des autres niveaux scolaires si la distance de 2 mètres est respectée avec les élèves. Dans les écoles situées en zone rouge, le masque est obligatoire pour tout le personnel scolaire, en tout temps, dans les espaces communs, dans les salles à l'usage du personnel et sur le terrain de l'école.

La direction et le personnel doivent s'assurer de respecter la hiérarchie des mesures de contrôle pour les milieux de travail.

Formation générale des adultes et formation professionnelle

Consultez la page **Mesures en vigueur** pour connaître les mesures qui s'appliquent selon le palier d'alerte.

Source : https://www.quebec.ca/education/rentree-education-automne-2020-covid-19/?utm_campaign=COVID-19_Q3CSPQ%7CMSSS%7CBrand%7CCOVID-19_Q3%7CFY%7C2020%7CFR-EN%7C%7CCU_101407003%7C5211-IU-L453&utm_content=300x600_accueil_manchettes_pos1&utm_medium=Display&utm_source=LaPresse#main

Mise à jour : Services de garde d'urgence en milieu scolaire

Seuls le parent ayant droit au service et les personnes autorisées à venir chercher les enfants pourront le faire. Il sera alors demandé de signer la fiche de contrôle de chacun des enfants inscrits.

Source : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-durgence/>

Mise à jour : Services de garde éducatifs à l'enfance (COVID-19)

Consignes pour les services de garde

Les **consignes sanitaires pour tous** doivent être suivies en tout temps. Pour plus d'information sur le port d'équipement de protection individuelle (masque de procédure et protection oculaire) pour le travail à l'extérieur dans les conditions hivernales, consultez les **questions et réponses** de la (CNESST).

Source : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/servicesgardeeducatifsenfance-covid19/>

Mise à jour : Dossiers soumis au Conseil des ministres

Mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020

Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020 soumis le 11 décembre 2020 par M. Eric Girard, ministre des Finances.

- [Mémoire](#) (PDF 90 Ko)

Amendements du Projet de loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020 soumis le 11 décembre 2020 par M. Eric Girard, ministre des Finances.

- [Mémoire](#) (PDF 38 Ko)

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/memoires-conseil-ministres/>

Mise à jour : Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels en lien avec la pandémie de la COVID-19

- [l'Arrêté numéro 2020-106 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 20 décembre 2020 \(PDF 111 Ko\)](#). CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-prises-decrets-arretes-ministeriels/>

Mise à jour : Fil RSS des communiqués et invitations aux médias

Pandémie de la COVID-19 - Le gouvernement du Québec présente le bilan de la dernière journée [2020-12-21]

QUÉBEC, le 21 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Les plus récentes données sur l'évolution de la COVID-19, au Québec, font état de 2 108 nouveaux cas, pour un nombre total de personnes infectées de 179 093, dont 152 869 personnes sont désormais rétablies. Elles font également état de 30 nouveaux décès, pour un total de 7 766. De ces 30 décès, 2 sont survenus dans les 24 dernières heures, 27 sont survenus entre le 14 et le 19 décembre et un décès est survenu avant le 14 décembre. Le nombre...

Pandémie de la COVID-19 - Le gouvernement du Québec présente le bilan de la dernière journée [2020-12-20]

QUÉBEC, le 20 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Les plus récentes données sur l'évolution de la COVID-19, au Québec, font état de 2 146 nouveaux cas, pour un nombre total de personnes infectées de 176 985, dont 151 044 personnes sont désormais rétablies. Elles font également état de 21 nouveaux décès, pour un total de 7 736. De ces 21 décès, 3 sont survenus dans les 24 dernières heures et 18 sont survenus entre le 13 et le 18 décembre. Le nombre d'hospitalisations a augmenté de 5 par rapport à la...

COVID-19 - Une campagne de communication d'une envergure sans précédent [2020-12-20]

QUÉBEC, le 20 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Depuis le début de la pandémie mondiale, le gouvernement du Québec mène la plus vaste campagne de communication jamais répertoriée dans l'histoire du Québec. Celle-ci vise notamment à sensibiliser la population aux mesures sanitaires, à informer les publics de tous les âges sur les consignes en vigueur et à orienter vers les ressources disponibles les citoyennes et citoyens vulnérables ou fragilisés par la situation. Il s'agit d'une campagne de...

Pandémie de la COVID-19 - Le gouvernement du Québec présente le bilan de la dernière journée [2020-12-19]

QUÉBEC, le 19 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Les plus récentes données sur l'évolution de la COVID-19, au Québec, font état de 2 038 nouveaux cas, pour un nombre total de personnes infectées de 174 839, dont 149 245 personnes sont désormais rétablies. Elles font également état de 44 nouveaux décès, pour un total de 7 715. De ces 44 décès, 2 sont survenus dans les 24 dernières heures, 39 sont survenus entre le 12 et le 17 décembre, 2 sont survenus avant le 12 décembre et 1 est survenu à une date...

Pandémie de la COVID-19 - La population doit éviter de consulter si ce n'est pas nécessaire [2020-12-18]

QUÉBEC, le 18 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Alors que le nombre d'hospitalisations est en hausse constante au Québec, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, tient à rappeler à la population qu'elle ne doit se présenter à l'urgence ou en clinique que si c'est vraiment nécessaire, afin d'éviter d'augmenter encore davantage la pression sur le réseau de la santé et des services sociaux.

Le ministre a mentionné aujourd'hui que la situation était critique dans plusieurs...

Source : <https://www.quebec.ca/fil-de-presse.rss>

CISSS de la Côte-Nord

ACTUALITÉS

AVIS IMPORTANT - Vous avez fréquenté le Riviera – Pub & Grill (Chute-aux-Outardes) ou le Bar la Boulathèque (Baie-Comeau) le 12 décembre en soirée?

Une personne ayant eu un diagnostic positif à la COVID-19 a fréquenté ces bars le 12 décembre dernier en soirée. Les personnes qui ont visité ces établissements ce soir-là sont invitées à se faire dépister dès maintenant en composant le 1 877 644-4545.

Vaccination contre la COVID-19

La Côte-Nord se prépare activement à la vaccination contre la COVID-19.

C'est à Sept-Îles que seront administrées les premières doses et elles pourraient arriver dès la semaine prochaine. Les premières personnes qui recevront le vaccin sont les résidents des...

Consignes de santé publique pour les entrées sur la Côte-Nord

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord met en place à partir du 6 décembre 2020 un protocole de gestion des entrées visant à réduire le risque d'introduction de la COVID-19 sur notre territoire.

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-sante-services-sociaux-cote-nord/>

CISSS du Bas-Saint-Laurent

ACTUALITÉS

La vaccination contre la COVID-19 s'amorce au Bas-Saint-Laurent [2020-12-21]

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent est heureux de confirmer que la vaccination contre la COVID-19 s'amorce dès cette semaine au Bas-Saint-Laurent.

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-sante-services-sociaux-bas-saint-laurent/>

CIUSSS de la Capitale-Nationale

À LA UNE

COVID-19 : ON NE LÂCHE PAS, CAPITALE-NATIONALE... FAIS-LE POUR TOI ! [2020-12-18]

De Portneuf à Charlevoix, la population de la grande région de la Capitale-Nationale doit rester engagée pour vaincre la COVID-19 et pour nous aider à y arriver, des personnalités locales s'engagent à nos côtés à demeurer mobilisées dans l'application des mesures sanitaires. Ce sont des gens de chez nous qui s'engagent avec nous !

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-universitaire-sante-services-sociaux-capitale-nationale/>

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

ACTUALITÉS

Début de la vaccination contre la COVID-19 dans l'Est de Montréal [2020-12-21]

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-universitaire-sante-services-sociaux-est-ile-montreal/>

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Nouvelles et événements

Dépistage du voyageur [2020-12-18]

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-universitaire-sante-services-sociaux-nord-ile-montreal/>

Ministère de la santé et des services sociaux

Directives COVID-19 du ministère de la Santé et des Services sociaux

Nouveautés et mises à jour

Directive sur la priorisation des travailleurs de la santé pour les rendez-vous de vaccination COVID-19 et des personnes proches aidantes dans les CHSLD [2020-12-21]

Directive COVID-19

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/directives-covid-19/>

INESSS

Nouveautés – COVID-19

Risques d'hospitalisation et projections des besoins hospitaliers (mise à jour 18-12-20)

Source : <https://www.inesss.qc.ca/covid-19.html>

Agence de santé publique du Canada (ASPC)

Mise à jour : Maladie à coronavirus (COVID-19)

Réponse du Canada - Immunisation

Plan de vaccination du Canada contre la COVID-19

Nous travaillons à tous les niveaux de gouvernement pour être prêts à fournir des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19 à tous ceux qui en veulent un.

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/reponse-canada.html>

Vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) : Aperçu

Les vaccins contre la COVID-19 sont sûrs et efficaces.

Toutes les personnes qui vivent au Canada pourront se faire vacciner gratuitement au cours de l'année 2021.

Afin de limiter la propagation de la COVID-19 au Canada et de sauver des vies, les mesures de santé publique demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée. [...]

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/vaccins.html>

Utilisez ArriveCAN pour entrer au Canada

Exigences pour les voyageurs qui entrent au Canada par voie aérienne

Les Canadiens et tous les voyageurs **doivent utiliser ArriveCAN** s'ils voyagent par avion à destination du Canada pour fournir :

- leurs coordonnées et leurs renseignements de voyage
- leur plan de quarantaine (à moins d'être exempté des exigences de quarantaine)
- une auto-évaluation de leurs symptômes de COVID-19

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/arrivecan.html>

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

Des changements à la SSUC ont été annoncés le 19 novembre. Renseignez-vous sur les changements apportés.

Les demandes pour la période de demande 10 (22 novembre 2020 au 19 décembre 2020) sont en vigueur.

Source : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence.html>

Centre de collaboration nationale des méthodes et outils (CCNMO)

Infection Prevention and Control

[Living Rapid Review Update 11: What is the specific role of daycares and schools in COVID-19 transmission? \(update in progress\)](#)

Search Updated: November 30, 2020

Review Completed: December 18, 2020

Source: <https://www.nccmt.ca/covid-19/covid-19-rapid-evidence-service>

Canadian Agency for Drugs and Technologies in Health (CADTH)

CADTH Report

Rapid Point-of-Care Testing for COVID-19

This CADTH Horizon Scan describes how rapid point-of-care screening tests for COVID-19 are being used in Canada and internationally. It also reports on evidence regarding their effectiveness on COVID-19 transmission (no studies identified) and performance. The scan identifies guidance documents that provide suggestions for use in specific settings and populations. [Link to Report Rapid Point-of-Care \[...\]](#)

Last Updated: December 18, 2020 by CADTH

Source: <https://covid.cadth.ca/tag/cadth-report/>

BC Centre for Disease Control (BCCDC)

New Today

Updated: Guidance for Primary Care Management of Adult Outpatients with Suspected or Confirmed COVID-19 [2020-12-19]

Source: <http://www.bccdc.ca/health-professionals/clinical-resources/covid-19-care/new-today>

Statistique Canada

StatCan COVID-19: Data to Insights for a Better Canada

- COVID-19 Impact Analysis and 2020 Outlook: The Retail Services Price Index

This article contributes to a series studies of COVID-19 impact on Canadian industries, with focus on the Retail Services Price Index (RSPI). The study analyzes the movements of RSPI during 2020 pandemic by subsectors, including clothing stores, grocery stores, and electronic stores, etc. It also compares different responses of retail sectors during 2020 pandemic and during 2008-2009 recession. Based on the in-depth analysis, the article also provides an outlook of the price index trend for the year 2020.

- The COVID-19 pandemic and life satisfaction in Canada

The COVID-19 pandemic has had unprecedented impacts on many key aspects of life, such as health, social connections, mobility, employment and incomes. Life satisfaction provides the best available umbrella measure of the combined effects of these changes on the well-being of Canadians. Using population-representative samples from two Statistics Canada surveys, this study compares the life satisfaction of Canadians before and during the COVID-19 pandemic.

Latest releases from *The Daily*

ECONOMY

- Study: COVID-19 Impact Analysis and 2020 Outlook: Retail Services Price Index

HEALTH

- Study: The COVID-19 pandemic takes a toll on life satisfaction
- Majority of Canadians intend to get the COVID-19 vaccine

Source: <https://www.statcan.gc.ca/eng/covid19>

Autres pays

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Emergency Use Designation of COVID-19 candidate vaccines: Ethical considerations for current and future...
[2020-12-18]

The conduct of COVID-19 vaccine trials in the context of a candidate vaccine being issued with Emergency Use Designation raises challenging ethical questions,...

Source : <https://www.who.int/publications/i>

European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC)

- Threat Assessment Brief: Rapid increase of a SARS-CoV-2 variant with multiple spike protein mutations observed in the United Kingdom - **RISK ASSESSMENT - 20 DEC 2020**

Over the last few weeks, the United Kingdom (UK) has faced a rapid increase in COVID-19 cases in South East England, leading to enhanced epidemiological and virological investigations.

[Rapid increase of a SARS-CoV-2 variant with multiple spike protein mutations observed in the United Kingdom - EN - \[PDF-647.35 KB\]](#)

- Communicable disease threats report, 13-19 December 2020, week 51- **PUBLICATION - 18 DEC 2020**

This issue of the ECDC Communicable Disease Threats Report (CDTR) covers the period 13-19 December 2020 and includes updates on COVID-19, dengue, chikungunya, Legionnaires' disease, seasonal influenza and avian influenza.

[Communicable disease threats report, 13-19 December 2020, week 51 - EN - \[PDF-2.38 MB\]](#)

Source : https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data?f%5B0%5D=output_types%3A1244

GOV.UK

GUIDANCE FOR THE PUBLIC

- [Guidance for contacts of people with confirmed coronavirus \(COVID-19\) infection who do not live with the person](#) [2020-12-18]
- [COVID-19: guidance for households with possible coronavirus infection](#) [2020-12-18]
- [COVID-19: guidance on shielding and protecting people defined on medical grounds as extremely vulnerable](#) [2020-12-20]

GUIDANCE FOR HEALTH PROFESSIONALS

- [COVID-19: guidance for stepdown of infection control precautions within hospitals and discharging COVID-19 patients from hospital to home settings](#) [2020-12-18]
- [COVID-19: background information](#) [2020-12-18]

Source: <https://www.gov.uk/government/collections/coronavirus-covid-19-list-of-guidance>

Health Protection Scotland (HPS)

LATEST PUBLICATIONS

- [COVID-19 - laboratory testing frequently asked questions](#) 21 Dec 2020
- [COVID-19 - Information and guidance for care home settings](#) 19 Dec 2020
- [COVID-19 - guidance for stepdown of infection control precautions and discharging COVID-19 patients from hospital to residential settings](#) 19 Dec 2020
- [COVID-19 - guidance for Health Protection Teams \(HPTs\)](#) 19 Dec 2020
- [COVID-19 - contact tracing: health protection team guidance](#) 19 Dec 2020
- [COVID-19 - contact tracing in complex settings: health protection team guidance](#) 19 Dec 2020

- [COVID-19 - guidance for secondary care](#) 19 Dec 2020

Source: <https://www.hps.scot.nhs.uk/a-to-z-of-topics/covid-19/>

Haute Autorité de Santé (HAS)

RÉPONSES RAPIDES

- Prise en charge de premier recours des patients suspectés de Covid-19 (mis en ligne le 26/06/2020 – mis à jour au 18/12/2020)
- Décision du 17 décembre 2020 complétant la recommandation vaccinale « Stratégie de vaccination contre le SARS-Cov-2 - Recommandations préliminaires sur la stratégie de priorisation des populations à vacciner »

Source: https://www.has-sante.fr/jcms/p_3168585/fr/tous-les-travaux-de-la-has-covid-19

Norwegian Institute of Public Health (NIPH)

Social inequalities in health - Projects

[Prevalence and severe outcomes from COVID-19 among immigrant and minority ethnic groups and among groups of different socio-economic status - Protocol for a systematic review](#) [UPDATED 19.12.2020]

We will summarise available research from Norway and countries with similar welfare system on prevalence of COVID-19 infection, rate of admission to hospital and poor prognosis.

Source: <https://www.fhi.no/en/hn/social-inequalities-in-health/>

Coronavirus immunisation programme

Articles about coronavirus vaccines:

[Coronavirus vaccine](#) [Updated 18.12.2020]

Major resources have been invested to develop effective vaccines against the coronavirus.

[Development and approval of coronavirus vaccine](#) [Updated 18.12.2020]

Several biotechnology companies, global vaccine manufacturers and other organisations are developing vaccines against COVID-19 disease.

We will summarise available research from Norway and countries with similar welfare system on prevalence of COVID-19 infection, rate of admission to hospital and poor prognosis.

Source: <https://www.fhi.no/en/id/vaccines/coronavirus-immunisation-programme/>

Coronavirus disease - advice and information

[Coronavirus - facts, advice and measures](#) [Updated 18.12.2020]

Quarantine and isolation

Here you will find information about who should be in quarantine or isolation and how it should be carried out.

Coronavirus - facts, advice and measures [Updated 21.12.2020]

Source: <https://www.fhi.no/en/id/infectious-diseases/coronavirus/>

Coronavirus – facts, advice and measures

- Follow-up of close contacts, quarantine and home isolation- advice for healthcare personnel
Published 06.03.2020 Updated 21.12.2020

Source: <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/testing-and-follow-up/follow-up-close-contacts/?term=&h=1>

- Test criteria for coronavirus
Published 01.04.2020 Updated 20.12.2020

Source: <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/testing-and-follow-up/test-criteria-for-coronavirus/?term=&h=1>

- Social distance and fewer contacts
Published 01.12.2020 Updated 21.12.2020

Source: <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/social-distance-and-fewer-contacts/?term=&h=1>

- Quarantine and isolation
Published 05.04.2020 Updated 18.12.2020

Source: <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/quarantine-and-isolation/?term=&h=1>

- When you are sick or suspect that you have COVID-19 disease
Published 16.03.2020 Updated 18.12.2020

Source: <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/advice-when-you-or-your-household-members-have-respiratory-infections-but-a/?term=&h=1>

Publications

Coronavirus – How much social distance? Keep your distance to help slow down COVID-19
Poster - Published 26.03.2020 Updated 18.12.2020

Source: <https://www.fhi.no/en/publ/>

Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

WHAT'S NEW

- EARLY RELEASE: The Advisory Committee on Immunization Practices' Interim Recommendation for Use of Moderna COVID-19 Vaccine - United States, December 2020 [Sunday, December 20, 2020](#)
- Different COVID-19 Vaccines [Sunday, December 20, 2020](#)
- Frequently Asked Questions about COVID-19 Vaccination [Sunday, December 20, 2020](#)
- Vaccines [Sunday, December 20, 2020](#)
- How CDC Is Making COVID-19 Vaccine Recommendations [Sunday, December 20, 2020](#)
- 8 Things to Know about Vaccine Planning [Sunday, December 20, 2020](#)
- Staffing Resources [Sunday, December 20, 2020](#)
- COVID-19 Vaccines and Severe Allergic Reactions [Saturday, December 19, 2020](#)
- What to Expect at Your Appointment to Get Vaccinated for COVID-19 [Saturday, December 19, 2020](#)
- What to Expect after Getting a COVID-19 Vaccine [Saturday, December 19, 2020](#)
- Crew Disembarkations through Commercial Travel [Saturday, December 19, 2020](#)
- At-Home Testing [Friday, December 18, 2020](#)
- COVID-19 Vaccination for People Experiencing Homelessness: Frequently Asked Questions [Friday, December 18, 2020](#)
- The Importance of COVID-19 Vaccination for Healthcare Personnel [Friday, December 18, 2020](#)
- Understanding mRNA COVID-19 Vaccines [Friday, December 18, 2020](#)
- Healthcare Facilities That Have Implemented COVID-19 Electronic Case Reporting [Friday, December 18, 2020](#)
- COVID-19 in Children and Teens [Friday, December 18, 2020](#)
- Guidance for K-12 School Administrators on the Use of Masks in Schools [Friday, December 18, 2020](#)
- Operational Considerations for Infection Prevention and Control in Outpatient Facilities: non-U.S. Healthcare Settings [Friday, December 18, 2020](#)
- Considerations for Wearing Masks [Friday, December 18, 2020](#)
- Testing [Friday, December 18, 2020](#)
- COVIDView Weekly Summary [Friday, December 18, 2020](#)
- Information for Pediatric Healthcare Providers [Friday, December 18, 2020](#)
- If You Are Pregnant, Breastfeeding, or Caring for Young Children [Friday, December 18, 2020](#)

Source: <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/whats-new-all.html>

U.S. Food and Drug Administration (FDA)

FDA Issues Emergency Use Authorization for Second COVID-19 Vaccine [2020-12-18]

FDA Takes Additional Action in Fight Against COVID-19 By Issuing Emergency Use Authorization for Second COVID-19 Vaccine

COVID-19 VACCINES

The FDA has regulatory processes in place to facilitate the development of COVID-19 vaccines that meet the FDA's rigorous scientific standards.

Source: <https://www.fda.gov/emergency-preparedness-and-response/counterterrorism-and-emerging-threats/coronavirus-disease-2019-covid-19>

Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

23 DÉCEMBRE 2020

[Pour la période du lundi 21 au mercredi 23 décembre 2020]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 23 DÉCEMBRE 2020 À 13 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusés sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante (**2 publications mises à jour**): <https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/covid-19>

Sommaire

Québec.ca	1
MSSS	5
MFA	5
CCNSE	5
Statistique Canada	7
ICIS	7
AUTRES PAYS : OMS, ICL, HAS, HCSP, NIPH, FDA, CDC	7

Québec.ca

Mise à jour : Évolution de la COVID-19

[PANDÉMIE DE LA COVID-19 - LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PRÉSENTE LE BILAN DE LA DERNIÈRE JOURNÉE](#)

QUÉBEC, le 23 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Les plus récentes données sur l'évolution de la COVID-19, au Québec, font état de 2 247 nouveaux cas, pour un...

Source :

https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher/?no_cache=1&tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=news_type%3ACommuniqu%C3%A9

Mise à jour : Personnes proches aidantes en CHSLD

[PANDÉMIE DE LA COVID-19 - LES PERSONNES PROCHES AIDANTES EN CHSLD ÂGÉES DE PLUS DE 70 ANS SERONT AJOUTÉES AUX CLIENTÈLES PRIORITAIRES DU PROGRAMME DE VACCINATION QUÉBEC,](#)

Le 22 déc. 2020 /CNW Telbec/ - La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, et le ministre de la Santé et des...

Source :

https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher/?no_cache=1&tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=news_type%3ACommuniqu%C3%A9

Mise à jour : CHSLD, RI, RPA et milieux de vie

Il est recommandé de maintenir l'accès à un nombre restreint de personnes dans les milieux de vie qui accueillent des personnes vulnérables, et ce, quel que soit le palier d'alerte régional. Pour tous les détails, consultez la page [Temps des fêtes dans les CHSLD, RI et RPA](#).

Les sorties à l'extérieur des milieux de vie, d'hébergement ou de soins ou les visites aux usagers qui y résident seront favorisées du 24 au 27 décembre 2020, sous certaines conditions. Pour tous les détails, consultez la page [Temps des fêtes dans les milieux de vie](#).

Source : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-temps-des-fetes-covid-19/?utm_campaign=CSPQ%7CMSSS%7CBrand%7CCOVID-19_Q4%7CFY%7C2020%7CFR-EN%7C%7CCU_101407015%7C5211-IU-L918&utm_content=300x600_18plus&utm_medium=Display&utm_source=Quebecor#recherchePiv

Mise à jour : Consignes sanitaires

Est-ce que je peux porter un cache-cou ou un foulard comme couvre-visage ?

Le cache-cou ou le foulard peuvent être considérés comme un couvre-visage s'ils sont en tissu et qu'ils couvrent le nez et la bouche. Il est toutefois recommandé que le tissu soit souple et tissé serré, comme le coton, qui permet à l'air de passer pendant votre respiration. Utilisez au moins deux épaisseurs de tissu et assurez-vous que votre couvre-visage soit confortable et bien ajusté à votre visage. Ainsi, un cache-cou ou un foulard qui nécessiteraient d'être étiré pour permettre de respirer aisément ou encore d'être remonté à cause du glissement vers le bas du visage ou vers le cou ne sont pas recommandés.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/isolement-symptomes-traitements-covid-19/>

Mise à jour: Organisation des activités dans les écoles

Although face coverings are not mandatory for students from preschool up to and including Elementary 4, they are nevertheless recommended for these students in school and when using school transportation. Elementary 5 and 6 students are required to wear a face covering when in common areas and in the presence of students from other stable

class groups, and when using school transportation. For more information, refer to the [fact sheet \(PDF 233 Kb\)](#) on wearing face coverings in various contexts.

Secondary school

Classroom organization for Secondary I, II and III students is based on the same principle as that applied in elementary school, meaning that schedules for courses and special pedagogical projects are adjusted so that stable class groups can be maintained. Physical distancing is not required between students in the same class group. All subjects are taught within that same stable class group (including Arts Education and Physical Education and Health). Teachers move between rooms according to the subject they are teaching, whereas students remain in the same room.

In addition, students with a disability that prevents them from wearing a face-covering securely are exempted from this requirement. Please consult the [Wearing a mask or a face covering in public settings in the context of the COVID-19 pandemic](#) page for more information about the authorized exemptions.

Measures intended to ensure student success

For the 2020 return to school, the Québec government is injecting additional resources into the education system in order to promote the educational success of students. An investment of nearly \$100 million will support students in their return to class and allow them to consolidate their learning.

Special pedagogical projects (e.g. Sports-études, Arts-études, concentrations) can continue as long as the principle of stable class groups is respected. If this is not possible, a 2-metre distance between students from different stable class groups must be maintained at all times, and the health guidelines must be strictly respected.

Students in secondary school who are required to wear face coverings during class may remove them during activities that require it (e.g. physical activity, playing wind instruments) provided that the 2-metre distance between students is respected, even between students who are in the same class group.

Professional services offered to vulnerable students will continue to be provided on an individual basis or for groups of no more than six students spaced at least 2 metres apart.

Daycare services are provided for students from the same stable class group; it is also possible to create subgroups with 2 metres of distancing or physical barriers between them, while ensuring that the children are not isolated from the group. For optional courses, students must remain 2 metres apart and wear a face covering at all times. These courses can also be offered through distance learning.

These guidelines are based on three key premises: reducing the risk of outbreaks, facilitating epidemiological investigations when COVID-19 cases occur and minimizing the number of complete school closures. At all times, schools must ensure that it is possible to trace cases and sources of infection.

School staff

A distance of 2 metres must be maintained at all times between students and school staff, except in preschool (Kindergarten for 4-year-olds and 5-year-olds), where physical distancing is not required between students and teachers. However, personal protective equipment is mandatory for preschool teachers. Protective equipment is also mandatory for teachers and support staff working with specialized classes, where a 2-metre physical distance between staff and students cannot be maintained.

Staff members must wear a face covering at all times when moving around the school. In all zones, staff members at other levels of education are not required to wear masks in class if they remain 2 metres away from students. In schools located in red zones, wearing a mask is mandatory for all school staff at all times in common areas, in rooms used by staff and on school grounds.

The administration and staff must ensure that they comply with the [Hierarchy of Control Measures in the Workplace](#).

Source : <https://www.quebec.ca/en/education/organization-educational-activities-covid-19/>

Mise à jour: Fermeture des commerces de détail et des entreprises de soins personnels et d'esthétique

Les commerces de détail et les entreprises de soins personnels et d'esthétique devront cesser leurs activités du 25 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement, à l'exception des entreprises suivantes :

- Épiceries et autres commerces d'alimentation
- Pharmacies seulement pour les produits essentiels à la vie courante
- Quincailleries seulement pour les produits requis pour effectuer de l'entretien extérieur, des réparations ou de la construction
- Stations-service
- Commerces d'aliments et de fournitures pour les animaux
- Commerces d'équipements de travail (sécurité et protection)
- Commerces de produits, pièces et autre matériel nécessaires aux services de transport et de logistique ainsi qu'à la réparation ou à l'entretien d'un véhicule, incluant les centres de réparation et d'entretien de véhicules, mais excluant la vente de véhicules
- Commerces de grandes surfaces et autres surfaces de vente offrant à la clientèle une grande diversité de catégories de produits dont des produits alimentaires, de pharmacie et de quincaillerie seulement pour les produits habituellement vendus dans l'un des commerces mentionnés ci-haut, ce qui exclut notamment les jouets, les vêtements, les livres, les appareils électroniques, les articles de décoration, les articles de cuisine et les électroménagers
- Dépanneurs (incluant les tabagies qui ne sont pas des points de vente de tabac spécialisés)
- Commerces de produits pour exploitations agricoles
- Commerces d'articles médicaux, orthopédiques et soins de la vue
- Commerce situé dans un établissement post-secondaire offrant du matériel exigé spécifiquement dans les cours de l'établissement
- Commerces de produits spécialisés d'entretien ménager et de bâtiments
- Société des alcools du Québec
- Société québécoise du cannabis

Les exploitants de ces commerces devront respecter les [restrictions en vigueur concernant le nombre de personnes admises dans les commerces](#).

Commerce en ligne

La cueillette à l'auto demeure permise uniquement pour les commerces autorisés à poursuivre leurs activités, et ce, pour les produits qu'ils sont autorisés à vendre en magasin.

Le commerce en ligne et la livraison demeurent autorisés.

Réparation et location

Les commerces de détail non prioritaires qui offrent des services de réparation d'équipement informatique et électronique ou de réparation et de location d'outils ou d'équipement sportif et de plein air peuvent demeurer ouverts, mais uniquement pour ces services.

Services de soins de santé

Il est à noter que les services professionnels de soins de santé (dentistes, optométristes, physiothérapeutes, massothérapeutes, ostéopathes, etc.) ne sont pas visés par ces fermetures et pourront poursuivre leurs activités. Toutefois, les services de soins esthétiques entrent dans la catégorie des services de soins personnels et d'esthétique et doivent donc cesser, sauf pour les suivis de soins qui sont nécessaires pour l'état de santé des patients (suivis postopératoires ou de nature thérapeutique).

Centres commerciaux

Seules les aires de circulation pourront être ouvertes dans les centres commerciaux afin d'assurer l'accès aux commerces qui ne sont pas visés par les fermetures.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-commerces-prioritaires/>

Mise à jour : Entrée sur la Côte-Nord

Un protocole de gestion des entrées a été mis en place afin de réduire le risque d'introduction de la COVID-19. Tous les visiteurs, les résidents et certains travailleurs (excluant ceux des mines et des chantiers de construction) en provenance d'une zone orange, d'une zone rouge ou de l'extérieur du Québec qui entrent dans un des territoires ciblés doivent effectuer deux tests de dépistage de la COVID-19.

Le premier test se fait dès l'arrivée du visiteur et le second se fait le 7^e jour du séjour. Un isolement préventif est demandé entre les deux tests de dépistage. De plus, il est fortement suggéré que le visiteur évite les interactions sociales pendant les 14 jours suivant son arrivée. Pour plus d'informations, consultez les [consignes de santé publique pour les entrées sur la Côte-Nord](#).

Territoires ciblés :

- MRC Caniapiscau
- MRC de Minganie
- MRC du Golfe-du-Saint-Laurent
- Communautés autochtones

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/deplacements-regions-villes-covid19/>

Ministère de la santé et des services sociaux

Mise à jour: Consultation médicale en période de pandémie

Guide auto-soins - COVID-19 (édition révisée)

Guide

Dernière modification : 23 décembre 2020

No. 20-210-243WFA, ISBN 978-2-550-86379-3 (version PDF)

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/covid-19>

Ministère de la famille et des aînés

Aucune mise à jour.

Centre de collaboration nationale en santé environnementale

Mise à jour: Plan de déploiement de la vaccination

Les provinces et territoires développent actuellement des plans détaillés de déploiement de la vaccination pour leurs résidents. Pour plus d'information, consultez les [autorités de santé publique de votre province ou de votre territoire](#).

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/covid-19-vaccins-traitements/deploiement-vaccin.html>

Mise à jour: Vaccins autorisés

- **Vaccin de Moderna contre la COVID-19**

À propos du vaccin, fonctionnement, mode d'administration, ingrédients, allergies, effets secondaires possibles, surveillance de la sécurité

- **VACCIN DE PFIZER-BIONTECH CONTRE LA COVID-19**

À propos du vaccin, fonctionnement, mode d'administration, ingrédients, allergies, effets secondaires possibles, surveillance de la sécurité

- **LES VACCINS À BASE D'ARNM**

À propos des vaccins à base d'ARNm, de leur fonctionnement, sécurité, efficacité et surveillance

- **VACCINS À BASE DE VECTEURS VIRAUX**

À propos des vaccins à base de vecteurs viraux, de leur fonctionnement, sécurité, efficacité et surveillance

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/medicaments-vaccins-traitements/vaccins.html>

Soutien aux victimes d'une vaccination

Au Canada, les normes en matière de sûreté des vaccins sont très élevées.

Santé Canada :

- autorise l'utilisation de vaccins au Canada seulement après un examen approfondi et indépendant de preuves scientifiques
- surveille étroitement les vaccins une fois qu'ils sont sur le marché et peut rapidement les retirer si des problèmes de sûreté sont révélés

Les réactions permanentes graves à un vaccin sont très rares. Cependant, un petit nombre de personnes peuvent subir une réaction indésirable grave et permanente à la suite d'un vaccin.

Le 20 décembre 2020, le gouvernement du Canada a annoncé la mise sur pied du programme pancanadien de soutien aux victimes d'une vaccination par l'Agence de la santé publique du Canada. Le programme offrira un soutien financier aux victimes dans les rares cas de réaction indésirable grave et permanente à un vaccin autorisé par Santé Canada. Les provinces et territoires continueront à être consultés dans l'élaboration de ce programme qui se fondera, dans la mesure du possible, sur celui en place au Québec. Grâce à ce programme, le Canada sera aligné avec d'autres pays qui sont dotés de programmes similaires.

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/vaccinations-pour-enfants/securete-craintes-effets-secondaires.html>

Mise à jour: Répercussions de la maladie à coronavirus

Avis important : Les vols commerciaux et privés de passagers vers le Canada en provenance du Royaume-Uni ont été suspendus pendant 72 heures, à compter de 0h01 le 21 décembre. Les restrictions de voyage et les mesures frontalières du Canada demeurent en vigueur. De plus, les passagers qui sont arrivés au Canada le 20 décembre en provenance du Royaume-Uni seront assujettis à une vérification secondaire et à des mesures accrues, notamment une vérification approfondie de leur plan de quarantaine.

Statistique Canada

Aucune mise à jour.

Institut canadien d'information sur la santé

Mise à jour: COVID-19 mRNA vaccines for people with cancer

The first two vaccines (both messenger ribonucleic acid — mRNA — vaccines) for the prevention of COVID-19 disease caused by severe acute respiratory syndrome coronavirus 2 (SARS-CoV-2) have been authorized for emergency use. People with cancer are at a higher risk for serious illness resulting from COVID-19, but were not specifically included in the trials [...]

LAST UPDATED: DECEMBER 22, 2020 BY CADTH

Source : <https://covid.cadth.ca/tag/cadth-report/>

Autres pays

Mise à jour: European Centre for Disease Prevention and Control

Communicable disease threats report, 20-26 December 2020, week 52

Source : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/communicable-disease-threats-report-20-26-december-2020-week-52>

Sequencing of SARS-CoV-2

Source : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/sequencing-sars-cov-2>

COVID-19 in children and the role of school settings in transmission – first update

Source : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/children-and-school-settings-covid-19-transmission>

COVID-19 vaccination and prioritisation strategies in the EU- EEA

Source : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/covid-19-vaccination-and-prioritisation-strategies-eueea>

Coronavirus infection and pregnancy

Source : file:///C:/websitew/bookmark_wsw/0018/202011121349171104125.htm_chg.htm

Mise à jour: Food and Drug Administration

The FDA posts translations of the MODERNA COVID-19 and Pfizer-BioTech COVID-19 Vaccine fact sheet in multiple languages, issues a new guidance, and provides a testing update.

Source : <https://www.fda.gov/emergency-preparedness-and-response/counterterrorism-and-emerging-threats/coronavirus-disease-2019-covid-19>

Mise à jour: NIPH

Who will get the coronavirus vaccine first?

Source :

file:///C:/websitew/bookmark_wsw/0020/202011121354424244280.htm_chg.htm#wswchange202012231435481387243

Norwegian COVID-19 research

Source :

file:///C:/websitew/bookmark_wsw/0020/202011121354424244280.htm_chg.htm#wswchange202012231435481387243

21.12.2020: Norway stops all direct flights from the UK with immediate effect:

- [Norway to ban direct flights from the United Kingdom \(government.no\)](https://www.government.no)

From the same date, everyone who has been in the UK during the last two weeks is required to be tested on arrival and on day 7 after arrival. Separate provisions have also been introduced for quarantine exemptions for travellers from the UK.

Entry quarantine upon arrival in Norway

People arriving in Norway from abroad shall be in quarantine for 10 days, with the exception of specified countries in Europe with sufficiently low transmission (yellow areas and countries).

People who shall be in quarantine after entering Norway shall stay at a quarantine hotel. There are some exceptions to the rules for quarantine hotels, described here:

There are special requirements for [places of quarantine](#) when it is not carried out in a quarantine hotel.

Negative test before arrival in Norway

Anyone arriving from "red" countries must present a certificate for a negative COVID-19 test when they arrive in Norway. The test must be taken during the last 72 hours before arrival in Norway. If they do not present a certificate, they may be refused entry. The requirement does not apply to Norwegians, residents in Norway, people in transit or people who

frequently cross the border into Norway from Sweden and Finland to work. However, it is recommended that they are tested upon arrival.

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/travel-advice-COVID19/?term=&h=1>

Effectiveness of targeted screening strategies in limiting COVID-19 transmission – a rapid review

Source : <https://www.fhi.no/en/publ/2020/Effectiveness-of-targeted-screening-strategies-in-limiting-COVID-19-transmission/>

Pregnancy and breastfeeding

In the studies, the incidence and risk of a severe disease course among pregnant women with COVID-19 is partly compared with the risk among pregnant women without COVID-19, partly with the risk among non-pregnant women in the same age group, and partly only observed and described. It is stressed that the figures are uncertain, because many countries test pregnant women for coronavirus regardless of symptoms to a large degree. Some countries have had routines for delivering babies from pregnant women with confirmed COVID-19 infection by Caesarean section and also in treating them differently than other pregnant women. The uncertainty is great, which is reflected in the researchers' conclusions. Read more in the research review of the study.

- Social distance and fewer contacts
- Quarantine and isolation

Coronavirus vaccines have not yet been tested on pregnant and breastfeeding women and there is little to no experience with the use of the new coronavirus vaccines in these groups. If the vaccines are approved for these groups, it may be appropriate to recommend vaccinations for pregnant and breastfeeding women.

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/advice-and-information-for-pregnant-women-children-and-adolescents/?term=&h=1>

Exemption from duty of quarantine

There is no quarantine duty for people who have had confirmed COVID-19 that is documented by approved laboratory methods during the last six months. This applies both for quarantine because of being a close contact and entry quarantine.

Having had COVID-19 disease is documented by a certificate presenting the test result and method used, with personal identifiable information and test date. Currently, only RT-PCR and rapid antigen tests for SARS-CoV-2 are recommended laboratory methods. For entry quarantine the test result must be at least 2 weeks old.

Recovery from "probable COVID-19", confirmed presence of antibodies or vaccination do not give exemption from quarantine.

There are some exemptions from quarantine duty and the most important are described below. Note that separate provisions have been introduced for testing, quarantine and quarantine exceptions for travellers from the United Kingdom. See the regulations and the Norwegian Directorate of Health's pages for more information:

- Rules about quarantine and exemption from quarantine duty upon arrival in Norway

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/testing-and-follow-up/follow-up-close-contacts/?term=&h=1>

Reports and systematic reviews

- Social and economic vulnerable groups during the COVID-19 pandemic
- Aerosol generating procedures in health care, and COVID-19
- COVID-19 and risks factors for severe disease – a rapid review, 2nd update
- Case fatality rate and infection fatality rate for serious COVID-19, 1st update
- Transmission of SARS-CoV-2 via contact and droplets, 1st update

Source : <https://www.fhi.no/en/id/infectious-diseases/coronavirus/>



Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

30 DÉCEMBRE 2020

[Pour la période du 23 au 30 décembre 2020]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 30 DÉCEMBRE 2020 À 11 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusés sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

Sommaire

Québec.ca

1

AUTRES PAYS : SPF

9

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante (**une publication mise à jour et une nouvelle publication**):

<https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/covid-19>

Québec.ca

Mise à jour : Consignes pour le temps des fêtes dans certains milieux de vie

Compte tenu de la situation épidémiologique au Québec et afin de limiter la propagation de la COVID-19, il est recommandé de maintenir l'accès à un nombre restreint de personnes dans les milieux de vie, de soins ou d'hébergement qui accueillent des personnes vulnérables, et ce, quel que soit le palier d'alerte régional, pour la **période du 17 décembre 2020 au 11 janvier 2021**.

Les milieux concernés sont les suivants :

Pour les clientèles de tous âges :

- ressources d'hébergement communautaires en santé mentale (Centre de crise);
- ressources d'hébergement privées ou communautaires en dépendance (RHD);
- centre de réadaptation en dépendance (CRD);
- autres ressources d'hébergement communautaires, si applicables.

Pour les jeunes de moins de 18 ans :

- centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation;
- ressources intermédiaires et ressources de type familial (RI-RTF) jeunesse;
- ressources à assistance continue (RAC), unités de réadaptation comportementale intensive (URCI), internats, foyers de groupe des programmes en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (18 ans et moins);
- centres de réadaptation en déficience physique (18 ans et moins).

Conditions pour les sorties et les visites

Les usagers et leurs proches doivent en tout temps respecter les [consignes pour le temps des fêtes](#) destinées à la population en général.

La sortie ou visite ne sera pas permise si l'utilisateur, le visiteur ou une personne de sa bulle répond à au moins un des critères suivants :

- personne infectée par la COVID-19, qui a reçu un résultat positif ou confirmé par lien épidémiologique et qui n'est pas considérée comme rétablie;
- personne chez qui une infection à la COVID-19 est suspectée en raison de symptômes compatibles;
- personne symptomatique en attente d'un résultat de test pour la COVID-19;
- personne ayant eu un contact étroit avec un cas confirmé dans les 14 derniers jours;
- personne ayant reçu la [consigne de s'isoler](#) par la santé publique;
- personne de retour d'un voyage à l'extérieur du Canada depuis moins de 14 **jours**;

Les personnes qui accèdent au milieu de vie, de soins ou d'hébergement devront être accompagnées par le personnel du milieu visité afin de vérifier que leur condition les autorise à rendre visite à leur proche.

Si les visites ou les sorties ne sont pas possibles ou permises, il importe que les liens entre les personnes et leurs proches se poursuivent et s'intensifient pendant la période des fêtes de façon virtuelle ou par le biais de contacts téléphoniques.

Consignes pour les sorties ou les visites

- Les visites devraient être limitées aux personnes proches aidantes connues du milieu, ou, pour les jeunes de moins de 18 ans, à leurs parents. De plus, si la condition de l'utilisateur le permet, les visites extérieures devraient être privilégiées au lieu des visites à l'intérieur du milieu de vie, de soins ou d'hébergement, selon les consignes émises par les responsables du milieu.
- Les sorties sont permises à certaines conditions.

Les sorties ou visites doivent respecter :

- le contexte clinique de l'utilisateur;
- les [consignes sanitaires](#) en tout **temps**;

- le port du masque médical;
- le respect d'une distance de 2 mètres entre les personnes, sauf si l'usager nécessite des soins de proximité;
- le lavage des mains régulier;
- les mesures applicables au [palier d'alerte de la région concernée](#).

Les usagers et leurs proches doivent privilégier des sorties ou visites à l'intérieur de la région administrative où réside l'usager du milieu de vie, d'hébergement ou de soins pour éviter les déplacements interrégionaux, puisque ceux-ci sont non recommandés.

Dernière mise à jour : 23 décembre 2020

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-temps-des-fetes-dans-les-milieus-de-vie-covid-19/>

Mise à jour sur la page Informations générales sur la maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec

Les données sur la COVID-19 ne seront pas disponibles les 1er et 2 janvier.

Le 3 janvier, seules les données concernant les cas confirmés, le nombre global de décès et le nombre d'hospitalisations des jours précédents seront communiquées.

Dernière mise à jour : 23 décembre 2020

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/>

Mise à jour de la page Liste des commerces prioritaires du 25 décembre au 10 janvier

Fermeture des commerces de détail et des entreprises de soins personnels et d'esthétique

Les commerces de détail et les entreprises de soins personnels et d'esthétique devront cesser leurs activités du 25 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement, à l'exception des entreprises suivantes :

- Épicerie et autres commerces d'alimentation
- Pharmacies
- seulement pour les produits essentiels à la vie courante
- Quincailleries
- seulement pour les produits requis pour effectuer de l'entretien extérieur, des réparations ou de la construction
- Stations-service
- Commerces d'aliments et de fournitures pour les animaux
- Commerces d'équipements de travail (sécurité et protection)
- Commerces de produits, pièces et autre matériel nécessaires aux services de transport et de logistique ainsi qu'à la réparation ou à l'entretien d'un véhicule, incluant les centres de réparation et d'entretien de véhicules, mais excluant la vente de véhicules
- Commerces de grandes surfaces et autres surfaces de vente offrant à la clientèle une grande diversité de catégories de produits dont des produits alimentaires, de pharmacie et de quincaillerie
- seulement pour les produits habituellement vendus dans l'un des commerces mentionnés ci-haut, ce qui exclut notamment les jouets, les vêtements, les livres, les appareils électroniques, les articles de décoration, les articles de cuisine et les électroménagers
- Dépanneurs (incluant les tabagies qui ne sont pas des points de vente de tabac spécialisés)
- Fleuristes
- Commerces de produits pour exploitations agricoles
- Commerces d'articles médicaux, orthopédiques et soins de la vue

- Commerce situé dans un établissement post-secondaire offrant du matériel exigé spécifiquement dans les cours de l'établissement
- Commerces de produits spécialisés d'entretien ménager et de bâtiments
- Société des alcools du Québec
- Société québécoise du cannabis

Les exploitants de ces commerces devront respecter les [restrictions en vigueur concernant le nombre de personnes admises dans les commerces](#).

Commerce en ligne

La cueillette à l'auto demeure permise uniquement pour les commerces autorisés à poursuivre leurs activités, et ce, pour les produits qu'ils sont autorisés à vendre en magasin.

Le commerce en ligne et la livraison demeurent autorisés.

Réparation et location

Les commerces de détail non prioritaires qui offrent des services de réparation d'équipement informatique et électronique ou de réparation et de location d'outils ou d'équipement sportif et de plein air peuvent demeurer ouverts, mais uniquement pour ces services.

Services de soins de santé

Il est à noter que les services professionnels de soins de santé (dentistes, optométristes, physiothérapeutes, massothérapeutes, ostéopathes, etc.) ne sont pas visés par ces fermetures et pourront poursuivre leurs activités.

Toutefois, les services de soins esthétiques entrent dans la catégorie des services de soins personnels et d'esthétique et doivent donc cesser, sauf pour les suivis de soins qui sont nécessaires pour l'état de santé des patients (suivis postopératoires ou de nature thérapeutique).

Soins esthétiques pour animaux

Les entreprises offrant des services de soins esthétiques pour les animaux sont également visées par la fermeture des commerces de détail et des entreprises de soins personnels et d'esthétique. Les services de toilettage d'animaux ne sont donc pas autorisés du 25 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement.

Centres commerciaux

Seules les aires de circulation pourront être ouvertes dans les centres commerciaux afin d'assurer l'accès aux commerces qui ne sont pas visés par les fermetures.

Télétravail

Le télétravail sera également obligatoire du 17 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement pour toutes les personnes qui travaillent dans des bureaux, à l'exception des travailleurs dont la présence physique est jugée nécessaire par l'employeur pour la poursuite des activités de l'organisation. Cette consigne est applicable pour le secteur public et le secteur privé.

Restaurants

Les restaurants situés dans des régions qui se retrouvent en alerte maximale (zone rouge), peuvent uniquement maintenir les services de livraison et de commandes pour emporter.

Les restaurants situés dans les régions qui se retrouvent en alerte (zone orange), peuvent quant à eux ouvrir leurs salles à manger sous respect des conditions en vigueur pour ces régions (maximum de 6 personnes par table, fin de la vente d'alcool à 23 h et fin de la consommation d'alcool à minuit).

Demandes de renseignements

Si vous avez pris connaissance des renseignements de la présente page et avez néanmoins une question à propos de votre entreprise, veuillez remplir ce formulaire en ligne. Une réponse vous parviendra par courriel.

Dernière mise à jour : 24 décembre 2020

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-commerces-prioritaires/?fbclid=IwAR2Rj3BZQhJ15jwNMHwr4DV2X52aXY2kZmPVDi-mhkPFdA-aDlyrxLJq6Ow#main>

Mise à jour de la page Mesures en vigueur

Dans cette page : [Carte des paliers d'alerte](#)

[Recherche par municipalité ou région](#)

[25-12-2020]

Source : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region/?gclid=CjwKCAiArlH_BRB2EiwALfbH1F2HZrTY6XnXmh5rZPdEcrV1Jk6KtqOs4VpHEBYtK4BBtgpgY_ZrgBoCN9oQAvD_BwE#recherchePiv

Mise à jour de la page Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels en lien avec la pandémie de la COVID-19

Plusieurs décrets et arrêtés ministériels ont été signés par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

Depuis le début de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, a eu lieu l'adoption :

[...]

- [le 23 décembre 2020, du décret 1418-2020 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique \(PDF 31 Ko\).](#)
- [le 23 décembre 2020, du décret 1419-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 \(PDF 34 Ko\)](#)

De plus, les arrêtés suivants ont été pris par le ministre :

[...]

- [l'Arrêté numéro 2020-107 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 23 décembre 2020 \(PDF 145 Ko\).](#)

Dernière mise à jour : 24 décembre 2020

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-prises-decrets-arretes-ministeriels/>

Mise à jour de la page Rechercher une nouvelle gouvernementale

Pandémie de la COVID-19 - Le gouvernement du Québec adresse trois demandes fermes au gouvernement fédéral pour assurer un retour sécuritaire des voyageurs

29 décembre 2020, 15 h 54

Publié par : [Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux](#)

QUÉBEC, le 29 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a fait le point aujourd'hui sur la situation de la COVID au Québec qui demeure très préoccupante. Le ministre a tenu à faire part aux Québécois des demandes adressées au gouvernement fédéral en regard de la prise en charge des personnes qui voyagent à l'extérieur du Québec.

Le gouvernement du Québec a demandé au gouvernement fédéral, qui est responsable de faire appliquer la Loi sur la quarantaine, de mettre en place trois mesures le plus rapidement possible:

- Obligation de se faire tester avant de revenir en territoire québécois;
- Dépistage dans les aéroports à l'aide de tests rapides pour les voyageurs de retour au Québec;
- Intensification du suivi du respect de l'isolement de 14 jours au retour.

Maintenant, tant le gouvernement du Québec que le gouvernement du Canada ont répété à maintes reprises qu'il n'est pas recommandé de voyager à l'extérieur du pays, et que tout voyage non essentiel devrait être reporté. Les personnes qui ont décidé tout de même d'ignorer les recommandations et qui reviennent d'un séjour à l'étranger doivent obligatoirement s'isoler pour une période de 14 jours et suivre les [consignes](#) avec la plus grande rigueur.

Le ministre Christian Dubé a profité de l'occasion pour affirmer que la vaccination de la COVID-19 suit son cours. Les premières doses de Pfizer distribuées au Québec seront écoulées dans les prochains jours. Pour le moment, l'intention du Québec est toujours de respecter la consigne du fabricant de conserver la moitié des vaccins pour administrer la deuxième dose.

Citation :

« Les images que nous avons vues des vacanciers dans le Sud sont choquantes pour tout le monde, surtout pour ceux qui suivent les règles et pour les travailleurs du réseau de la santé. Nous avons donc adressé des demandes claires et fermes au gouvernement fédéral pour que la situation soit rapidement prise en charge. Il est toutefois important de ne pas perdre de vue ce qui se passe au Québec. Nous avons une transmission communautaire qui demeure soutenue, et le nombre d'hospitalisations ne cesse d'augmenter. La seule façon de ne pas frapper un mur en janvier, c'est de respecter les consignes de la Santé publique. »

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

Faits saillants :

- Le nombre de nouveaux cas quotidiens se maintient au-dessus de 2 200 depuis plusieurs jours, et le nombre d'hospitalisations a encore augmenté, avec un cumul de plus de 1 100.
- Selon les dernières projections de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) du 24 décembre dernier, le nombre de lits devrait être suffisant dans les hôpitaux pour le prochain mois. Toutefois, il y a des distinctions selon les régions. Alors que dans la région de Montréal, le nombre d'hospitalisations demeure élevé mais généralement constant, les nouvelles admissions dans les autres régions sont en hausse. Un dépassement des capacités hospitalières ne peut être exclu.

- Rappelons que les rassemblements privés, intérieurs ou extérieurs, dans les régions et territoires qui se trouvent en alerte maximale (zone rouge) sont interdits pour l'ensemble de la [période des fêtes](#), soit du 17 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement.
- Enfin, rappelons qu'un premier cas du variant de la COVID-19 a été confirmé au Québec. La Santé publique suit la situation de près. Au fur et à mesure que des informations seront confirmées sur ce nouveau variant, elles seront communiquées à la population.

[29-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/pandemie-de-la-covid-19-le-gouvernement-du-quebec-adresse-trois-demandes-fermes-au-gouvernement-fede/>

Pandémie de la COVID-19 - Premier cas confirmé au Québec de la nouvelle variante

29 décembre 2020, 09 h 55

Publié par : [Ministère de la Santé et des Services sociaux](#)

QUÉBEC, le 29 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministère de la Santé et des Services sociaux confirme qu'une première personne au Québec a été infectée par la nouvelle souche de la COVID-19, soit la variante S.

Cette personne a été en contact avec un membre de sa famille qui est revenu au Québec le 11 décembre dernier, après un séjour au Royaume-Uni, et qui a obtenu un résultat positif de la COVID-19 le 13 décembre.

L'enquête épidémiologique a démontré que la personne ayant voyagé n'a eu des contacts prolongés qu'avec les trois membres de sa famille, qui ont tous reçu un résultat positif à la COVID-19 et qui sont en isolement à leur domicile. La variante S a été identifiée chez l'une de ces personnes.

Les enquêtes ont été effectuées par les directions régionales de la santé publique de Montréal et de l'Estrie.

Les autorités de la Santé publique suivent l'évolution de la situation de très près. Les analyses sur les caractéristiques de cette nouvelle souche sont toujours en cours dans plusieurs pays et pour l'instant, il n'y a pas lieu de modifier les recommandations de santé publique. Au fur et à mesure que des informations seront confirmées sur cette nouvelle variante identifiée, elles seront communiquées à la population.

Faits saillants :

L'infection à la nouvelle variante a été détectée par le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et confirmée par le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) travaille à la mise en place d'un programme de surveillance pour identifier rapidement les nouvelles variantes du SARS-COV-2.

Notons qu'il est primordial que la population respecte l'ensemble des mesures et consignes en vigueur afin de limiter les risques de propagation de la COVID-19, d'autant plus [durant la période des fêtes](#).

Enfin, rappelons que tant le Gouvernement du Québec que le Gouvernement du Canada ont répété à maintes reprises qu'il n'est pas recommandé de voyager à l'extérieur du pays, et que tout voyage non essentiel devrait être reporté. Les personnes qui ont décidé tout de même d'ignorer les recommandations et qui reviennent d'un séjour à l'étranger doivent obligatoirement s'isoler pour une période de 14 jours et suivre les [consignes](#) avec la plus grande rigueur.

[29-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/pandemie-de-la-covid-19-premier-cas-confirme-au-quebec-de-la-nouvelle-variante/>

Suivi de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 : Risques d'hospitalisation et projections des besoins hospitaliers - Mise à jour du 24 décembre 2020

24 décembre 2020, 13 h 10

Publié par : [Institut national d'excellence en santé et en services sociaux](#)

QUÉBEC, le 24 déc. 2020 /CNW Telbec/ - L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) rend disponible aujourd'hui la plus récente mise à jour des deux rapports qu'il produit de manière hebdomadaire en soutien aux décideurs et aux gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Il ressort du **rapport sur les risques d'hospitalisation** que :

- Le nombre de nouveaux cas est en hausse (8%) par rapport à la semaine précédente (14 203 versus 13 205);
- Proportionnellement, cette augmentation est plus importante chez les personnes de 80 ans et plus (+28%);
- L'augmentation du nombre de cas se poursuit depuis quatre semaines (+74%). Cette augmentation est cinq fois plus importante dans la grande région de Montréal par rapport au reste du Québec;
- Le nombre d'hospitalisations projetées a augmenté de plus de 50% depuis quatre semaines. Pour Montréal et ses régions avoisinantes, ce nombre a plus que doublé et représente maintenant près des deux tiers des hospitalisations projetées au Québec;
- Parmi les nouveaux cas confirmés au cours de la semaine du 14 au 20 décembre 2020, 717 présentent un risque élevé d'hospitalisation, ce qui représente une augmentation de 19% par rapport à la semaine précédente (603).

Quant au rapport sur les besoins hospitaliers, il met en lumière les éléments suivants :

- Pour le Québec dans son ensemble, les projections suggèrent une hausse du nombre de patients COVID-19 hospitalisés. Toutefois, la situation diffère selon les zones;
- Pour Montréal et ses régions proches (zone 1), l'augmentation des nouvelles hospitalisations projetées progresse de façon encore plus marquée. Les projections prévoient une augmentation importante de l'occupation des lits dans les prochaines semaines. Contrairement aux semaines précédentes, un dépassement des capacités dédiées ne peut être exclu, d'autant plus que la moitié des lits désignés sont déjà occupés;
- Pour les autres régions (zone 2), le nombre de nouvelles hospitalisations projetées demeure stable. Cependant, deux tiers des lits désignés pour les patients COVID-19 sont présentement occupés. Des dépassements des limites planifiées ne peuvent toujours pas être exclus dans certains hôpitaux;
- Le risque d'une augmentation des éclosions en milieu hospitalier demeure une préoccupation importante et pourrait réduire la marge de manœuvre des hôpitaux affectés.

L'INESSS tient à souligner **certaines limites en lien avec ces projections** :

- Les projections du rapport sur les besoins hospitaliers reposent sur les données colligées jusqu'au 20 décembre et ne considèrent pas les hospitalisations observées depuis cette date. Celles-ci se basent sur un taux de transmission constant et n'intègrent pas l'impact des mesures adoptées pour la période du 25 décembre au 11 janvier;
- Une analyse rétrospective des projections suggère que les modèles sont généralement robustes, mais que leur précision diminue avec le temps. L'hypothèse d'un taux de transmission constant semble moins plausible au-delà de la troisième semaine. Les graphiques ont été ajustés en conséquence;
- Rappelons qu'au-delà de la disponibilité des lits, d'autres facteurs influencent également la capacité hospitalière, notamment la disponibilité du personnel et du matériel;
- Il n'est toujours pas possible en ce moment d'exclure des données les cas qui sont placés en isolement préventif dans les lits d'hospitalisation, ce qui peut biaiser les projections d'hospitalisation.

Les deux rapports sont disponibles sur le site Web de l'INESSS dans la section [COVID-19/Risques d'hospitalisation et projections des besoins hospitaliers](#). Ils sont mis à jour chaque semaine afin d'éclairer les décisions à prendre.

Rappelons que l'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux. Au cœur de cette mission, l'Institut évalue notamment les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux. Il émet des recommandations quant à leur adoption, leur utilisation ou leur couverture par le régime public, et élabore des guides de pratique clinique afin d'en assurer l'usage optimal. Toutes les publications de l'Institut se trouvent sur le site Web : www.inesss.qc.ca.

[24-12-2020]

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/suivi-de-levolution-de-lepidemie-de-covid-19-risques-dhospitalisation-et-projections-des-besoins-hos-12/>

Autres pays

Santé publique France – Mise à jour de la page COVID-19 Presse

Vaccination contre la COVID-19 : un défi logistique et scientifique

La stratégie nationale de vaccination a pour objectifs principaux de faire baisser la mortalité et les formes graves, de protéger les Français et le système de santé et de garantir la sécurité sanitaire de toutes les personnes vaccinées. Cette stratégie en plusieurs étapes s'appuie notamment sur les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS). Aujourd'hui, pour rendre possible cette stratégie au plus près des Français, un processus logistique inédit a été mis en place par Santé publique France en lien avec le ministère de la Santé et avec l'appui des acteurs territoriaux pour couvrir l'ensemble des étapes allant de l'achat à la distribution des vaccins. Les premières vaccinations ont eu lieu ce dimanche 27 décembre et l'évolution de la campagne de vaccination sera observée de très près avec la mise en place d'indicateurs de suivi de la couverture, de l'efficacité et de l'adhésion vaccinale.

Phase 1 de la stratégie de vaccination : plus d'1 million de personnes concernées

Le coup d'envoi de la première phase de vaccination ce dimanche 27 décembre a concerné (conformément aux [recommandations de la Haute autorité de santé \(HAS\)](#)), des établissements accueillant des personnes âgées. Elle montera en charge tout au long du mois de janvier. Dans cette perspective, Santé publique France a passé des commandes de plusieurs millions de doses de vaccins. Pour la conservation très spécifique des premiers vaccins (-80°C), plus d'une centaine de congélateurs ont été commandés et sont livrés aux dépositaires de Santé publique France et aux établissements de santé pivots..

Pour 75% des établissements accueillant des personnes âgées, la livraison des vaccins dans leurs pharmacies référentes repose sur les dépositaires prestataires de Santé publique France et leurs transporteurs, sous la responsabilité de Santé publique France. Pour 25% des établissements (EHPAD et USLD), les livraisons seront assurées par 100 établissements de santé dits « pivots », qui ont l'habitude d'approvisionner ces EHPAD et USLD. Préalablement à l'arrivée du vaccin, des dispositifs médicaux stériles nécessaires à la reconstitution et à l'administration des vaccins ont été commandés et sont livrés aux pharmacies concernées. Les officines et les établissements hospitaliers se chargeront de distribuer les doses et le matériel directement aux EHPAD et aux USLD.

La planification des livraisons est établie à partir de l'estimation du nombre de personnes à vacciner par département, information recueillie par les Agences régionale de santé et transmise à Santé publique France. Des livraisons espacées chacune de 21 jours sont prévues pour chaque établissement afin de couvrir la posologie de deux doses par vaccination. Lors de cette première phase de la stratégie vaccinale et grâce à ce dispositif, la vaccination pourra être proposée à plus d'un million de personnes, réparties dans près de 10 000 établissements (EHPAD et USLD).

« Le vaccin Pfizer/ BioNTech a des caractéristiques très particulières, notamment une conservation jusqu'à 6 mois à -80°C, une stabilité de 5 jours à 5°C incluant une durée de 12 heures dans les transports et une stabilité de 6h après dilution. La réception et le déstockage à -80°C des doses doivent être effectués avec des gants de protection. La vaccination requiert l'injection de 2 doses par personne espacées de 21 jours. Ces paramètres constituent un défi logistique majeur pour acheminer les doses au plus près des personnes qui ont choisi d'être vaccinées. Ce circuit

logistique inédit, co-contruit avec de nombreux acteurs, s'appuie sur des relais territoriaux solides avec des équipes formées » Dr Christine Debeuret, Pharmacien Responsable de l'établissement pharmaceutique.

La construction d'indicateurs de suivi de la campagne de vaccination

Afin de suivre l'évolution de la campagne de vaccination, l'Agence fait évoluer les dispositifs de surveillance. Les équipes de Santé publique France préparent actuellement la production des indicateurs de suivi de la couverture vaccinale afin d'identifier le pourcentage des personnes ciblées ayant été vaccinées. Ces nouveaux indicateurs permettront un suivi très fin et ces indicateurs seront rendus publics de façon très régulière.

La surveillance mise en place sera également en mesure d'évaluer l'efficacité vaccinale au plus proche du temps réel, en donnant par exemple la proportion des personnes ayant été contaminées après avoir été vaccinées.

Parallèlement, l'adhésion vaccinale fait également l'objet d'un suivi tant il est déterminant pour l'efficacité du programme de vaccination. Intentions vaccinales, déterminants, adhésion des professionnels de santé sont étudiés, et régulièrement mesurés. Ces résultats sont partagés sous la forme de publications régulières.

[28-12-2020]

Source : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2020/vaccination-contre-la-covid-19-un-defi-logistique-et-scientifique>

Éric Bédard

De: Nicole Damestoy
Envoyé: 11 janvier 2021 16:35
À: dbiron@amoq.ca
Cc: Patricia Hudson
Objet: Recommandation de l'INSPQ de différer la deuxième dose de vaccin contre la COVID-19

Bonjour Dre Biron,

Pour votre information, pour vous rejoindre cette fois-ci à la bonne adresse courriel. Vous avez une homonyme, pharmacienne au CHUQ... !

Merci de votre participation à nos travaux,
Cordiales salutations

Nicole Damestoy

Présidente-directrice générale

Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 5B3
418 650-5115 poste 5336
nicole.damestoy@inspq.qc.ca

INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditrice et effacer ce courriel. Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

De : Nicole Damestoy

Envoyé : 11 janvier 2021 15:12

À : communication@amoll.org

Cc : Jocelyne Sauvé <jocelyne.sauve@inspq.qc.ca>; Patricia Hudson <patricia.hudson@inspq.qc.ca>; Dominique Biron <dominique.biron@chudequebec.ca>; lgodin@fmoq.org

Objet : TR: Recommandation de l'INSPQ de différer la deuxième dose de vaccin contre la COVID-19

Docteur,

Nous reconnaissons tout comme vous l'importance de s'appuyer sur des considérations scientifiques pour émettre des recommandations sur les programmes de vaccination. Les décisions concernant le Programme québécois d'immunisation (PQI) sont prises par le directeur national de santé publique, qui s'appuie sur les avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ). Le CIQ émet des recommandations au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sur l'application du PQI, en particulier en ce qui a trait aux objectifs à atteindre, aux stratégies à implanter, aux produits à utiliser et aux normes de pratique à appliquer, y compris les éléments devant être intégrés au Protocole d'immunisation du Québec.

Les membres réguliers du CIQ sont des experts du domaine de l'immunisation œuvrant dans des disciplines pertinentes, notamment des médecins spécialistes en santé publique et médecine préventive, des pédiatres, des microbiologistes-infectiologues, des chercheurs en vaccinologie, des épidémiologistes et des immunologistes. À ceux-ci se joignent des membres de liaison provenant de plusieurs organisations pertinentes comme le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Association des pédiatres du Québec, et la FMOQ. Dans le cas de la FMOQ, docteur Dominique Biron, que j'ajoute en copie de ce message, est en mesure de témoigner du sérieux des processus de travail du CIQ.

Les avis, rapports et recommandations du CIQ s'inscrivent dans la mission de l'INSPQ qui vise l'amélioration de la santé de la population dans une perspective de prévention, d'utilisation optimale des ressources et de diminution des inégalités. Le cadre d'analyse du CIQ, celui de Erickson & De Wals (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/15752833/>) est largement reconnu et tient compte notamment du fardeau de la maladie, des caractéristiques du vaccin, de la stratégie de vaccination ainsi que d'une variété d'autres considérations. Le tout se fait en respect des critères de qualité et politiques institutionnelles pour encadrer le travail des comités d'experts, y compris la déclaration et la gestion de potentiels conflits d'intérêts. Contrairement à votre affirmation, nous n'avons aucun lien avec les fabricants concernant ces vaccins contre la COVID-19, les données sur lesquelles nous nous appuyons étant toutes du domaine public, soit par des articles publiés ou par des données fournies dans le cadre de leur demande d'approbation.

Nous menons de travaux pour évaluer l'efficacité vaccinale au Québec et suivons assidument les données publiées qui permettront de mettre à jour nos recommandations. Nous sommes toutefois soucieux de répondre aux préoccupations de vos membres et leur expliquer le fondement des recommandations du CIQ. Dans cette perspective, nous serions disponibles pour participer à un éventuel webinaire offert par la FMOQ à ses membres, à l'image de celui offert aux membres de la FMSQ ce 11 janvier. Nous prendrons contact avec le président de la FMOQ, le docteur Louis Godin, afin de planifier une telle activité.

Veillez accepter, Docteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Nicole Damestoy

Présidente-directrice générale

Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 5B3
418 650-5115 poste 5336
nicole.damestoy@inspq.qc.ca

INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditrice et effacer ce courriel. Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

De : AMOLL – Communication <communication@amoll.org>

Envoyé : 7 janvier 2021 15:04

À : Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca>

Cc : MSSS - DGSP <dgsp@msss.gouv.qc.ca>; Luc Boileau <luc.boileau@inesss.qc.ca>; Michèle de Guise

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.

Dre Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale
Institut national de santé publique du Québec

Docteur,

Plusieurs médecins de famille nous ont signalé leur malaise face à la recommandation de l'INSPQ de différer la deuxième dose de vaccin contre la COVID-19 et particulièrement celle de l'entreprise Pfizer-BioNTech. Nous comprenons que différents enjeux concernant la conservation de la deuxième dose entrent en ligne de compte, que de vacciner rapidement un nombre maximal de personnes est impératif et qu'un potentiel problème d'approvisionnement (peu probable) puisse survenir. Cependant, selon les données mises à notre disposition, le report systématique de l'administration de la deuxième dose est contraire aux recommandations de l'entreprise et n'est appuyé que sur des opinions et l'extrapolation de données.

Rappelons que dans sa longue explication qui supporte sa recommandation, l'INSPQ suggère, suite à l'administration repoussée de la deuxième dose, d'effectuer une « surveillance » de la situation afin de valider à quel moment la première dose ne procurerait plus, si tel est le cas, d'efficacité, puis de procéder à l'administration de la dose subséquente.

Aussi, l'INSPQ confirme une efficacité de 90 % du vaccin après la première dose. Cette affirmation semble exacte du jour 14 au jour 21. Après cette période, l'Institut extrapole, propose et espère que cela se maintienne. Comme la technologie de vaccin à ARN de Pfizer-BioNTech est nouvelle et qu'il n'y a pas de données similaires dans des études antérieures, les opinions d'experts doivent être utilisées prudemment.


Nous ne sommes pas au fait de toutes les études en cours concernant le vaccin Pfizer-BioNTech pour vérifier l'efficacité après la première dose seulement, nous avons toutefois appris par le biais des médias que vous êtes en communication directe avec l'entreprise et que vous possédez des informations supplémentaires. En ce sens, peut-être avez-vous l'intention d'évaluer cette variable dans le cadre d'une étude expérimentale avec Pfizer-BioNTech? Si tel est le cas, nous souhaiterions en connaître davantage sur la méthodologie qui sera utilisée pour la surveillance à laquelle vous faite référence pour justifier le report de la deuxième dose du vaccin de Pfizer-BioNTech.

Actuellement, l'Organisation Mondiale de la Santé ne recommande pas de report de la deuxième dose, sauf en cas de pénurie de vaccin (ce qui n'est pas le cas actuellement), où à ce moment un délai de six semaines (au lieu de trois) pourrait être envisagé, mais pas davantage. Selon des représentants du réseau de la santé, la deuxième dose pourrait être retardée jusqu'à 12 semaines au Québec, voire plus, ce qui nous apparaît questionnable.


Subséquent, dans la situation où lors de cette « surveillance » l'immunité diminuerait, qu'advient-il de la possibilité de rattrapage de la deuxième dose administrée à plus de 21 jours? Comment fera-t-on à ce moment pour protéger les patients qui auront été vaccinés en ne suivant pas les recommandations de l'entreprise? Est-ce que cela ferait en sorte que l'on doive recommencer la vaccination à partir de zéro? Est-ce que l'on prend d'ores et déjà pour acquis que la deuxième dose apportera l'efficacité projetée au même titre que si elle avait été administrée à 21 jours de la première dose? En ce sens, opteriez-vous pour l'administration d'un nouveau vaccin ne requérant qu'une seule dose?

Nous souhaitons simplement rappeler ici, malgré le contexte préoccupant qui secoue non seulement le Québec, mais la planète en entier, toute l'importance de respecter les données probantes et la science. C'est pourquoi, nous espérons que vous puissiez nous transmettre certaines réponses aux questions posées ci-

haut et nous rassurer quant à la méthodologie utilisée, qui, d'un point de vue extérieur, vous le comprendrez, peut amener certains questionnements et inquiétudes.

Demeurant à votre disposition au besoin, veuillez accepter, Docteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs. 

Dr Marc-André Amyot, président 

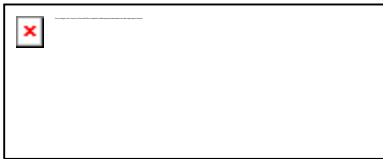
Association des Médecins Omnipraticiens Laurentides-Lanaudière 

CC : Dr Horacio Arruda, Directeur national, Direction générale de la santé publique

Dr Luc Boileau, Président-directeur général, Institut national d'excellence en santé et services sociaux

Dre Michèle de Guise, Vice-présidente scientifique, INESS

Dr Louis Godin, Président-directeur général, FMOQ



Éric Bédard

De: Nicole Damestoy
Envoyé: 13 janvier 2021 12:48
À: Richard Massé; Sylvie Poirier MSSS
Cc: Gaston De Serres
Objet: BIEN REÇU MERCI : Pour signature de M. Arruda: **** COVID***** TR: Validation préalable d'une subvention en lien avec la Covid 20-SP-00260-01_253 805\$

Bonjour à tous,
Je confirme, courrier reçu hier, merci beaucoup
Bonne journée
Nicole

De : Richard Massé <richard.masse@msss.gouv.qc.ca>
Envoyé : 13 janvier 2021 11:42
À : Sylvie Poirier MSSS <Sylvie.Poirier@msss.gouv.qc.ca>
Cc : Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca>; Gaston De Serres <Gaston.DeSerres@inspq.qc.ca>
Objet : RE: Pour signature de M. Arruda: **** COVID***** TR: Validation préalable d'une subvention en lien avec la Covid 20-SP-00260-01_253 805\$

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.

SUPER, merci
Richard

Richard Massé MD, MSc, FRCPC
Conseiller médical stratégique
Cabinet du directeur national de santé publique
et sous-ministre
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, Chemin Ste-Foy, 12^{ième} étage
Québec (Québec) G1S 2M1

De : Sylvie Poirier MSSS <Sylvie.Poirier@msss.gouv.qc.ca>
Envoyé : 12 janvier 2021 10:57
À : Richard Massé <richard.masse@msss.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Pour signature de M. Arruda: **** COVID***** TR: Validation préalable d'une subvention en lien avec la Covid 20-SP-00260-01_253 805\$
Importance : Haute

ça se règle aujourd'hui

Sylvie Poirier, Ph.D

Directrice générale adjointe de la surveillance, de la planification et de la coordination
Direction générale de la surveillance, de la planification, de la coordination,
de la prévention et de la promotion en santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 12e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418-266-6780
courriel : sylvie.poirier@msss.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. **Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.**

De : Isabelle Harvey <isabelle.harvey@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 8 janvier 2021 08:57

À : Alexandra Gagné-Barbeau <alexandra.gagne-barbeau.dgsp@msss.gouv.qc.ca>

Cc : Nadia Campanelli <Nadia.Campanelli@msss.gouv.qc.ca>

Objet : Pour signature de M. Arruda: **** COVID***** TR: Validation préalable d'une subvention en lien avec la Covid 20-SP-00260-01_253 805\$

Importance : Haute

Bonjour Alexandra,

Pour signature de M. Arruda svp. Comme c'est une subvention Covid, la demande d'attribution est sur Excel et non sur Hoop. La confirmation de l'acceptation de la validation préalable est au bas.

Merci!

Isabelle

De : Geneviève Nadeau MSSS <genevieve.nadeau@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 7 janvier 2021 17:40

À : Isabelle Harvey <isabelle.harvey@msss.gouv.qc.ca>

Cc : MSSS - Validation crédits <validation.credits@msss.gouv.qc.ca>; Laetitia Landry-Vrain <laetitia.landry-vrain@msss.gouv.qc.ca>

Objet : TR: **** COVID***** TR: Validation préalable d'une subvention en lien avec la Covid 20-SP-00260-01_253 805\$

Importance : Haute



Bonjour Isabelle,

Cette validation est approuvée.

Bonne journée !

Geneviève Nadeau

Direction des opérations budgétaires | Ministère de la Santé et des Services sociaux

Édifice Catherine-De-Longpré

1075, chemin Sainte-Foy, 16e étage, Québec (Québec) G1S 2M1

☎ : 418 266-8750 | 📠 : 418 266-5995

✉ : genevieve.nadeau@msss.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. **Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.**

De : André Bilodeau <andre.bilodeau@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 7 janvier 2021 14:51

À : Geneviève Nadeau MSSS <genevieve.nadeau@msss.gouv.qc.ca>

Cc : Laetitia Landry-Vrain <laetitia.landry-vrain@msss.gouv.qc.ca>

Objet : TR: **** COVID***** TR: Validation préalable d'une subvention en lien avec la Covid 20-SP-00260-01_253 805\$

Importance : Haute



Bonjour Geneviève,

Aucune avance de versement n'a été fait en lien avec la lettre du 20 avril 2020 mentionné dans la présente.

Cette demande de validation est en lien avec des crédits relatif à la COVID-19.

Bonne journée !

André Bilodeau

Direction des opérations budgétaires

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Édifice Catherine-De-Longpré

1075, chemin Sainte-Foy, 16e étage

Québec, QC, G1S 2M1

Téléphone: 418-266-5927

Télécopieur: 418-266-5995

De : MSSS - Validation crédits <validation.credits@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 6 janvier 2021 09:04

À : André Bilodeau <andre.bilodeau@msss.gouv.qc.ca>

Cc : Laetitia Landry-Vrain <laetitia.landry-vrain@msss.gouv.qc.ca>; Geneviève Nadeau MSSS

<genevieve.nadeau@msss.gouv.qc.ca>

Objet : **** COVID***** TR: Validation préalable d'une subvention en lien avec la Covid 20-SP-00260-01_253 805\$

Importance : Haute

Bonjour André,

Voici une demande de validation pour des crédits COVID.

Bonne journée!

Isabelle Marcoux

Direction des opérations budgétaires | Ministère de la Santé et des Services sociaux

Édifice Catherine-De-Longpré

1075, chemin Sainte-Foy, 16e étage, Québec (Québec) G1S 2M1

☎ : 418 266-5968 | 📠 : 418 266-5995

✉ : isabelle.marcoux@msss.gouv.qc.ca

Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles.

Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel.

De : Isabelle Harvey <isabelle.harvey@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 5 janvier 2021 15:10

À : MSSS - Validation crédits <validation.credits@msss.gouv.qc.ca>

Cc : Marie-France Boudreault <marie-france.boudreault@msss.gouv.qc.ca>

Objet : Validation préalable d'une subvention en lien avec la Covid 20-SP-00260-01_253 805\$

Importance : Haute

Bonjour,

Voici une demande de validation préalable pour une subvention 20-SP-00260-01 en lien avec la Covid.

******À prioriser svp******

Merci de votre précieuse collaboration!

Isabelle Harvey

Technicienne principale en administration

Direction générale de la santé publique

1075, chemin Sainte-Foy, 12e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

418-266-6815 (Tél.)

418-266-6707 (Fax.)

isabelle.harvey@msss.gouv.qc.ca

Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

13 JANVIER 2021

[Pour la période du lundi 11 janvier au mercredi 13 janvier 2021]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 13 JANVIER 2021 À 12 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusés sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante (**3 nouvelles publications**): <https://www.inspq.gc.ca/publications/sujets/covid-19>

Sommaire

Québec.ca	1
MSSS	11
Canada (ASPC)	12
PHO	14
NLCAHR	15
AUTRES PAYS : GOV.UK, RCOG (UK) CDC, NIPH	15

Québec.ca

Mise à jour : Opération de la vaccination contre la COVID-19

Vaccination des groupes prioritaires de 1 à 6
Tableau disponible au format PDF.

[2021-01-11]

Source : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-279-07WF_Previsions_vaccination.pdf?1609972425

CISSS de la Montérégie-Ouest

Châteauguay, le 12 janvier 2021 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest est fier d'annoncer que la vaccination contre la COVID-19 des résidents des 11 CHSLD publics et 6 CHSLD privés du territoire est maintenant complétée.

Effectivement, l'arrivée du vaccin de Moderna qui peut être déplacé, a permis à aux équipes de vacciner l'ensemble des résidents qui ont consenti à se faire vacciner. Les résidents étant en phase active de la COVID-19 se feront vacciner ultérieurement.

C'est près de 1200 résidents qui ont reçu le vaccin contre la COVID-19 au cours de la semaine dernière. La seconde dose sera administrée selon les délais prescrits par la santé publique.

« Nos équipes sont très proactives au niveau de la vaccination et l'on poursuit nos efforts en ce sens. Nous sommes tous très fiers du tour de force dont nos équipes ont fait preuve pour le déploiement en temps record de la vaccination de nos résidents », Dominique Pilon, directeur des programmes Jeunesse et des Activités de santé publique et responsable de la vaccination,

À ce jour, le calendrier de vaccination est respecté. Par ailleurs, la vaccination auprès des travailleurs de la santé qui œuvrent dans nos CHSLD est aussi bien entamée et se poursuit auprès des prochains groupes visés selon l'ordre de priorité. Aussi, l'utilisation des doses qui étaient en réserve offre donc davantage de capacité de vaccination à ce moment-ci. Ainsi, tout en continuant d'offrir le vaccin aux employés et médecins des CHSLD et des RI-RTF pour personnes âgées, il est possible de commencer la vaccination de nouveaux groupes prioritaires déterminés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

La vaccination est entamée auprès des travailleurs de la santé offrant des soins dans certains secteurs tels que l'unité COVID-19, les soins intensifs, le bloc opératoire, l'hémodialyse, l'urgence, la cancérologie spécialisée, la clinique d'évaluation désignée, la clinique de dépistage, l'obstétrique spécialisée, l'angio-radiologie et l'endoscopie.

De plus, tel qu'annoncé dans un communiqué émis par la Direction de santé publique de la Montérégie, une clinique de vaccination ouvrira ses portes sur le territoire de la Montérégie-Ouest le 14 janvier, à Candiac. Cette clinique, qui sera d'abord réservée aux travailleurs de la santé ayant un rendez-vous, pourra vacciner plus de 1000 personnes par jour.

Bien que la première dose du vaccin soit donnée, les consignes de prévention comme le port du masque, la distanciation sociale et le lavage des mains sont toujours respectées à l'intérieur de nos établissements.

« Depuis le mois de décembre, les CHSLD de notre territoire n'ont malheureusement pas été épargnés par la COVID-19. La vaccination des résidents complétée dans les CHSLD est donc une excellente nouvelle! C'est grâce aux forces de nos équipes que l'on viendra à bout de ce virus », conclut Yves Masse, président-directeur général du CISSS de la Montérégie-Ouest.

[2021-01-12]

Source : <https://www.santemonteregie.qc.ca/ouest/nouvelles/la-vaccination-des-residents-en-chsld-pour-le-territoire-de-la-monteregie-ouest-est>

Mise à jour de la page Confinement du Québec dans le contexte de la COVID-19

Aide et ressources en cas de violence conjugale

Le confinement et le couvre-feu ne doivent pas empêcher une victime de violence conjugale de quitter un milieu où elle se sent en danger. Si vous êtes victime ou si vous connaissez une victime de violence conjugale, de l'aide et des ressources sont disponibles pour vous.

Pour connaître l'aide et les ressources disponibles, consultez la page [Violence conjugale](#).

Enseignement supérieur

Un maximum d'activités d'enseignement à distance.

Activités en classe permises si la présence de l'étudiant est essentielle à l'acquisition ou à l'évaluation des connaissances.

Stages et laboratoires maintenus.

Bibliothèques demeurent ouvertes uniquement pour l'utilisation du comptoir de prêts et l'accès à des espaces de travail individuels.

Activités socioculturelles en présence suspendues.

[2021-01-13]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/confinement-du-quebec-covid-19/>

Mise à jour de la page Dossier soumis au Conseil des ministres

Services éducatifs à distance et services de garde d'urgence

Mémoire concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 (Services éducatifs à distance et services de garde d'urgence) soumis le 10 décembre 2020 par M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux.

- [Mémoire Concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 \(Services éducatifs à distance et services de garde d'urgence\) \(PDF 171 Ko\)](#)

[2021-01-13]

Source : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/services_educatifs_distance_services_garde_urgence_memoire.pdf?1610556154

Mise à jour du Fil RSS des communiqués et invitations aux médias

Décès de personnes âgées ou vulnérables survenus dans des milieux d'hébergement au cours de la pandémie de COVID-19 - Le Bureau du coroner annonce les dates des premières audiences

13 janvier 2021, 11 h 23

Publié par : [Bureau du coroner](#)

QUÉBEC, le 13 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le 17 juin 2020, la coroner en chef du Québec, M^e Pascale Descary, a ordonné la tenue d'une vaste enquête sur les décès de personnes âgées ou vulnérables survenus dans des milieux d'hébergement au cours de la pandémie de COVID-19. Plus spécifiquement, cette enquête porte sur les décès survenus entre le 12 mars et le 1^{er} mai 2020 au CHSLD Herron de Dorval ainsi que sur un échantillonnage de décès survenus dans

des milieux d'hébergement pour aînés, pour personnes vulnérables ou en perte d'autonomie au cours de la même période.

Le Bureau du coroner annonce aujourd'hui les dates des premières audiences. Compte tenu du contexte actuel de pandémie, sauf avis contraire, toutes les personnes entendues au cours de ces audiences le seront **en mode virtuel**. Il sera également possible d'y assister en ligne. Les renseignements de connexion seront annoncés dans les jours précédant les audiences.

CHSLD Herron (Dorval), CHSLD Sainte-Dorothée (Laval) et CHSLD Yvon-Brunet (Montréal)

Les audiences se tiendront du 8 au 11 février 2021, du 15 au 17 février 2021, du 1^{er} au 4 mars 2021 et du 8 au 11 mars 2021 inclusivement, à 9 h, au palais de justice de Montréal.

CHSLD des Moulins (Terrebonne)

Les audiences publiques se tiendront du 29 mars au 1^{er} avril 2021 inclusivement, à 9 h, au palais de justice de Joliette.

RPA Manoir Liverpool (Lévis)

Les audiences publiques se tiendront du 12 au 15 avril 2021 inclusivement, à 9 h, au palais de justice de Québec.

CHSLD René-Lévesque (Longueuil)

Les audiences publiques se tiendront du 19 au 22 avril 2020 inclusivement, à 9 h, au palais de justice de Longueuil.

CHSLD Lafèche (Shawinigan)

Les audiences publiques se tiendront du 26 au 29 avril 2021 inclusivement, à 9 h, au palais de justice de Shawinigan.

C'est la coroner et avocate Géhane Kamel qui a été désignée pour présider cette enquête. Compte tenu de la complexité du sujet et du nombre important de décès, un coroner ayant une formation médicale, D^r Jacques Ramsay, a été nommé pour assister et éclairer M^e Kamel tout au long du processus. M^e Kamel est également appuyée par deux procureurs, M^eDave Kimpton et M^eJulie Roberge.

Dans un premier temps, M^e Kamel établira les causes et les circonstances des décès ciblés dans chaque milieu d'hébergement. Par la suite, elle pourra élargir la réflexion sur le sujet, notamment en entendant des témoins et des acteurs privilégiés de l'hébergement des personnes âgées au Québec. Ces démarches permettront ultimement à M^eKamel de formuler des recommandations dans le but d'éviter d'autres décès et de protéger la vie humaine.

Pour chaque lieu visé par l'enquête, la liste des témoins sera déposée dans la section [Calendrier des enquêtes publiques](#) du site Internet du Bureau du coroner dans les jours précédant les audiences.

[2021-01-13]

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/deces-de-personnes-agees-ou-vulnerables-survenus-dans-des-milieux-dhebergement-au-cours-de-la-pandem/>

Mise à jour de la page Liste des commerces prioritaires

Restaurants

Les restaurants peuvent uniquement maintenir les services de livraison et de commandes pour emporter. Durant la période de couvre-feu, seule la livraison demeurera possible.

[2021-01-12]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-commerces-prioritaires/>

Mise à jour de la page Liste des secteurs économiques visés par un ordre de fermeture (COVID-19)

Fermeture des commerces non prioritaires

Les [commerces considérés comme non prioritaires](#) doivent fermer leurs portes du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels.

Secteurs économiques concernés

Les activités économiques suivantes doivent cesser **dans les régions et territoires qui se retrouvent en alerte maximale (zone rouge)** :

- les restaurants et les aires de restauration des centres commerciaux et des commerces d'alimentation, sauf pour les livraisons, les commandes à emporter ou les commandes à l'auto;
- les bars et les discothèques;
- les microbrasseries et les distilleries, uniquement pour leurs services de consommation sur place de nourriture ou de boisson;
- les casinos et les maisons de jeux;
- les institutions muséales, les biodômes, les planétariums, les insectariums, les jardins botaniques, les aquariums et les jardins zoologiques, sauf pour leurs activités réalisées à l'extérieur qui nécessitent que les participants soient en mouvement, tels que les activités sportives ou les parcours déambulatoires;
- les arcades et, pour leurs activités intérieures, les sites thématiques, les centres et parcs d'attraction, les centres d'amusement, les centres récréatifs et les parcs aquatiques;
- les saunas et les spas, à l'exception des soins personnels qui y sont dispensés;
- les bibliothèques autres que celles tenues par les établissements d'enseignement, à l'exception des comptoirs de prêts;
- les cinémas et les salles où sont présentés des arts de la scène, y compris les lieux de diffusion;
- les auberges de jeunesse;
- les salles d'entraînement physique;
- tout lieu intérieur, autre qu'une résidence privée ou ce qui en tient lieu, dans les cas suivants :
- lorsqu'il est utilisé aux fins d'y tenir une activité de nature événementielle ou **sociale**,
- lorsqu'il est utilisé pour la pratique de jeux de quilles, de fléchettes, de billard ou d'autres jeux de même **nature**;
- **les entreprises offrant des activités de loisirs ou de sports organisées dans un lieu public (fermées ou activités restreintes)**;
- **les entreprises offrant la location de salles (activités restreintes)**;
- **les commerces de vente au détail visés par un ordre de fermeture**;
- **les entreprises de soins personnels et d'esthétique**;
- **les entreprises offrant des services de toilettage pour animaux.**

Dans tous les cas, la tenue d'activités à distance doit être privilégiée.

[2021-01-13]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-secteurs-economiques-ordre-fermeture-covid-19/>

Mise à jour de la page Actualités récentes

Plus de la moitié des résidents des CHSLD du Québec ont été vaccinés

11 janvier 2021, 16 h 37

Publié par : [Cabinet du premier ministre](#)

Québec, le 11 janvier 2021 – Le premier ministre du Québec, M. François Legault, et le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, ont annoncé que la vaccination contre la COVID-19 auprès des [clientèles](#)

[prioritaires](#) continue de s'accélérer au Québec. Plus de la moitié (53,7 %) des résidents en CHSLD ont été vaccinés jusqu'à maintenant, pour un total de 21 478 personnes.

Dans la journée d'hier, ce sont 8 400 doses de vaccin qui ont été administrées, pour un total de 92 452. Sur 115 375 doses reçues jusqu'à maintenant, 80 % ont déjà été administrées.

Situation critique dans les hôpitaux du Québec

Par ailleurs, la hausse constante des cas et des hospitalisations au cours des dernières semaines impose une pression énorme sur le réseau de la santé et des services sociaux et ses travailleurs, de sorte que plusieurs hôpitaux se situent actuellement à un niveau maximal de délestage et réussissent avec difficulté à réaliser les chirurgies urgentes et oncologiques. Si la tendance se maintient, il pourrait y avoir un dépassement des capacités de lits d'hospitalisation et de soins intensifs pour les patients, autant ceux atteints de la COVID-19 que ceux ayant d'autres maladies.

On dénombre 1 436 patients COVID dans nos hôpitaux. Il faut comprendre que les patients COVID ne nécessitent pas seulement des lits, mais ils sollicitent aussi le personnel. Une infirmière qui est auprès d'un patient atteint de la COVID ne peut pas être auprès d'un autre patient. La première raison pour laquelle on doit faire des efforts et limiter nos contacts, c'est pour aider le personnel de la santé.

Devant la gravité de la situation, le ministère de la Santé et des Services sociaux a donc demandé à plusieurs établissements des régions de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie de se préparer à un dépassement de leur capacité de lits de soins intensifs. La situation est particulièrement critique dans la grande région de Montréal, alors que le nombre d'hospitalisations a plus que doublé au cours du dernier mois.

Bilan des premiers jours du couvre-feu

François Legault est revenu sur le déroulement de la fin de la semaine, alors que le couvre-feu est entré en application. Le premier ministre a été impressionné et touché par la solidarité des Québécois qui, dans la grande majorité, ont respecté le couvre-feu. Il a également remercié les policiers qui ont fait un excellent travail et qui, au cours des deux derniers jours, ont remis 740 amendes, y compris pour des rassemblements dans des maisons. Grâce à leurs interventions, des comportements irresponsables mettant à risque la santé des citoyens sont évités.

Protéger d'abord les 65 ans et plus

Enfin, le premier ministre a tenu à rappeler que les personnes de 65 ans et plus représentent 80 % des patients COVID hospitalisés et 95 % des décès. Conséquemment, les Québécois devraient limiter le plus possible les contacts avec les personnes de 65 ans et plus. Même si cela est difficile, c'est la meilleure façon de protéger nos proches les plus vulnérables, dans un contexte où le virus est partout.

Citations :

« Nous avons déjà vacciné la moitié des résidents des CHSLD et nous sommes en train de vacciner le personnel de la santé. On voit la lumière au bout du tunnel, mais, en attendant, on doit éviter, dans la mesure du possible, les contacts avec des personnes de 65 ans et plus. La situation est vraiment critique, surtout dans la grande région de Montréal. On est obligés de reporter des chirurgies, ça met de la pression sur nos urgences. Je sais que c'est dur, mais les Québécois sont capables de se serrer les coudes quand c'est nécessaire. »

François Legault, premier ministre du Québec

« Plus que jamais, le comportement de chaque citoyen a un impact sur la transmission du virus. Si la tendance actuelle se maintient, les conséquences du non-respect des mesures sanitaires seront dramatiques pour le réseau de la santé, les patients et la population. Nous approchons dangereusement du point de bascule. Si on est confrontés à un dépassement des capacités de lits d'hospitalisation et de soins intensifs, le réseau sera forcé de prendre des décisions encore plus difficiles qu'elles le sont déjà. Des vies sont en jeu. »

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

Faits saillants :

Notons que le délestage touche particulièrement la région de Montréal, mais également d'autres régions, telles que le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Outaouais. Plusieurs activités seront délestées en partie ou en totalité. Mentionnons notamment :

- les chirurgies semi-urgentes et non urgentes (par exemple : orthopédiques, urologiques) ;
- le dépistage du cancer du côlon ;
- les greffes de rein provenant de donneurs vivants (à l'exception de la clientèle pédiatrique) ;
- toutes les consultations non urgentes en clinique externe spécialisée (par exemple : orthopédie, urologie, oto-rhino-laryngologie), procédures non urgentes d'hémodynamie (par exemple : coronarographie).

Rappelons enfin qu'un couvre-feu est en vigueur depuis le samedi 9 janvier et qu'entre 20 h et 5 h, il est interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans le cas d'exceptions. La collaboration et la solidarité de la population sont essentielles afin de réduire la transmission du virus et de casser la deuxième vague.

[2021-01-11]

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/plus-de-la-moitie-des-residents-des-chsld-du-quebec-ont-ete-vaccines/>

Mises à jour : La maladie à Coronavirus (COVID-19) au Québec / Questions et réponses

Questions et réponses concernant les services juridiques et carcéraux dans le contexte de la COVID-19

[Les délais judiciaires sont-ils suspendus?](#)

[Puis-je accéder au palais de justice pour y obtenir un service du ministère de la Justice ou d'une autre organisation s'y trouvant?](#)

[J'ai une entrevue aux petites créances de planifiée, que se passe-t-il?](#)

[2021-01-13]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/services-juridiques-carceraux-covid-19/>

Questions et réponses pour les employeurs et les travailleurs dans le contexte de la COVID-19

[Est-ce que les déplacements des travailleurs culturels entre les régions seront interdits?](#)

[Est-ce que les travailleurs du milieu culturel qui doivent se rendre sur leur lieu de travail pour l'exercice de leur fonction peuvent toujours le faire même pendant le couvre-feu?](#)

[Les bibliothèques peuvent-elles rouvrir?](#)

[2021-01-12]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-employeurs-travailleurs-covid-19/>

Questions et réponses pour les municipalités dans le contexte de la COVID-19

[Quelles sont les mesures particulières applicables aux bibliothèques municipales?](#)

[2021-01-12]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-municipalites-covid-19/>

Questions et réponses sur les événements et les activités dans le contexte de la COVID-19

[Les visiteurs qui ne résident pas à la même adresse sont-ils autorisés à pratiquer une activité touristique ensemble?](#)

[Je souhaite louer une chambre dans ma résidence principale. Puis-je tout de même demeurer dans cette dernière?](#)

[2021-01-13]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-et-reponses-rassemblements-activites-covid-19/>

Mise à jour de la page Vaccins contre la COVID-19

Description

Les personnes âgées de 16 ans et plus peuvent **être vaccinées** contre la **COVID-19**, à moins de contre-indications.

La **vaccination** est **recommandée** en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications à cause de la **COVID-19**, notamment les personnes âgées de 70 ans et plus qui vivent en CHSLD.

Deux vaccins sont actuellement autorisés :

- Le vaccin de Pfizer/BioNTech, autorisé chez les personnes âgées de 16 ans et plus;
- Le vaccin de Moderna, autorisé chez les personnes âgées de 18 ans et plus.

Les études se poursuivent pour autoriser la vaccination chez les personnes âgées de moins de 16 ans.

Les vaccins actuellement autorisés sont à base d'acide ribonucléique (ARN) messenger, c'est-à-dire qu'ils contiennent un brin d'ARN d'une des protéines présentes à la surface du virus SRAS-CoV-2, responsable de la COVID-19. Ce brin d'ARN sert de « recette » au système immunitaire pour produire la protéine. Comme l'ARN est fragile, il est inséré dans une boule de graisse protectrice qui lui permet de pénétrer dans l'organisme et de conserver sa forme jusqu'à ce qu'il entre dans les cellules humaines. Une fois entré, il fournit la recette aux cellules afin qu'elles produisent la protéine. Ensuite, le système immunitaire produira des anticorps en réaction à la présence de cette protéine qu'il reconnaît comme étant un virus.

Les vaccins contre la COVID-19 approuvés par Santé Canada nécessitent deux doses. Ils sont administrés par voie intramusculaire.

L'efficacité de ces vaccins 14 jours après l'administration de la 1^{re} dose et avant la 2^e dose est de plus de 92 %. La 2^e dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la 2^e dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

Ces vaccins ne protègent pas contre le rhume et les infections respiratoires causées par d'autres virus, comme la grippe.

Où vous faire vacciner

Plus d'informations seront disponibles ultérieurement sur les lieux de vaccination.

La vaccination contre la COVID-19 sera gratuite et sera effectuée uniquement par le [Programme québécois d'immunisation](#). Il ne sera pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Toute communication électronique ou téléphonique proposant un vaccin contre la COVID-19 moyennant des frais est frauduleuse. Si vous pensez avoir été victime d'une communication frauduleuse, veuillez en informer le [Centre antifraude du Canada](#).

Sécurité et efficacité des vaccins

Les vaccins contre la COVID-19 approuvés par Santé Canada sont sécuritaires. Ils ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés. L'efficacité de ces vaccins 14 jours après l'administration de la 1^{re} dose et avant la 2^e dose est de plus de 92 %. Leur efficacité est estimée à 95 % après deux doses. Les experts suivent de très près toute manifestation indésirable qui pourrait survenir après la vaccination et prennent les mesures appropriées pour s'assurer que les vaccins sont sécuritaires et efficaces.

Symptômes après la vaccination

Des symptômes peuvent être causés par la vaccination, par exemple une rougeur à l'endroit où l'injection a été faite. D'autres problèmes peuvent arriver par hasard et n'ont aucun lien avec la vaccination, par exemple un rhume ou une gastro.

La majorité des réactions sont bénignes et de courte durée. Les réactions sont moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans.

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19 car il ne contient pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même faire la COVID-19. Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

Nature et fréquence des réactions connues causées par ces vaccins

Fréquence	Réactions connues causées par ces vaccins
Dans la majorité des cas (plus de 50 % des gens)	<ul style="list-style-type: none"> • Douleur à l'endroit où l'injection a été faite
Très souvent (moins de 50 % des gens)	<ul style="list-style-type: none"> • Mal de tête, fatigue, fièvre ou frissons • Douleurs aux jointures • Douleurs musculaires • Diarrhée, vomissements • Enflure des ganglions sous les aisselles
Souvent (moins de 10 % des gens)	<ul style="list-style-type: none"> • Rougeur, gonflement à l'endroit où l'injection a été faite
Rarement (moins de 1 personne sur 1000)	<ul style="list-style-type: none"> • Enflure du visage

Quoi faire après la vaccination

Conseils à suivre dans les minutes suivant la vaccination

Attendez 15 minutes avant de quitter l'endroit où vous avez reçu le vaccin. Si une réaction allergique survient, les symptômes apparaîtront quelques minutes après la vaccination.

Si vous ressentez des effets secondaires, informez-en immédiatement la personne qui vous a donné le vaccin. Elle pourra vous traiter sur place.

Conseils à suivre à la maison

Si vous avez une rougeur, une douleur ou un gonflement à l'endroit où l'injection a été faite, appliquez-y une compresse humide froide.

Au besoin, utilisez un médicament contre la fièvre ou les maux.

Quand consulter

Consultez un médecin si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous ressentez des symptômes graves ou inhabituels.
- Vos symptômes s'aggravent au lieu de s'améliorer.

- Vos symptômes durent depuis plus de 48 heures.

Si vous présentez des [symptômes de la COVID-19](#), consultez l'[Outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19](#) pour savoir si un test de dépistage est nécessaire.

[2021-01-11]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/vaccin-contre-la-covid-19/>

Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS)

Nouveautés et mises sur la page Directives COVID-19

Nouveautés et mises à jour

Guide d'aide à la décision pour le délestage d'activités cliniques

Directive COVID-19

Dernière modification : 12 janvier 2021

No. DGAUMIP-016

Directives pour les communautés religieuses dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Directive COVID-19

Dernière modification : 11 janvier 2021

No. DGAPA-016

Directives relatives aux ressources intermédiaires (RI) et aux ressources de type familial (RTF) adultes et aînés en lien avec la COVID-19

Directive COVID-19

Dernière modification : 11 janvier 2021

No. DGAPA-013.REV1

Directives pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Directive COVID-19

Dernière modification : 11 janvier 2021

No. DGAPA-007.REV1

[2021-01-13]

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/directives-covid-19/>

Mise à jour : COVID-19 pour les professionnels

Le Gouvernement fédéral investit près de 40 millions de dollars supplémentaires pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir pendant la pandémie de la COVID-19

Québec, le 12 janvier 2021

La pandémie de la COVID-19 qui frappe le Canada a des répercussions réelles et concrètes sur la santé et les finances de tous les Canadiens et sur la sécurité publique. C'est pourquoi le gouvernement du Canada prend des mesures pour aider les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir partout au Canada. Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Ahmed Hussen, et le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux du Québec, Lionel Carmant, annoncent qu'un financement fédéral additionnel de 39,8 millions de dollars est accordé aux

communautés du Québec au titre de l'Entente Canada-Québec visant à soutenir la réponse du secteur de l'itinérance à la COVID-19 dans le cadre de Vers un chez-soi.

Ce financement additionnel permettra de poursuivre les efforts communs pour prévenir et atténuer les répercussions de la COVID-19 sur les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Les communautés pourront utiliser ce financement dans différents secteurs d'activités tels que les services de logement, les services de prévention et l'orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges, les services médicaux et de santé, les services de soutien à la clientèle, les investissements en immobilisation ainsi que la coordination des ressources et la collecte de données.

Le financement additionnel annoncé aujourd'hui provient des fonds de 236,7 millions de dollars annoncés par le gouvernement du Canada en septembre dernier dans le cadre de Vers un chez-soi pour aider le secteur de l'itinérance à étendre et accroître les mesures d'urgence mises en place pour faire face à la pandémie de la COVID-19.

Avec ce financement additionnel, le montant total octroyé aux communautés du Québec dans le cadre de cette entente est de 70 467 501 dollars.

Citations

« Chaque Québécois mérite un chez-soi sûr et abordable. Nous savons que les personnes en situation d'itinérance courent un risque accru de contracter la COVID-19. C'est pourquoi il est si important de nous assurer que nos communautés disposent des ressources dont elles ont besoin pour soutenir les personnes en situation d'itinérance et celles à risque de le devenir. Cet investissement dans les communautés du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec contribuera grandement à soutenir les personnes qui en ont le plus besoin. »

Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Ahmed Hussen

« En cette période plus difficile, les organismes qui œuvrent auprès des personnes en situation d'itinérance sont d'autant plus sollicités. Toutes les ressources sont déployées pour répondre aux besoins accrus. Je tiens à souligner la ténacité et l'engagement de tous ceux et celles qui unissent leurs efforts afin d'accompagner les personnes en situation d'itinérance et de favoriser leur bien-être. L'aide financière additionnelle annoncée permettra de mieux soutenir les ressources dans leur mission des plus importantes. »

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux du Québec, Lionel Carmant

Faits saillants

- Toutes les régions qui obtiennent déjà un financement dans le cadre de Vers un chez-soi recevront un financement additionnel.
- L'Entente Canada-Québec visant à soutenir la réponse du secteur de l'itinérance à la COVID-19 dans le cadre de Vers un chez-soi repose sur des modalités et des principes de collaboration établis dans les ententes antérieures en matière d'itinérance et s'appuiera sur les structures d'organisation des services du Québec.

[2021-01-12]

Source : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-2565/>

Gouvernement du Canada (ASPC)

Mise à jour : Maladie à coronavirus (COVID-19) : Documents d'orientation / Communautés

COVID-19 : Guide de ventilation des espaces intérieurs pendant la pandémie

- [Préambule](#)
- [Messages clés](#)
- [Introduction](#)
- [Modes de transmission de la COVID-19](#)
- [Importance des différentes voies de transmission](#)
- [Ventilation](#)

- [Influence de la ventilation sur le risque de transmission par les aérosols](#)
- [L'incidence de la ventilation dépend des activités et du contexte](#)
- [Incidence du nombre de personnes sur la ventilation](#)
- [Améliorer la ventilation](#)
- [Options si la ventilation ne peut être améliorée](#)
- [Conclusion](#)
- [Remerciements](#)
- [Ressources](#)
- [Références](#)

Préambule

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a élaboré ce guide afin de renseigner les Canadiens sur la façon dont la ventilation des espaces intérieurs, combinée à d'autres mesures de santé publique recommandées, peut réduire la propagation de la COVID-19. Ce guide fournit également des conseils pratiques sur la façon d'améliorer la qualité de l'air intérieur, la ventilation et la filtration pour réduire la propagation de la COVID-19. Bien que ce guide soit destiné à être utilisé dans l'ensemble des milieux intérieurs, son application dépendra de ce qui suit :

- l'occupation
- le type de bâtiment
- le type d'activité ayant lieu dans le milieu intérieur en question.

Les lignes directrices canadiennes en matière de santé publique concernant la COVID-19 ont évolué à mesure que notre compréhension de la COVID-19 s'améliore. Nous examinons les données probantes au fur et à mesure qu'elles sont générées et travaillons avec nos partenaires à l'échelle du pays et dans le monde entier afin de nous assurer d'intégrer les informations les plus à jour et de la meilleure qualité à nos lignes directrices.

Messages clés

Le virus causant la COVID-19 est reconnu pour se propager par des gouttelettes et des aérosols, ce qui représente un risque particulier pour les personnes suivantes :

- celles qui se trouvent dans des espaces clos
- celles qui sont dans des situations où les gens sont en contact étroit

Les éléments les plus importants de réduction du risque de transmission de la COVID-19 sont les mesures préventives telles que les suivantes :

- la réduction au minimum du nombre de personnes à un même endroit en même temps
- le maintien d'une distance physique d'au moins deux mètres
- le port de [masques](#) bien conçus et bien ajustés
- la bonne hygiène des mains, le respect de l'étiquette respiratoire

Outre ces pratiques, une ventilation adéquate peut également contribuer à réduire le risque de transmission de la COVID-19 dans les milieux intérieurs et devrait être combinée aux autres mesures de contrôle des sources potentielles d'aérosols infectieux. Il faut garder à l'esprit que l'application d'une ventilation adéquate des milieux intérieurs à elle seule ne suffit pas à protéger les gens contre l'exposition au virus, en particulier :

- lors d'un contact étroit non protégé
- en l'absence des autres mesures de protection

Nous recommandons les mesures suivantes pour favoriser votre protection contre la COVID-19 dans les milieux intérieurs.

Limiter les rassemblements intérieurs

Restreindre les rassemblements à votre ménage immédiat. Lorsque vous interagissez avec des gens qui ne vivent pas sous votre toit :

- faites-le à l'extérieur dans la mesure du possible
- maintenez la distanciation physique
- portez un masque non médical ou un couvre-visage bien conçu et bien ajusté
- envisagez de changer vos plans si les conditions météorologiques se dégradent soudainement.

Vérifiez auprès de votre [autorité locale de santé publique](#) les recommandations qui s'appliquent à votre région.

Ouvrez les portes et les fenêtres

Vous pouvez améliorer la ventilation naturelle en ouvrant les portes et les fenêtres donnant vers l'extérieur :

- si les conditions météorologiques le permettent
- si cela ne pose pas de risque pour la sécurité des occupants

Consultez un professionnel en CVC

Dans la mesure du possible, consultez un professionnel en chauffage, ventilation et climatisation (CVC) afin de déterminer :

- si votre système de CVC convient à ce qui suit :
 - type de milieu
 - type d'activité
 - nombre d'occupants
 - durée d'occupation de l'espace
- si votre système de CVC fonctionne bien
- si vous pouvez augmenter le taux de renouvellement d'air (au besoin)
- s'il est équipé d'un filtre réglé à la plus haute valeur de rapport d'efficacité minimale, communément appelée MERV, que le système peut soutenir

Envisagez d'éviter l'endroit

Si les apports d'air frais délivrés par la ventilation mécanique sont inadéquats et que la ventilation naturelle n'est pas praticable, envisagez d'éviter l'endroit et déplacer vos activités vers un espace mieux ventilé. Si cela n'est pas possible, l'utilisation des dispositifs portatifs de filtration de l'air dotés de filtres à air particulaire à haute efficacité (HEPA) pourrait être envisagée en complémentarité aux autres mesures de contrôles promues par les autorités de santé publique. Nous recommandons de suivre les instructions du fabricant et, si possible, les conseils d'un professionnel expérimenté avant d'installer ces appareils dans votre environnement.

[2021-01-11]

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation.html>

Public Health Ontario (PHO)

Mise à jour: Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) / recently published

RAPID REVIEW

Rapid Review: Risk of COVID-19 Transmission or Outbreaks Impacting Patients or Residents in Health Care Facilities

Nosocomial transmission continues to occur from infected health care workers despite universal masking policies. Current evidence on any additional protection offered by masking patients/residents routinely is very limited.

[2021-01-08]

Source : <https://www.publichealthontario.ca/en/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/novel-coronavirus>

Newfoundland & Labrador Centre for Applied Health Research

Mise à jour: COVID-19 Quick Response Reports for the NL Health System

NLCAHR COVID-19 e-bulletin

A bi-weekly round-up of COVID-19 news and evidence (produced by CHRSP graduate student research assistants Waseem Abu Ashour, Kazeem Adefemi, and Wendy Lasisi under the supervision of Senior CHRSP Research Officer, Pablo Navarro).

[Issue 22: January 12, 2021](#)

NLCAHR COVID-19 Quick Response Reports

[Mental Health of Mental Health and Addictions Clinicians Delivering Virtual Counselling \(January 13, 2021\)](#)

[2021-01-12]

Source : <https://www.nlcahr.mun.ca/CHRSP/COVIDQuickResponse.php>

Autres pays

Mise à jour: Public Health England, UK

Coronavirus (COVID-19): guidance

COVID-19: guidance on shielding and protecting people defined on medical grounds as extremely vulnerable

[2021-01-13]

Source : <https://www.gov.uk/government/collections/coronavirus-covid-19-list-of-guidance>

Mise à jour: Royal College of Obstetricians and Gynaecologists, UK

Coronavirus infection and pregnancy

Information for pregnant women and their families

These Q&As were updated on 12 January 2021 and relate to the [Coronavirus \(COVID-19\) infection and pregnancy – guidance for healthcare professionals: Version 12 – 14 October 2020](#)

The Royal College of Obstetricians and Gynaecologists (RCOG) provides this advice and guidance for your information purposes only. This information is not intended to meet your specific individual healthcare requirements and this information is not a clinical diagnostic service. If you are concerned about your health or healthcare requirements we strongly recommend that you speak to your clinician or other healthcare professional, as appropriate.

- [Coronavirus and pregnancy](#)
- [COVID-19 vaccines, pregnancy and breastfeeding](#)
- [Women at higher risk of serious illness, including women who are Black, Asian or from other ethnic minorities](#)
- [Early pregnancy](#)

- [Mental health](#)
- [Domestic abuse](#)
- [Antenatal care](#)
- [Pregnancy scans](#)
- [Childbirth choices](#)
- [Birth partners](#)
- [Coronavirus testing](#)
- [Postnatal care](#)
- [Information for pregnant women with suspected or confirmed coronavirus](#)
- [Occupational health guidance if you work in a public-facing role](#)

[2021-01-12]

Source : <https://www.rcog.org.uk/en/guidelines-research-services/guidelines/coronavirus-pregnancy/covid-19-virus-infection-and-pregnancy/>

Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

What's new?

You can also keep up with CDC updates on Coronavirus Disease 2019 by [signing up for email updates](#), [syndicating available content](#), and subscribing to [Coronavirus Disease 2019 RSS Feed](#).

- [Requirement for Proof of Negative COVID-19 Test or Recovery from COVID-19 for All Air Passengers Arriving in the United States WEDNESDAY, JANUARY 13, 2021](#)
- [Testing and International Air Travel WEDNESDAY, JANUARY 13, 2021](#)
- [How to Select, Wear, and Clean Your Mask WEDNESDAY, JANUARY 13, 2021](#)
- [EARLY RELEASE: Mitigation Policies and COVID-19-Associated Mortality - 37 European Countries, January 23-June 30, 2020 TUESDAY, JANUARY 12, 2021](#)
- [Toolkit for Correctional and Detention Facilities TUESDAY, JANUARY 12, 2021](#)
- [How to Wear Masks TUESDAY, JANUARY 12, 2021](#)
- [COVID-19 Vaccine FAQs in Correctional and Detention Centers MONDAY, JANUARY 11, 2021](#)
- [US COVID-19 Cases Caused by Variants MONDAY, JANUARY 11, 2021](#)
- [What to Expect after Getting a COVID-19 Vaccine MONDAY, JANUARY 11, 2021](#)
- [Importance of COVID-19 Vaccination for Residents of Long-term Care Facilities MONDAY, JANUARY 11, 2021](#)
- [Vaccines MONDAY, JANUARY 11, 2021](#)
- [Maintaining Essential Services for Malaria in Low-Resource Countries MONDAY, JANUARY 11, 2021](#)
- [Frequently Asked Questions about Coronavirus \(COVID-19\) for Laboratories MONDAY, JANUARY 11, 2021](#)

[2021-01-13]

Source : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/whats-new-all.html>

Norwegian Institute of Public Health (NIPH)

Publications

Advice on priority groups for coronavirus vaccination in Norway (Ethics report)

The expert group in ethics and priority setting presents their preliminary recommendations for coronavirus vaccine prioritisation in Norway.

Key message

The Norwegian Ministry of Health and Care Services has commissioned the Norwegian Institute of Public Health to organise the national coronavirus immunisation programme. As a partial delivery of the assignment, the Norwegian Institute of Public Health has established an external expert group in ethics and prioritisation (henceforth: the ethics advisory group).

This ethics advisory report describes the external group's working process and conclusions concerning the order of priority of the vaccines in the first phase of the Norwegian Coronavirus Immunisation Programme. The overall objective of this ethics advisory report has been to establish clear goals for what the Coronavirus Immunisation Programme should achieve, as well as to make recommendations for which groups should be given priority in the first phase of the programme.

The advisory group has proceeded from values, to goals and lastly to priority categories. The following five values were adopted as the core values to guide prioritisation: equal respect, welfare, equity, trust and legitimacy.

Five goals were then proposed and ranked in order of their importance:

- 1) Reduce the risk of death.
- 2) Reduce the risk of severe illness.
- 3) Maintain essential services and critical infrastructure.
- 4) Protect employment and the economy.
- 5) re-open society.

Based on these values and goals, three categories for prioritisation were established: risk factors for severe illness and death, the infectious situation and occupation.

The ethics advisory group has suggested dynamic health priorities based on the Norwegian Government's long-term scenario for the course of the pandemic and recommended that I. risk groups and II. healthcare personnel should be prioritised in pandemic scenarios 1–2a, and that in the event of widespread infection (scenario 2b–), the priority order should instead be I. healthcare personnel, II. risk groups and III. critical societal functions.

These three priority groups are in accordance with the values, goals and priority categories proposed by the ethics advisory group in this document. These are preliminary recommendations for the order of priority for coronavirus vaccines in Norway, and the ethics advisory group has taken into account that the recommendations may need to be revised if there are significant changes to the empirical evidence.

[2021-01-12]

Source : <https://www.fhi.no/en/publ/2020/advice-on-priority-groups-for-coronavirus-vaccination-in-norway/>

Éric Bédard

De: Nicole Damestoy
Envoyé: 15 janvier 2021 15:06
À: François Desbiens; Michel Roger; Florence Lacasse; Jocelyne Sauv ; Patricia Hudson; Val rie  mond
Cc: Claude Bernier
Objet: Analyse g nominique et fonctionnelle en temps r el des variants du SARS-CoV-2 au Qu bec

Bonjour   tous,

Ce matin, une rencontre de pr sentation des projections de la pand mie a eu lieu en pr sence de M. Yves Ouellet du Conseil ex cutif, Mme Dominique Savoie, sous-ministre en titre au MSSS, Dr Arruda et Dre Opatrny, sous-ministres adjoints au MSSS ainsi que d'autres interlocuteurs .

Lors de cette rencontre, Mme Savoie m'a confirm  verbalement l'autorisation de d buter les travaux visant   rehausser la surveillance et la vigie des nouveaux variants, tel que pr sent  dans la charte de projets d j  d pos e. Une confirmation budg taire et  crite suivra.

Michel, j'ai indiqu  que, d s la semaine prochaine, tu pr voyais envoyer une lettre   tes coll gues des laboratoires du r seau pour que des  chantillons cibl s vous soient envoy s pour s quencage.

Vous pouvez donc d buter les travaux tels que vous les avez pr sent s, pour les aspects qui concernent la surveillance et la vigie. Je n'ai pas compris que cette volont  confirm e englobait les  l ments de recherche, pour cette partie, nous attendrons les confirmations qui par ailleurs proviendront sans doute d'autres organisations.

En vous remerciant   l'avance,

Nicole

Nicole Damestoy

Pr sidente-directrice g n rale

Institut national de sant  publique du Qu bec
945, avenue Wolfe, Qu bec (Qu bec) G1V 5B3
418 650-5115 poste 5336
nicole.damestoy@inspq.qc.ca

INSPQ Centre d'expertise et de r f rence en sant  publique

www.inspq.qc.ca

Ce message peut renfermer des renseignements prot g s ou des informations confidentielles. Si vous l'avez re u par erreur, ou s'il ne vous est pas destin , veuillez en pr venir imm diatement l'exp ditrice et effacer ce courriel.

Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si n cessaire.

Éric Bédard

De: François Desbiens
Envoyé: 18 janvier 2021 13:27
À: Nicole Damestoy
Objet: RE: Nouveau variant et mandat DGSP et financement

Bien compris

Michel a déjà commencé le volet vigie-surveillance qui implique un volume plus grand de séquençage.

Notre questionnement : est ce que Horacio cherche le financement du 5M pour la recherche ? Avec ta réponse je comprends qu'il considère que c'est le FRQ-S qui s'en occupe.

FD

De : Nicole Damestoy
Envoyé : 18 janvier 2021 13:23
À : François Desbiens <francois.desbiens@inspq.qc.ca>
Objet : RE: Nouveau variant et mandat DGSP et financement

Bonjour François,

J'ai compris de la demande reçue verbalement et de la lettre d'Horacio qui a suivi vendredi dernier, qu'il ne fallait pas tarder pour **démarrer le projet volet vigie-surveillance**.

La lettre d'Horacio spécifie que la charte de projet et la confirmation budgétaire suivrait.

J'ai déjà dit à Michel que ce que nous avons en main ne constitue pas, selon moi, une autorisation pour le volet fonctionnel du projet (ie. Les projets de recherche en lien avec FRSQ) et ne remplace pas les démarches que M. Quirion fait de son côté pour compléter ce financement.

Nicole

De : François Desbiens
Envoyé : 18 janvier 2021 12:59
À : Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca>
Objet : Nouveau variant et mandat DGSP et financement

Salut

Je viens de parler à Michel Roger.

La demande de 14 M pour le projet Variant Covid-19 inclue un 5M pour financer de la recherche pertinente.

Qui devons nous rencontrer pour discuter de l'acceptabilité pour la DGSP de financer cette composante à la place du MEI qui finance usuellement le FRQ-S?

Nous croyons que le FRQ-S devrait gérer ce montant et que le LSPQ/INSPQ devrait présider le comité devant choisir les projets.

On s'en parle plus tard.

FD

D^r François Desbiens, M.D., MPH, FRCP
Vice-président aux affaires scientifiques
Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 5B3
418 650-5115, poste 5310
francois.desbiens@inspq.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez prévenir immédiatement l'expéditrice et effacer ce courriel. De plus, par respect pour l'environnement, l'imprimer seulement si nécessaire.

Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

18 JANVIER 2021

[Pour la période du vendredi 16 au lundi 18 janvier 2021]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 18 JANVIER 2021 À 12 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusées sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/covid-19>

Sommaire

Québec.ca	1
MSSS	8
ASPC	9
ACMTS	12
Statistique Canada	12
CCNSE	13
BCCDC	13
AUTRES PAYS : CEBM, HCSP, ECDPC, RCP, CDC, NIPH	13

Québec.ca

Mise à jour de la page Soutien en santé psychologique pour les travailleurs autonomes

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, des initiatives sont mises en place pour soutenir les travailleurs autonomes, notamment en matière de gestion du stress et de santé psychologique.

L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés proposera gratuitement des webinaires qui porteront spécifiquement sur la gestion du stress et la santé psychologique. Ces ateliers en ligne permettront aux travailleurs autonomes d'acquérir des outils et des stratégies qui les aideront à faire face à l'incertitude liée à la pandémie. Le calendrier des webinaires sera bientôt disponible.

Inscription

Vous pouvez déjà signifier votre intérêt à assister aux webinaires, en remplissant le [formulaire en ligne](#). Autrement, vous pouvez composer le [1 877 644-4545](tel:18776444545) et un membre de notre personnel pourra vous porter assistance.

Si vous vivez du stress, de l'anxiété ou de la déprime, vous pouvez contacter le service [Info-Social 811](#). Des professionnels en intervention psychosociale vous offriront du soutien et partageront de l'information et des conseils avec vous selon vos besoins.

[2021-01-18]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/soutien-sante-psychologique-travailleurs-autonomes/>

Mise à jour de la page Confinement au Québec dans le contexte de la COVID-19

Loisir et sport

Les déplacements en provenance ou en direction d'une zone rouge ne sont pas recommandés.

Les activités de loisir et de sport extérieures réalisées en pratique libre dans le respect des consignes sanitaires sont autorisées (ex. : marche, ski de fond, patinage). Elles devront désormais se limiter à la pratique individuelle ou avec les occupants d'une même résidence privée. Une personne qui habite seule peut également faire une activité extérieure avec une autre personne, peu importe si cette dernière habite seule ou non. Il est toutefois recommandé que ce soit toujours la même personne. Une distance minimale de 2 mètres doit également être maintenue en tout temps.

Les stations de ski alpin demeureront ouvertes, mais celles offrant du ski de soirée devront cesser leurs activités à 19 h 30 jusqu'au 8 février inclusivement, et ce, pour respecter le couvre-feu en vigueur.

Dans les lieux extérieurs à accès contrôlé, une gestion de l'achalandage doit être effectuée.

Dans les lieux extérieurs à accès libre, la capacité d'accueil doit être indiquée, de même qu'un rappel des consignes sanitaires.

Les activités de loisir et de sport intérieures seront interdites à compter du 9 janvier 2021, à l'exception des cours d'éducation physique et des programmes particuliers en contexte scolaire, de l'entraînement des athlètes identifiés et des sports professionnels qui ont déjà reçu une autorisation des autorités de santé publique

Organismes communautaires

Maintien des **services**.

Les rencontres de groupes en personnes, comme les rencontres des Alcooliques anonymes, sont autorisées à se tenir avec un maximum de 25 participants et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Les organisateurs doivent prévoir la documentation nécessaire pour les participants et les employés si les rencontres exigent un déplacement pendant les heures du couvre-feu. Dans la mesure du possible, l'horaire des rencontres devrait être adapté afin de tenir compte des heures de couvre-feu.

[2021-01-15]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/confinement-du-quebec-covid-19/>

Mise à jour: Conversions d'activités industrielles (COVID-19)

Conversion d'activités industrielles (COVID-19)

Les entreprises qui réorganisent leurs activités pour fournir des produits essentiels en lien avec la pandémie **n'ont pas à obtenir une autorisation ministérielle du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) si elles sont dans l'une des deux situations suivantes :**

- Augmentation de production d'un produit qu'elles fabriquaient déjà;
- Modification temporaire des activités habituelles pour fournir un nouveau produit. Ces activités concernent des équipements qui pourraient être modifiés ou des installations qui pourraient être réorganisées rapidement pour répondre aux besoins médicaux, notamment la fabrication d'équipements de protection individuelle comme des gants, des masques et des sarreaux, des désinfectants, des lingettes, des respirateurs et d'autres équipements et fournitures médicaux.

Cette exemption du MELCC ne constitue pas un moyen de vous soustraire aux mesures de restriction et de confinement en vigueur, ni d'obtenir une désignation prioritaire pour votre entreprise. Pour ce faire, consultez la page Réduction au minimum des services et activités non prioritaires.

Pour vous prévaloir de l'exemption du MELCC, faites parvenir les détails suivants à l'adresse declaration.industrielle@environnement.gouv.qc.ca :

- Nom de l'entreprise
- Adresse du siège social;
- Personne responsable de la modification ou de l'ajout (nom, prénom, numéro de téléphone et adresse courriel);
- Adresse du lieu de production;
- Type de modification ou d'ajout;
- Justification de la modification ou de l'ajout en lien avec la COVID-19;
- Durée de la modification ou de l'ajout;
- Description du bien produit ou du service;
- Quantité de production prévue;
- Secteur d'activité visé par la modification.

Il faut prévoir un délai de 48 heures pour recevoir la confirmation de l'exemption, qui sera en vigueur sur-le-champ.

Cette mesure exceptionnelle est temporaire et valide uniquement pour la durée de l'état d'urgence sanitaire. À la fin de cette période, les activités temporaires devront cesser dans les meilleurs délais.

Une [autorisation environnementale](#) est habituellement nécessaire lorsqu'il y a des rejets de contaminants dans l'environnement (gaz, liquides, etc.) et pour la conservation des milieux hydriques et humides.

Les autres dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement demeurent applicables. C'est le cas, notamment, de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, qui s'applique le cas échéant, ainsi que des exigences et des normes de rejet dans l'environnement. De même, quiconque est responsable du rejet accidentel d'un contaminant dans l'environnement doit, sans délai, faire cesser le rejet et en aviser le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Pour toute autre question, écrivez à declaration.industrielle@environnement.gouv.qc.ca.

[2021-01-18]

Source : <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/conversion-dactivites-industrielles-covid-19/>

Mise à jour : Directives spécifiques pour le milieu de l'éducation (COVID-19)

Secondaire

L'organisation scolaire pour le secondaire se fait sur le même principe que pour les élèves du primaire, c'est-à-dire que les horaires des cours et des projets particuliers sont réaménagés sur la base des groupes-classes stables. Ainsi, aucune distanciation physique n'est requise entre les élèves faisant partie d'un même groupe-classe stable. L'ensemble des matières est enseigné (y compris les programmes du domaine des arts ainsi que l'éducation physique et à la santé). Les enseignants se déplacent selon les matières à enseigner, alors que les élèves restent toujours dans le même local.

Pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire, les centres de services scolaires (CSS), les commissions scolaires (anglophones et à statut particulier) et les établissements d'enseignement privé bénéficient d'une solution alternative si le réaménagement de l'horaire des cours (dont les cours à option et les projets particuliers) est impossible pour respecter le principe des groupes-classes stables. Selon les besoins identifiés dans leurs milieux respectifs, les organisations scolaires peuvent favoriser une formule en alternance, avec un seuil minimal de 50 % du temps habituellement prescrit pour chacune des matières, complété par des apprentissages en ligne et des travaux à faire à la maison.

En zone rouge, la formule en alternance est obligatoire pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire.

Pour plus d'information sur le port du couvre-visage et du masque, consultez le [feuille explicatif \(PDF 246 Ko\)](#) concernant le port du couvre-visage et du masque dans divers contextes.

Par ailleurs, les élèves présentant une condition significative qui les empêche de porter le couvre-visage ou le masque de procédure de façon sécuritaire sont exemptés de cette obligation. Consultez la page [Port du masque ou du couvre-visage dans les lieux publics en contexte de la pandémie de COVID-19](#) pour en savoir plus sur les exemptions autorisées.

[2021-01-15]

Source : https://www.quebec.ca/education/organisation-activites-scolaires-covid-19/?fbclid=IwAR2I5P1Lbj8qzoJkslwTDXArA_m-j06VYDxqbgKEWhaw6WGBPmpEt0ygFHc#recherchePiv

Mise à jour : Fil RSS des communiqués et invitations aux médias

Pandémie de la COVID-19 - Mise à jour du calendrier de livraison des doses de vaccins de Pfizer

QUÉBEC, le 15 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) annonce qu'en raison du réaménagement de la chaîne de production de la compagnie Pfizer et du retard que cela causera dans la livraison des doses de vaccins, le calendrier de livraison a dû être mis à jour.

En effet, puisque Pfizer doit diminuer sa capacité de production de vaccins contre la COVID-19 pour au moins quatre semaines, 86 775 des 176 475 doses qui étaient prévues d'ici le 8 février ne pourront être livrées. Cette diminution des arrivages implique une révision des objectifs présentés ces derniers jours. Les équipes du MSSS travaillent activement à établir une nouvelle planification de la distribution des doses en conséquence, selon les priorités de vaccination établies.

Correction des quantités à recevoir

Semaines	Du 18 janvier	Du 25 janvier	Du 1 ^{er} février
Nombre de doses prévu	46 800	46 800	82 875
Nombre de doses corrigé	41 925	8 775	39 000

Au Québec, 127 073 doses de vaccin ont été administrées jusqu'à maintenant, dont 27 654 auprès des résidents de CHSLD, ce qui représente près de 65 % des personnes hébergées. Du côté du personnel soignant, ce sont 94 318 personnes qui ont été vaccinées, sur 325 000. Les autres doses ont été administrées à des proches aidants et à des personnes qui vivent dans des communautés éloignées ou isolées.

Le calendrier de vaccination s'adapte en continu avec la confirmation de l'arrivée des vaccins, de manière conforme avec le respect des groupes prioritaires établis, dont, en premier lieu, les résidents des CHSLD et le personnel du réseau. À l'heure actuelle, des projections peuvent être établies jusqu'à la fin mars, en fonction des livraisons prévues.

Faits saillants :

Rappelons qu'en raison des enjeux actuels entourant la capacité du réseau de la santé et des services sociaux, la stratégie adoptée par les autorités de santé publique est d'immuniser le plus grand nombre de personnes possible auprès des groupes prioritaires. Toutes les doses de vaccin reçues seront donc utilisées en ce sens.

Notons que les données quotidiennes concernant la vaccination sont disponibles chaque jour dès 13 h sur [Quebec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID).

[2021-01-15]

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/pandemie-de-la-covid-19-mise-a-jour-du-calendrier-de-livraison-des-doses-de-vaccins-de-pfizer/>

Mise à jour: Liste des commerces prioritaires

Services de soins esthétiques

Les services de soins esthétiques (électrolyse, épilation au laser, etc.), doivent cesser durant cette période. Toutefois, les suivis de soins qui sont nécessaires pour l'état de santé des patients (suivis postopératoires ou de nature thérapeutique) continuent à être offerts durant cette période. Les entreprises offrant des services de prothèses capillaires ne sont pas visées par ces mesures et peuvent poursuivre leurs activités. Ces entreprises devront être fermées au plus tard à 19 h 30 pour respecter le couvre-feu de 20 h.

Services de soins esthétiques pour animaux

Les entreprises offrant des services de soins esthétiques pour les animaux sont également visées par la fermeture. Les services de toilettage d'animaux ne sont donc pas autorisés durant cette période.

[2021-01-18]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/liste-commerces-prioritaires/>

Mise à jour: Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels en lien avec la pandémie de la COVID-19

Plusieurs décrets et arrêtés ministériels ont été signés par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

Depuis le début de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, a eu lieu l'adoption :

[...] [l'Arrêté numéro 2021-001 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 janvier 2021 \(PDF 141 Ko\)](#).

[2021-01-18]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-prises-decrets-arretes-ministeriels/>

Mise à jour: Questions et réponses sur l'éducation et la famille dans le contexte de la COVID-19

Est-ce que les élèves qui reviennent d'un voyage à l'étranger auront accès à de l'enseignement à distance?

Les élèves qui reviennent de l'étranger ne pourront bénéficier de l'offre minimale de services éducatifs à distance. Ils ne sont pas visés par les [seuils minimaux de services éducatifs](#) prescrits.

Par ailleurs, tous les voyageurs qui entrent au Canada en provenance de l'extérieur du pays ont l'obligation de s'isoler pour une période de 14 jours. Cette période d'isolement doit être complétée par une famille même si elle vient de terminer un isolement à l'étranger à la suite d'un diagnostic de COVID. Les enfants devront donc terminer leur quarantaine obligatoire avant leur retour en classe. Pour plus d'information, consultez les [consignes aux voyageurs](#).

[2021-01-18]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/>

Nouvelle : Plan d'action interministériel en santé mentale 2021-2026 – Début des consultations non partisans concernant l'effet de la crise sanitaire actuelle sur la santé mentale des Québécoises et Québécois

QUÉBEC, le 18 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a tenu à rappeler que c'est demain que s'amorceront les consultations, en collaboration avec les groupes d'opposition, en ce qui concerne les effets de la pandémie sur la santé mentale de la population québécoise. Elles avaient été annoncées en décembre dernier.

Ces consultations, qui rassembleront divers participants, se dérouleront virtuellement, pendant deux jours. L'objectif est de donner la parole à certains groupes afin de réfléchir ensemble, de manière non partisane, sur les besoins de la population en santé mentale, en temps de pandémie. Différents thèmes seront abordés, dont l'impact de la pandémie sur l'incidence liée à l'anxiété et à la dépression, de même que la stigmatisation liée à la santé mentale.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du prochain Plan d'action interministériel en santé mentale. Elle vient s'ajouter aux efforts déjà déployés en ce sens, notamment les deux forums sur la santé mentale tenus au cours de la dernière année, l'un portant sur la jeunesse et l'autre sur les adultes ainsi que les Premières Nations et les Inuits.

Pour en savoir davantage et visionner en direct les consultations, veuillez consulter l'adresse suivante : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-mentale/consultations-concernant-les-effets-de-la-pandemie-sur-la-sante-mentale/>.

Citation :

« La tenue de ces deux journées de consultations va nous aider à mieux comprendre les enjeux de santé mentale vécus en cette période critique. Nous pourrions ainsi mieux circonscrire les besoins des personnes, et tout particulièrement des personnes les plus vulnérables, afin de leur offrir des services mieux adaptés à leur situation, à la fois mieux intégrés et plus diversifiés, mais surtout encore plus accessibles. »

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

Faits saillants :

Rappelons que la démarche vise globalement à soutenir les travaux entourant l'élaboration du prochain Plan d'action interministériel en santé mentale.

Il est à noter que des consultations en santé mentale auprès des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des Premières Nations et des Inuits sont aussi prévues au cours des prochains mois.

[2021-01-18]

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/plan-daction-interministeriel-en-sante-mentale-2021-2026-debut-des-consultations-non-partisanes-conc/>

Nouvelle: L'Opposition officielle demande un soutien financier pour le traitement écoresponsable des masques de procédure en milieu scolaire

QUÉBEC, le 18 janv. 2021 /CNW Telbec/ - En ce lundi de l'ouverture des classes où les élèves du secondaire prennent le chemin du retour à l'école, le porte-parole de l'Opposition officielle dans les dossiers jeunesse et environnement, Frantz Benjamin, invite le premier ministre du Québec responsable des dossiers jeunesse, le ministre de l'Éducation et le ministre de l'Environnement, à mettre en place rapidement un soutien financier pour les écoles afin de pouvoir assumer les coûts de collecte et de traitement écoresponsables des quelque 85 millions de masques de procédure qui pourraient éventuellement se retrouver dans les poubelles.

« Quand on sait qu'avec les consignes gouvernementales, les écoles doivent faire respecter les nouvelles mesures notamment en fournissant deux masques par jour à chaque élève en plus de ceux qui sont remis aux membres du personnel, c'est plus d'un demi-million de masques par jour qui se ramasseraient dans les poubelles, rappelle monsieur Benjamin ». Le coût de traitement écoresponsable est évalué par Recyc-Québec à environ 50 000 \$ pour 1500 élèves. On comprend vite qu'aucune école n'a les moyens de répondre à de tels coûts. Au total, cela pourrait représenter facilement une dépense d'environ 30 millions de dollars pour le milieu scolaire.

De plus, lorsqu'on sait que l'enjeu de ces masques fabriqués en polypropylène représente un défi important en matière environnementale, il faut se demander si le ministre de l'Environnement, Benoît Charrette, a pleinement joué son rôle au sein du conseil des ministres.

Les jeunes du Québec, souligne le député de Viau, « souhaitent que leur gouvernement prenne les bonnes mesures pour combattre la pandémie tout en protégeant la planète. Plusieurs initiatives jeunesse vont dans le sens de ces préoccupations. La mobilisation des jeunes du Québec en faveur de la lutte aux changements climatiques et pour l'avènement d'une école écoresponsable et résolument engagée en ce sens doit trouver des échos favorables au gouvernement ».

À la suite de la déception engendrée par le Plan vert de la CAQ dans les milieux jeunesse, nous invitons le gouvernement à prendre les actions cohérentes afin de protéger notre environnement tout en agissant face à la pandémie. Il est à souhaiter que le gouvernement soutienne les écoles et les élèves dans leurs efforts d'écoresponsabilité et dans la lutte aux changements climatiques.

[2021-01-18]

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/lopposition-officielle-demande-un-soutien-financier-pour-le-traitement-ecoresponsable-des-masques-de/>

Mise à jour: Vente de cannabis en ligne et en succursale au Québec | SQDC

COVID-19

Pour une durée temporaire

Livraisons express effectuées entre 15 h et 19 h
Modifications des heures d'ouverture des succursales

[2021-01-18]

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/societe-quebecoise-cannabis/>

Ministère de la santé et des services sociaux

Mise à jour: Directives liées à la COVID-19

Directive sur les visites et sorties pour certains milieux de vie, d'hébergement ou de soins pour la période de confinement du 9 janvier au 8 février 2021

Description

Compte tenu de la situation épidémiologique au Québec et afin de limiter la propagation de la COVID-19;

Considérant les annonces du premier ministre et du gouvernement du 6 janvier 2021 portant sur les consignes à la population générale pour la période de confinement;

Vous trouverez les mesures à appliquer pour les visites et sorties dans les milieux de vie, milieux de soins ou d'hébergement (pour les 18 ans et moins : RI-RTF jeunesse, RAC, URCI, internat, foyer de groupe et les milieux de réadaptation en déficience physique et CRJDA ainsi que pour toute clientèle dans les RHD, CRD et dans certains milieux communautaires en santé mentale (centre de crise)).

Pour les autres milieux de vie et de soins adultes (CHSLD, RI-RTF, RPA, RAC, URCI, internat, foyer de groupe, les milieux de réadaptation en santé physique, en déficience physique ou réadaptation modérée) veuillez-vous référer à la directive DGAPA-019.REV2.

Mots-clés: Parent, Proche aidant

[2021-01-15]

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002863/>

Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

Mise à jour : Vaccins et traitements contre la COVID-19 : Déploiement du vaccin

Distribution des vaccins

Toutes les personnes au Canada à qui les autorités sanitaires fédérales, provinciales et territoriales l'ont recommandé recevront le vaccin contre la COVID-19. Depuis décembre 2020, des doses des vaccins sont distribuées par phase au Canada. En supposant que l'approvisionnement en vaccins sûrs et efficaces se poursuive, il devrait y avoir assez de doses pour immuniser toutes les personnes au Canada pour lesquelles les vaccins sont approuvés et recommandés. Nous nous attendons à y arriver d'ici septembre 2021.

Le tableau suivant décrit les quantités de vaccins COVID-19 qui ont été livrées aux provinces et territoires à ce jour. Le tableau de la distribution totale confirmée de vaccins sera mis à jour chaque semaine.

Veillez prendre note : Le tableau ci-dessous ne représente pas le montant total de la livraison des doses du vaccin de Moderna prévu pour la semaine du 11 janvier puisque les envois effectués aux provinces et aux territoires sont actuellement en cours.

Distribution totale confirmée des vaccins contre la COVID-19 au 14 janvier 2021, 12 h HNE

Distribution du vaccin	Pfizer-BioNTech	Moderna	Total
Total disponible au Canada	588 900	176 200	765 100
Terre-Neuve-et-Labrador	8 775	2 400	11 175
Île-du-Prince-Édouard	5 850	2 400	8 250
Nouvelle-Écosse	15 600	7 400	23 000
Nouveau-Brunswick	12 675	5 100	17 775
Québec	129 675	32 500	162 175
Ontario	224 250	52 800	277 050
Manitoba	26 325	7 300	33 625

Distribution totale confirmée des vaccins contre la COVID-19 au 14 janvier 2021, 12 h HNE

Distribution du vaccin	Pfizer-BioNTech	Moderna	Total
Saskatchewan	19 500	4 900	24 400
Alberta	67 275	16 900	84 175
Colombie-Britannique	78 975	20 500	99 475
Yukon	0	7 200	7 200
Territoires du Nord-Ouest	0	7 200	7 200
Nunavut	0	6 000	6 000
Allocation fédérale Note de bas de page 1	0	3 600	3 600

Note de bas de page 1

L'allocation fédérale inclut les doses destinées à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), aux Forces armées canadiennes et à Service correctionnel Canada.

Les tableaux suivants décrivent les allocations de vaccins qui devraient être disponibles pour les provinces et les territoires au cours des prochaines semaines. Ces tableaux sont mis à jour au fur et à mesure que les quantités de vaccins disponibles et que le calendrier des futures livraisons sont confirmés.

Allocation prévue du vaccin de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 aux provinces et territoires

Nous mettons à jour en ce moment le tableau indiquant les doses prévues du vaccin contre la COVID 19 de Pfizer BioNTech allouées aux provinces et aux territoires selon les changements apportés aux calendriers de fabrication.

Allocation prévue du vaccin de Moderna contre la COVID-19 aux provinces et territoires

Lieu de distribution	11-17 janv	1-7 fév	22-28 fév
Allocations totales prévues	171 700	230 400	249 600

Lieu de distribution	11-17 janv	1-7 fév	22-28 fév
Terre-Neuve-et-Labrador	2 400	2 800	3 000
Île-du-Prince-Édouard	1 200	1 200	1 200
Nouvelle-Écosse	3 700	5 400	5 900
Nouveau-Brunswick	2 700	4 300	4 700
Québec	34 000	47 400	51 800
Ontario	56 700	81 600	89 100
Manitoba	7 400	7 600	8 400
Saskatchewan	5 400	6 500	7 100
Alberta	17 100	24 600	27 000
Colombie-Britannique	20 700	28 600	31 000
Yukon	7 200	7 200	7 200
Territoires du Nord-Ouest	7 200	7 200	7 200
Nunavut	6 000	6 000	6 000

[2021-01-15]

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/covid-19-vaccins-traitements/deploiement-vaccin.html>

L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS)

Mise à jour: Reports

[Ongoing Trials for Drugs in the Prevention and Treatment of COVID-19](#)

This report provides information on ongoing randomized controlled trials of drugs being investigated to treat or prevent COVID-19. It will be updated every two weeks. Ongoing trials of vaccines and plasma-based therapies are addressed in separate CADTH reports. Link to Report Ongoing Trials for Drugs in the Prevention and Treatment of COVID-19 (Updated January 8, [...])

[2021-01-15]

Source : <https://covid.cadth.ca/tag/cadth-report/>

Statistique Canada

Nouveauté: COVID-19: Data to Insights for a Better Canada

A series of articles on various subjects which explore the impact of COVID-19 on the socio-economic landscape. New articles will be released periodically.

- [The impact of the pandemic on the solvency of corporations, third quarter 2020](#)

This article examines the changes in the number of companies that filed under the Bankruptcy and Insolvency Act and the Corporations' Creditors Arrangement Act from 2006 to the third quarter of 2020. The analysis highlights the number of firms filing for creditor protection, as well as the financial position of these firms before the onset of the pandemic.

- [COVID-19 Impact Analysis and 2020 Outlook: The Retail Services Price Index](#)

This article contributes to a series studies of COVID-19 impact on Canadian industries, with focus on the Retail Services Price Index (RSPI). The study analyzes the movements of RSPI during 2020 pandemic by subsectors, including clothing stores, grocery stores, and electronic stores, etc. It also compares different responses of retail sectors during 2020 pandemic and during 2008-2009 recession. Based on the in-depth analysis, the article also provides an outlook of the price index trend for the year 2020.

- [The COVID-19 pandemic and life satisfaction in Canada](#)

The COVID-19 pandemic has had unprecedented impacts on many key aspects of life, such as health, social connections, mobility, employment and incomes. Life satisfaction provides the best available umbrella measure of the combined effects of these changes on the well-being of Canadians. Using population-representative samples from two Statistics Canada surveys, this study compares the life satisfaction of Canadians before and during the COVID-19 pandemic.

[2021-01-15]

Source : <https://www.statcan.gc.ca/eng/covid19>

Centre de collaboration nationale en santé environnementale

Environmental Health Resources for the COVID-19

Indoor Environments

Can CO2 Sensors be Used to Assess COVID-19 Transmission Risk? (Eykelbosh, Jan 2021) NEW

This **NCCEH blog** examines the notion of using inexpensive CO2 sensors to monitor ventilation in indoor spaces and their use as a proxy for SARS-CoV-2 transmission risk.

Screening and Sampling

Looking for COVID clues in our sewers (O'Keeffe, Jan 2021) NEW

Wastewater based epidemiology (WBE), has been proposed as a tool for monitoring the occurrence, spread or resurgence of COVID-19 in the community by detecting viral signals in pooled samples of sewage. This **NCCEH blog** outlines the potential application of the technology, current research, and potential challenges for widespread deployment of WBE as a public health tool for pandemic management.

[2021-01-16]

Source : <https://ncceh.ca/environmental-health-in-canada/health-agency-projects/environmental-health-resources-covid-19>

BC Centre for Disease Control

New Today

Find the latest guidance documents and updates to the website for health professionals.

- Updated: [Clinical Reference Group Recommendations: Therapies for COVID-19](#)
- Updated: [BC COVID-19 Therapeutic Committee Report on Therapies for COVID-19: Situation, Background, Assessment, Recommendations](#)
- Updated: [Antimicrobial and Immunomodulatory Therapy in Adult Patients with COVID-19](#)

[2021-01-18]

Source : <http://www.bccdc.ca/health-professionals/clinical-resources/covid-19-care/new-today>

Autres pays

The Centre for Evidence-Based Medicine

Oxford COVID-19 Evidence services

Baricitini Ferner RE, Aronson JK.
Drug vignettes

[2021-01-18]

Source : <https://www.cebm.net/oxford-covid-19-evidence-service/>

Haut Conseil de la Santé publique

Dernières mises en ligne

[Available english versions](#)

- [Covid-19 : transfert dans un service de soins de suite ou un Ehpad \(avis complémentaire\)](#)
- [Diagnostic et dépistage du Covid-19 par poolage : actualisation des recommandations](#)
- [Analyse du risque de transmission du virus SARS-CoV-2 par le fumeur](#)

[2021-01-18]

Source : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3168585/fr/tous-les-travaux-de-la-has-covid-19

European Centre for Disease Prevention and Control

Publications and data

Sequencing of SARS-CoV-2 - first update

This technical guidance aims to provide guidelines to laboratories and relevant stakeholders in the European Union (EU), European Economic Area (EEA) and other countries in the WHO European region in making decisions on establishing sequencing capacities and capabilities, in making decisions on which technologies to use and/or in deciding on the role of sequencing for SARS-CoV-2 diagnostics, research, outbreak investigations and surveillance. It addresses the most used sequencing technologies and their applications and proposes a central standardisation process to analyse and report the findings of SARS-CoV-2 genetic characterisations.

In the context of the recently identified new variant (SARS-CoV-2 VOC 202012/01) reported by the UK, and the urgent need to assess the extent to which it is circulating in EU/EEA countries, the document includes a section on sampling approaches. Particular priority at this time (i.e. during early 2021) should be given to sequencing of isolates from the following cases: those with epidemiological links to areas known to be affected, those occurring as part of sudden increases or unusual distributions of cases, reinfections and monoclonal antibody treatment failures, and those for which there is evidence of S-gene 'drop out' in PCR testing. When assays for specific detection of this variant become available, they can be used for screening for samples to be sequenced.

ECDC rapid assessment of laboratory practices and needs related to COVID-19

This report assesses the current status of the EU/EEA and the UK COVID-19 laboratory response based on a short survey sent to all Member States and the UK.

Executive summary

- EU/EEA Member States and the UK have increased their laboratory capacity tremendously over the past 11 months as the majority of the Member States reported sufficient testing capacity until March 2021.
- Many countries are adding rapid antigen detection tests (RADT) to their testing strategies in order to reduce pressure on RT-PCR testing.
- Some Member States have already included RADT in their case definition.

- The main bottlenecks, such as shortages of laboratory consumables and human resources, as well as sample storing facilities, continue to exist and may affect the overall laboratory response to COVID-19.

[2021-01-18]

Source : https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data?f%5B0%5D=output_types%3A1244

Royal College of psychiatrists

Research has shown that long-COVID or Post-COVID-19 Syndrome can include psychological, psychiatric and neuropsychiatric symptoms.

This page brings together the current professional guidance on managing this new and emerging condition and the symptoms associated with it. We will continue to update this page as new guidance and evidence emerge.

Post-COVID-19 Syndrome: definitions and NICE/SIGN/RCGP guidance

The National Institute for Health and Care Excellence (NICE) outlines the following definitions around what has been commonly described as 'long-Covid':

- Ongoing symptomatic COVID-19: signs and symptoms of COVID-19 from 4 to 12 weeks.
- Post-COVID-19 syndrome: signs and symptoms that develop during or after an infection consistent with COVID-19, continue for more than 12 weeks and are not explained by an alternative diagnosis.

Below is the recently developed COVID-19 rapid guideline which can support health and care practitioners in managing these symptoms and providing adequate care for patients experiencing difficulties with mental health symptoms associated with the long-term effects of COVID-19. This guideline has been developed jointly by NICE, the Scottish Intercollegiate Guidelines Network (SIGN) and the Royal College of General Practitioners (RCGP).

The guideline includes recommendations on identifying people with ongoing symptomatic COVID-19 or post-COVID-19 syndrome, investigations and referral and planning care. It recommends that:

- People with ongoing symptoms four weeks or more after the start of suspected or confirmed acute COVID-19 should be urgently referred to psychiatric assessment if they have severe psychiatric symptoms or are at risk of self-harm or suicide.
- Primary care and community settings should follow relevant national or local guidelines on referral for people who have anxiety and mood disorders, or other psychiatric symptoms. Referral to liaison psychiatry should be considered, especially if they have a complex physical and mental health presentation.
- Physical, psychological and psychiatric aspects of rehabilitation should be considered. The core team could include clinical psychology and psychiatry.
- They have applied a 'living' approach which means that targeted areas of the guideline will be continuously reviewed and updated in response to emerging evidence.

NICE have applied a 'living' approach to the guidance which means that targeted areas of the guideline will be continuously reviewed and updated in response to emerging evidence.

View the guidance: [COVID-19 rapid guideline: managing the long-term effects of COVID-19](#)

[2021-01-18]

Source : <https://www.rcpsych.ac.uk/about-us/responding-to-covid-19/responding-to-covid-19-guidance-for-clinicians>

Centers for Disease Control and Prevention

What's New?

- [COVID-19 Vaccine Communication Toolkit for Essential Workers: Getting Started SATURDAY, JANUARY 16, 2021](#)
 - [COVID-19 Vaccine Communication Toolkit for Community-Based Organizations: Getting Started SATURDAY, JANUARY 16, 2021](#)
-

[2021-01-16]

Source : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/whats-new-all.html>

Norwegian Institute of Public health (NIPH)

Development and approval of coronavirus vaccine

Published 08.07.2020 Updated 18.01.2021

Several biotechnology companies, global vaccine manufacturers and other organisations are developing vaccines against COVID-19 disease.

Development

Major resources have been invested to develop good vaccines against coronavirus. Several vaccines are under development and some have been approved by the medicine authorities.

Approval

Although the medicines agencies in Europe and Norway are facilitating the rapid development and approval of coronavirus vaccines, the strict requirements for quality, efficacy and safety must still be met. A vaccine is only approved if the benefit is considered to far exceed the risk.

The coronavirus vaccine Comirnaty from BioNTech and Pfizer was the first coronavirus vaccine to receive conditional approval from the European Medicines Agency (EMA) and the European Commission. The approval granted on 21 December 2020 applies to the EU / EEA and includes Norway.

- [Vaccine against coronavirus - Comirnaty \(BioNTech and Pfizer\)](#)

The conditional approval granted to the coronavirus vaccine COVID-19 Vaccine Moderna on 6 January 2021 also applies to the EU / EEA and includes Norway.

- [Vaccine against coronavirus - COVID-19 Vaccine Moderna](#)

The vaccines have been tested in large studies where several thousand people have received them. The studies have been carried out in the same way as for other vaccines, but the observation time is shorter. Conditional approval means that there are enough data to assess that the benefit of the vaccine is far greater than the risk, but that the vaccine manufacturer must continue the studies and continuously provide the medicine agencies with data that become available.

The Norwegian Medicines Agency assesses the clinical documentation and approves vaccines for use in Norway, in collaboration with the European Medicines Agency. Several coronavirus vaccines are expected to be approved.

- [Development and approval of coronavirus vaccine](#)

Vaccine technologies

- Read more about the [different vaccine technologies](#) used in the development of coronavirus vaccines (Norwegian Medicines Agency)

Approval process

- Read more about the [processes for approval of the vaccines](#) (Norwegian Medicines Agency)

[2021-01-18]

Source : <https://www.fhi.no/en/id/vaccines/coronavirus-immunisation-programme/development-of-covid-19-vaccine/>

Éric Bédard

De: Mylène Drouin (CCSMTL) <mylene.drouin.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca>
Envoyé: 20 janvier 2021 14:47
Objet: Cadre de référence L'expérience citoyenne au service de la prévention

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.

Bonjour,

Les règles de gouvernance exhortent les organisations à associer les citoyens au processus d'élaboration des politiques publiques. Au-delà de ces normes, plusieurs valeurs incitent les praticiens à intégrer les citoyens dans la prévention. Projetée dans l'espace public par l'urgence sanitaire en réponse à la pandémie de COVID-19, le réseau de santé publique bénéficie d'une rare opportunité pour mobiliser la population sur la prévention, l'action citoyenne étant plus vitale que jamais.

C'est dans ce contexte et pour soutenir les dirigeants et les professionnels des équipes régionales et locales de santé publique, et des autres missions du réseau de la santé et des services sociaux, que la Direction régionale de santé publique de Montréal a rédigé un cadre de référence et produits des outils de mise en œuvre pour une participation efficace de la population aux projets de prévention, en collaboration avec une citoyenne partenaire Madame Michèle Stanton-Jean.

Le document est disponible sur le site web de Santé Montréal dans les publications de la Directrice régionale de santé publique de Montréal.

<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/publications/publication-description/publication/l'experience-citoyenne-au-service-de-la-prevention-cadre-de-referencet-outils-de-mise-en-oeuvre-p/>

Au besoin, vous pouvez adresser vos questions à Dre. Paule Lebel de la DRSP de Montréal à l'adresse suivante : paule.lebel.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt.

Bien à vous.

Mylène Drouin, M.D., FRCP

Directrice régionale de santé publique

Centre intégré universitaire du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

Direction régionale de santé publique

1301, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2L 1M3

Tél. : 514 528-2400 poste 3543

Courriel : mylene.drouin.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Suivez-moi sur Twitter: http://twitter.com/Santepub_Mtl

www.santemontreal.qc.ca

Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

20 JANVIER 2021

[Pour la période du lundi 18 au mercredi 20 janvier 2021]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 20 JANVIER 2021 À 12 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusés sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

Sommaire

Québec.ca	1
MSSS	7
ASPC	7
BCCDC	10
AHS	10
PHO	11
AUTRES PAYS : OMS, GOV.UK, NICE, CEBM, FDA, CDC, NIPH	12

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/covid-19>

Québec.ca

Mise à jour de la page : La maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec

Confinement du Québec dans le contexte de la COVID-19

COUVRE-FEU

Dès samedi le 9 janvier, un couvre-feu sera désormais en vigueur. Entre 20 heures et 5 heures du matin, il sera interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans le cas d'exceptions.

Exceptions permises :

- Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport des biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise;

- Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires;
- Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir;
- Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé;
- Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconnue;
- Un parent qui doit reconduire ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde;
- **Une personne qui, pour se rendre à sa destination à la suite de son trajet, doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train, un avion ou un navire assurant le service de traverse de Matane Baie-Comeau-Godbout, Harrington Harbour-Chevery, Rivière Saint-Augustin ou Île d'Entrée-Cap-aux-Meules ou le service de desserte maritime de l'Île-de-la-Madeleine ou de l'Île d'Anticosti et de la Basse-Côte-Nord du réseau de la Société des traversiers du Québec;**
- Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence ou de ce qui en tient lieu;
- Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux;
- Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical;
- Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital;
- Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec;
- Un parent qui doit aller reconduire son adolescent à son travail.

Les policiers continueront d'assurer le respect des mesures sanitaires et pourront intervenir si une personne se trouve à l'extérieur de sa résidence lors des heures non permises. Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1 000 \$ à 6 000 \$ s'ils ne sont pas en mesure de justifier adéquatement la raison de leur sortie. Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles de recevoir une amende de 500 \$.

Afin de permettre aux personnes qui se déplacent durant le couvre-feu en raison de leur travail de démontrer facilement la nécessité de leur déplacement, les employeurs sont invités à télécharger, à remplir et à signer le formulaire *Attestation de l'employeur – Déplacement durant le couvre-feu décrété par le gouvernement du Québec*.

[...]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/confinement-du-quebec-covid-19/>

Mesures applicables dans les CHSLD, les RI de 20 places et plus qui accueillent des aînés et les RPA (COVID-19)

Ces mesures sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021. **Selon l'évolution de la situation épidémiologique au Québec, les consignes pourront être reconduites au-delà du 8 février 2021.** [...]

Consignes générales pour les personnes proches aidantes

Les personnes proches aidantes doivent :

- Respecter le couvre-feu. Dans certaines situations particulières, les personnes proches aidantes pourraient obtenir d'un établissement de santé et de services sociaux une **attestation** permettant les déplacements lors du couvre-feu lorsque cela est cliniquement requis pour l'utilisateur.

Seuls les déplacements de personnes proches aidantes entre territoires limitrophes **sont** acceptés. [...]

Consignes pour les résidences privées pour aînés

Ces mesures sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement.

PALIER 4 – ALERTE MAXIMALE (ZONE ROUGE)

Milieus de vie sans éclosion

Visites

- 1 personne proche aidante connue du milieu de vie par jour.

Sorties pour rassemblement

- Les sorties pour des rassemblements à l'extérieur ne sont pas permises. Toutefois, comme pour la population générale, une personne seule, autonome et qui souffre d'isolement vivant en RPA peut rencontrer une autre personne seule vivant à une autre adresse. Cette autre personne devra toujours être la même. La rencontre devra se faire à l'extérieur, en dehors de l'enceinte de la RPA. Au retour, ceci implique notamment :
- la prise de repas à l'unité locative, à l'appartement supervisé ou à la chambre pour les résidents qui vivent dans une RPA où l'exploitant partage son lieu de résidence avec les résidents;
- la non-participation aux activités offertes par le milieu de vie.

Activités quotidiennes dans la résidence

- Les marches extérieures et les sorties essentielles (par exemple, épicerie, pharmacie ou rendez-vous médical) sont permises. Dans ces cas, il est demandé d'éviter les contacts entre résidents ou de respecter la distanciation physique de 2 mètres et de respecter le couvre-feu.
- **Les repas en salle à manger ne sont plus autorisés. Ainsi, les repas sont servis aux unités locatives en appliquant de façon rigoureuse les mesures de prévention et de contrôle des infections. Les frais de livraison de plateaux ne sont pas permis durant la pandémie de la COVID-19. De plus, de façon exceptionnelle, les salles à manger pourraient être utilisées en appliquant de façon rigoureuse les mesures de prévention et de contrôle des infections :**
- **pour les RPA où l'exploitant partage son lieu de résidence avec les résidents;**
- **pour les résidents nécessitant de la surveillance ou une aide à l'alimentation.**

S'il advenait une situation exceptionnelle dans une RPA, une demande de dérogation temporaire pourrait être adressée à l'établissement du territoire concerné. La demande sera alors appréciée par l'établissement, en collaboration avec la direction régionale de santé publique. L'établissement devra faire un suivi serré auprès de la RPA et la situation sera réévaluée régulièrement. Le ministère de la Santé et des Services sociaux devra être informé par le PDG de l'établissement des demandes acceptées et de leur durée.

[...]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-chsld-ri-rpa/>

Données sur la vaccination contre la COVID-19

Dans cette page :

- [Nombre de doses de vaccins administrées par région](#)
- [Données sur la vaccination des groupes prioritaires 1 à 6](#)
- [Nombre de doses de vaccins reçues au Québec](#)

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/donnees-sur-la-vaccination-covid-19/>

Questions et réponses pour les employeurs et les travailleurs dans le contexte de la COVID-19

Milieu culturel

Les bibliothèques et les centres d'archives peuvent-ils rouvrir?

Oui. Il appartient à chaque bibliothèque ou centre d'archives de déterminer s'il est en mesure de permettre l'accès à son établissement dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. L'ouverture des bibliothèques et des centres d'archives est permise uniquement pour l'utilisation du comptoir de prêts et l'accès à des espaces et à des salles de travail individuel. Il est recommandé que ces espaces de travail ne soient accessibles qu'aux élèves, aux étudiants, à leurs accompagnateurs, aux chercheurs ainsi qu'aux personnes ayant un besoin urgent ou particulier d'utilisation des services internet.

Les bibliothèques publiques et les centres d'archives peuvent-ils refuser l'accès aux citoyens dans leur établissement?

Non. Toutefois l'ouverture est permise uniquement pour l'utilisation du comptoir de prêts et l'accès à des espaces de travail individuel. Il est également recommandé de prioriser l'accès aux espaces de travail pour les élèves, les étudiants, leurs accompagnateurs, les chercheurs ainsi que les personnes ayant un besoin urgent ou particulier d'utilisation des services internet. Pour en savoir sur les directives en vigueur, consultez la FAQ du ministère des Affaires municipales et l'Habitation.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-employeurs-travailleurs-covid-19/>

Mise à jour : Nouvelles gouvernementales

PANDÉMIE DE LA COVID-19 - LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PRÉSENTE LE BILAN DE LA DERNIÈRE JOURNÉE

20 janvier 2021, 11 h 00

QUÉBEC, le 20 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Les plus récentes données sur l'évolution de la COVID-19, au Québec, font état de 1 502 nouveaux cas pour la...

PANDÉMIE DE LA COVID-19 - LE MINISTRE JEAN BOULET ANNONCE LA PROLONGATION DES MESURES D'ASSOUPLISSEMENT ET DES BONIFICATIONS DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE

20 janvier 2021, 10 h 00

QUÉBEC, le 20 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la...

PANDÉMIE DE LA COVID-19 - LE PREMIER MINISTRE FRANÇOIS LEGAULT DEMANDE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL D'INTERDIRE LES VOYAGES INTERNATIONAUX NON ESSENTIELS

19 janvier 2021, 15 h 42

QUÉBEC, le 19 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le premier ministre du Québec, François Legault, demande au gouvernement fédéral d'interdire les voyages...

PANDÉMIE DE LA COVID-19 - LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PRÉSENTE LE BILAN DE LA DERNIÈRE JOURNÉE

19 janvier 2021, 11 h 00

QUÉBEC, le 19 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Les plus récentes données sur l'évolution de la COVID-19, au Québec, font état de 1 386 nouveaux cas pour la...

[PANDÉMIE DE LA COVID-19 - RÉVISION DES OBJECTIFS ET DU CALENDRIER DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION À LA SUITE DE LA DÉCISION DE PFIZER](#)

19 janvier 2021, 08 h 07

QUÉBEC, le 19 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le ministère de la Santé et des Services sociaux confirme que le calendrier de la campagne de vaccination a...

[TRIAGE ANTICIPÉ DANS LES HÔPITAUX - MANON MASSÉ VA DEMANDER À FRANÇOIS LEGAULT DE RÉQUISITIONNER LES CLINIQUES PRIVÉES](#)

19 janvier 2021, 06 h 01

QUÉBEC, le 19 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Alors que partout au Québec, des hôpitaux débordés redoutent la mise en oeuvre du protocole de triage, la...

[UN NOUVEL OUTIL INTERACTIF POUR CALCULER LA DÉDUCTION POUR DÉPENSES DE TÉLÉTRAVAIL ENGAGÉES DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19](#)

18 janvier 2021, 14 h 12

QUÉBEC, le 18 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le gouvernement du Québec a annoncé le 16 décembre 2020 que le ministère des Finances mettrait en ligne un...

Source :

https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher/?no_cache=1&tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=news_type%3ACommuniqu%C3%A9

Mise à jour: CISSS de la Côte-Nord

Actualités

COVID-19 : CLINIQUE DE VACCINATION À SEPT-ÎLES POUR LES PERSONNES DE 80 ANS ET PLUS

Sept-Îles, le 19 janvier 2021 - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord invite les personnes de 80 ans et plus, qui résident dans la MRC de Sept-Rivières, à s'inscrire dès maintenant à une clinique de vaccination sur...

[En savoir plus](#)

19/01/2021

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-sante-services-sociaux-cote-nord/>

Mise à jour: CISSS de la Montérégie

Nouvelles

Nouvelle 18 janvier 2021

Clinique mobile de dépistage à Longueuil le 21 janvier

L'unité mobile de dépistage sera à Longueuil le 21 janvier 2021 de 10h-16h à la Salle de la Paroisse de la Visitation.

[En savoir plus sur Clinique mobile de dépistage à Longueuil le 21 janvier](#)

Nouvelle 18 janvier 2021

Clinique de dépistage 7 jours sur 7 à Saint-Hyacinthe

La clinique de dépistage de Saint-Hyacinthe est maintenant ouverte 7 jours sur 7 de 8h à 16h.

[En savoir plus sur Clinique de dépistage 7 jours sur 7 à Saint-Hyacinthe](#)

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-sante-services-sociaux-monteregie-est/>

Mise à jour: CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Article vedette

Les patients ayant répondu au sondage sur la physiothérapie attribuent d'excellentes notes à la téléadaptation

[Lire l'article complet](#)

Nouvelles et événements

[La télésanté joue un rôle clé en radio-oncologie, même si le traitement est donné en personne](#)

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-universitaire-sante-services-sociaux-centre-ouest-ile-montreal/>

Mise à jour: CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Actualités

19/01/2021

[Faites-vous dépister dès que vous avez des symptômes de la COVID-19, n'attendez pas!](#)

15/01/2021

[Campagne de vaccination contre la COVID-19 : Vous pourriez jouer un rôle important!](#)

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-universitaire-sante-services-sociaux-ouest-ile-montreal/>

Ministère de la santé et des services sociaux

Mise à jour: Directives liées à la COVID-19

NOUVEAUTÉS ET MISES À JOUR

Directives sur les soins palliatifs et de fin de vie

Directive COVID-19

Dernière modification : 19 janvier 2021

No. DGAUMIP-014

Guide sommaire de réorganisation et de délestage des activités des programmes-services relevant de la Direction générale des programmes dédiés aux personnes, familles et communautés du MSSS

Directive COVID-19

Dernière modification : 18 janvier 2021

No. DGPPFC-036

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/directives-covid-19/>

Mise à jour: Publications du MSSS

Analyse des répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur les soins et services en oncologie au Québec

Rapport

Dernière modification : 20 janvier 2021

No. 20-210-378W, ISBN 978-2-550-88379-1 (version PDF)

Feuille d'information sur les mesures applicables s'adressant aux familles et personnes proches aidantes dont le proche réside dans une résidence privée pour aînés (RPA) pour la période du 9 janvier au 8 février 2021

Feuille

Dernière modification : 19 janvier 2021

No. 20-210-364W

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/covid-19>

Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

Mise à jour : Les répercussions de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur l'immigration, les réfugiés, la citoyenneté et les services de passeport

Un test de dépistage COVID-19 exigé pour les personnes entrant au Canada par avion

À partir du 7 janvier 2021, les voyageurs aériens âgés de 5 ans ou plus devront fournir un résultat négatif au test de dépistage COVID-19 avant de monter à bord de vols internationaux vers le Canada. Consultez [les nouvelles exigences](#) pour les voyageurs aériens.

Source : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/coronavirus-covid19.html>

Mise à jour : Maladie à coronavirus (COVID-19) : Endroits où vous pourriez avoir été exposé à la COVID-19

Exposition potentielle à la COVID 19

Il se peut que vous ayez été exposé à la COVID-19 au cours d'un voyage récent, par exemple en avion, en navire de croisière ou en train (tout moyen de transport public). Être conscient de votre risque d'exposition peut vous aider à prendre les mesures nécessaires pour protéger votre santé et celle des personnes qui vous entourent.

Vous pouvez voir si vous avez été exposé à la COVID-19 au cours de vos voyages en vérifiant les renseignements associés à votre voyage en avion, en navire de croisière ou en train ci-dessous.

L'information figurant sur cette page n'est pas exhaustive, elle est recueillie à partir de rapports reçus des sources suivantes :

- les autorités sanitaires provinciales et territoriales
- les autorités sanitaires internationales
- les sites web publics

Nous actualisons les lieux une fois par jour. Nous supprimons également les informations datant de plus de 14 jours, car il s'agit de la période de quarantaine pour les personnes susceptibles d'avoir été exposées.

Si vous êtes récemment revenu au Canada, vous devez vous placer en quarantaine pendant 14 jours à partir de la date de votre arrivée au Canada. Il s'agit d'une mesure obligatoire, que vous présentiez des symptômes ou non. Pour obtenir les renseignements les plus à jour, consultez [les restrictions de voyage au Canada](#).

Pour tous les passagers qui occupaient un siège dans les rangées affectées ou pour tous les passagers si aucune rangée n'est indiquée :

- **surveillez vous-même l'apparition de [symptômes](#) durant 14 jours**
 - utilisez l'[Outil d'auto-évaluation](#) et communiquez avec votre [autorité de santé publique](#) locale afin de connaître les recommandations particulières à votre région
- **[placez-vous en quarantaine](#) immédiatement si, à tout moment, vous développez des symptômes et communiquez avec les autorités de santé publique de votre région**
- **communiquez avec les autorités de santé publique si, à tout moment, vous avez des questions ou des préoccupations**

Les rangées « affectées » sont les 3 qui se trouvent devant et derrière celle où une personne atteinte de la COVID-19 et potentiellement contagieuse était assise.

Selon le nombre de personnes atteintes de la COVID-19 sur un vol :

- **des rangées précises pourraient être cernées **ou****
- **« toutes les rangées » pourraient être désignées comme étant affectées si de multiples cas sont signalés et qu'ils sont dispersés dans l'avion**

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/derniers-conseils-sante-voyageurs/exposition-vols-navires-croisiere-rassemblements-masse.html>

Mise à jour : Maladie à coronavirus (COVID-19)

Téléchargez Alerte COVID dès maintenant

Alerte COVID est l'application gratuite de notification d'exposition du Canada. L'application permet de vous aviser en cas d'exposition potentielle avant même l'apparition de symptômes.

Sur cette page

- Fonctionnement
- Votre vie privée est protégée
- Provinces et territoires où vous pouvez signaler un diagnostic
- Comment obtenir une clé à usage unique
- Un outil de santé publique
- Nombre d'utilisateurs de l'application Alerte COVID
- Affiches et vidéos pour comprendre l'application
- Affiches et documents à imprimer et à diffuser
- Obtenir de l'aide avec Alerte COVID
- Racontez votre histoire
- Une application créée ouvertement
- Suivez-nous sur Twitter
- Nous joindre

[...]

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/alerte-covid.html>

Mise à jour : Maladie à coronavirus (COVID-19) – Prévention et risques

Les animaux et la COVID-19

Le virus à l'origine de la COVID-19 est différent des autres coronavirus qui affectent les animaux domestiques. Apprenez à protéger vos animaux domestiques et votre bétail, ainsi que vous-même, pendant la pandémie de COVID-19.

Sur cette page

- Risque de transmission de la COVID-19 de l'animal à l'humain
- Animaux de compagnie et COVID-19
- Bétail ou autres animaux de ferme
- Tests de dépistage de la COVID-19 pour les animaux
- Vaccins contre la COVID-19 pour les animaux
- Importation d'animaux
- Disponibilité des produits de santé pour les animaux
- Renseignements et conseils supplémentaires à l'intention des vétérinaires

[...]

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/animaux-covid-19.html>

BC Centre for Disease Control (BCCDC)

Mise à jour: About COVID-19

If You Have COVID-19

If you have tested positive for COVID-19 or have been told you have COVID-19, learn how to take care of yourself and self-isolate to help prevent the virus from spreading to others.

Last updated: January 19, 2021

[...]

Source : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/about-covid-19/if-you-have-covid-19>

Mise à jour: New today

JANUARY 19

- Updated: [COVID-19 ethics analysis: Intervening when patients or residents pose a risk of COVID-19 transmission to others](#)
- Updated: [COVID-19 Immunization Program - Question and Answer Document for Health Care Professionals](#)

Source : <http://www.bccdc.ca/health-professionals/clinical-resources/covid-19-care/new-today>

Alberta Health Services (AHS)

Mise à jour: Information for AHS Staff & Health Professionals

COVID-19 Resources for AHS Staff & Health Professionals

[Community Physicians' COVID-19 FAQ](#) [2021-01-18] - Frequently Asked Questions view-all

AHS Position Statement [2021-01-18] - Guidance view-all

- [Healthcare Workers with Underlying Medical Conditions and Potential Risk Factors for Severe COVID-19 Disease](#)
- [Pregnant Healthcare Workers and COVID-19](#)
- [Clarification on Guidance for Healthcare Workers who are Pregnant or have Underlying Medical Conditions](#)

[Post COVID Rehab Taskforce Final Report](#) [2021-01-18] - Guidance, Learningview-all

[Donning and Doffing Personal Protective Equipment \(PPE\) Video](#) (9 minutes) [2021-01-18] - Infection Prevention & Control, Guidance view-all

Source : <https://www.albertahealthservices.ca/topics/Page16947.aspx>

Support

- Addiction & Mental Health + COVID Monthly Digest - [January 19, 2021](#)

This monthly digest provides a brief summary of the latest literature and resources regarding the effect of COVID-19 on addiction and mental health. It is compiled by the Knowledge Exchange team of Alberta Health Services Provincial Addiction & Mental Health.

Source : <https://secure.campaigner.com/csb/Public/show/cebi-2cn108--t1yho-a2tjmn3>

Public Health Ontario (PHO)

Mise à jour: At a glance

Public Health Agency of Canada | canada.ca

- Statement from the Chief Public Health Officer of Canada [01-18-2021]
"While we continue to prepare the way for widespread and lasting control of COVID-19 through safe and effective vaccines, Canada needs a collective effort, from public health authorities and individuals, as a range of public health measures and restrictions are implemented to interrupt rapid spread of the virus. Canadians are urged to continue following local public health advice and to consistently maintain individual practices that keep us and our families safer: stay home/self-isolate if you have any symptoms, reduce non-essential activities and outings to a minimum, and maintain individual protective practices of physical distancing, hand, cough and surface hygiene and wearing a face mask as appropriate (including in shared indoor spaces with people from outside your immediate household)."

BC Centre for Disease Control | bccdc.ca

- COVID-19 ethics analysis: intervening when patients or residents pose a risk of COVID-19 transmission to others [updated 01-19-2021]
- COVID-19 immunization program - question and answer document for health care professionals [updated 01-19-2021]
- Clinical Reference Group recommendations: therapies for COVID-19 [updated 01-18-2021]

ECDC: European Centre for Disease Prevention and Control | ecdc.europa.eu

- ECDC rapid assessment of laboratory practices and needs related to COVID-19 [01-18-2021]
- Sequencing of SARS-CoV-2 - first update [01-18-2021]

Public Health England | www.gov.uk

- Research and analysis: COVID-19: impact on vaccination programmes [updated 01-19-2021]
- Research and analysis: COVID-19: PHE laboratory assessments of inactivation methods [updated 01-19-2021]
- Research and analysis: COVID-19 variants: genomically confirmed case numbers [updated 01-19-2021]
- COVID-19: letter to clinically extremely vulnerable people [updated 01-19-2021]
- COVID-19: guidance for households with possible coronavirus infection [updated 01-19-2021]
- Supported living services during coronavirus (COVID-19) [updated 01-18-2021]
- COVID-19 vaccination: guide for older adults [updated 01-18-2021]
- COVID-19 vaccination: a guide for social care staff [updated 01-18-2021]
- COVID-19 vaccination: guide for healthcare workers [updated 01-18-2021]

- COVID-19 vaccination: women of childbearing age, currently pregnant or breastfeeding [updated 01-18-2021]

World Health Organization (WHO) | who.int

- Statement to the 148th Executive Board by the Chair of the Review Committee on the functioning of the International Health Regulations (2005) during the COVID-19 response [01-19-2021]
- WHO information notice for IVD users 2021/01: all in vitro diagnostic medical devices (IVDs) for detection of SARS-CoV-2 [01-19-2021]
- Governments push for Universal Health Coverage as COVID-19 continues to devastate communities and economies [01-18-2021]
- WHO Director-General's opening remarks at 148th session of the Executive Board [01-18-2021]

UK Department for Education

- Guidance for full opening: special schools and other specialist settings [updated 01-18-2021]

- Coronavirus (COVID-19) asymptomatic testing for staff in primary schools and nurseries [updated 01-18-2021]

- Ofsted

- Ofsted: coronavirus (COVID-19) rolling update - Ofsted guidance and information relating to coronavirus (COVID-19) for schools, early years, children's social care and further education and skills providers [updated 01-18-2021]

CIDRAP: Center for Infectious Disease Research Policy | cidrap.umn.edu

- Crowded ICUs tied to higher risk of COVID-19 death [01-19-2021]

ProMED | promedmail.org

- COVID-19 update (24): vaccine, new variant, WHO, global [01-19-2021]
- COVID-19 update (23): USA (CA) new variant, South Asia, WHO, global [01-18-2021]

Source : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ncov-daily-lit.pdf?la=en>

Autres pays

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Publications :

MRNA-1273 VACCINE (MODERNA) AGAINST COVID-19 BACKGROUND DOCUMENT (DRAFT) [2021-01-19]

MRNA-1273 VACCINE (MODERNA) AGAINST COVID-19 - BACKGROUND DOCUMENT [2021-01-18]

POLICY BRIEF: ACCESS TO ASSISTIVE TECHNOLOGY [2021-01-18]

The need for assistive technology is rising rapidly with global ageing and increasing prevalence of noncommunicable diseases. Yet, assistive technology...

AIDE-MEMOIRE: INFECTION PREVENTION AND CONTROL (IPC) PRINCIPLES AND PROCEDURES FOR COVID-19 VACCINATION... [2021-01-15]

This Aide Memoire is for policy makers, immunization programme managers, infection prevention and control (IPC) focal points at national, sub-national,...

Source : <https://www.who.int/publications/i>

Public Health UK

Guidance for the public

COVID-19: guidance for households with possible coronavirus infection [2021-01-19]

Source : <https://www.gov.uk/government/collections/coronavirus-covid-19-list-of-guidance>

National Institute for Health and Care Excellence (NICE)

Rapid evidence summaries

These look at the safety and efficacy of COVID-19 treatments. We're working with the Medicines and Healthcare products Regulatory Agency (MHRA) to facilitate rapid review of information and advice.

Sarilumab for COVID-19 - ES34

Source : <https://www.nice.org.uk/covid-19>

Centre for Evidence-Based Medicine (CEBM)

Oxford COVID-19 Evidence Service

Rapid evidence reviews, data analysis and thought-provoking writing relating to the coronavirus pandemic, updated regularly.

Baricitinib - Ferner RE, Aronson JK. [2021-01-18] - *Drug vignettes*

Source : <https://www.cebm.net/oxford-covid-19-evidence-service/>

U.S. Food & Drug Administration (FDA)

Latest COVID-19 Information from the FDA

Coronavirus (COVID-19) Update [2021-01-19]

The FDA issued a new guidance to help protect consumers from methanol poisoning, created a new collaboration with the National Institute of Standards and Technology to help strengthen the nation's public health infrastructure, updated its guidance on convalescent plasma donation, and provided updates for blood donation centers on blood donation during the COVID-19 pandemic.

FDA Insight: Pandemic Recovery and Preparedness Plan [2021-01-19]

Listen to this FDA podcast featuring the FDA Commissioner and Deputy Commissioner for Medical and Scientific Affairs, for a discussion on FDA's Pandemic Recovery and Preparedness Plan.

Source : <https://www.fda.gov/emergency-preparedness-and-response/counterterrorism-and-emerging-threats/coronavirus-disease-2019-covid-19>

Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

What's New?

- [Communication Resources for Travelers](#) Wednesday, January 20, 2021
- [EARLY RELEASE: Evaluation of Abbott BinaxNOW Rapid Antigen Test for SARS-CoV-2 Infection at Two Community-Based Testing Sites - Pima County, Arizona, November 3-17, 2020](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Long-Term Care Facilities COVID-19 Vaccination](#) Tuesday, January 19, 2021
- [COVID-19 Vaccine Communication Toolkit for Essential Workers: Getting Started](#) Tuesday, January 19, 2021
- [COVIDTracer and COVIDTracer Advanced](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Winter Holidays](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Workplaces and Businesses](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Vaccines](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Ensuring the Safety of COVID-19 Vaccines in the United States](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Operational Considerations for Schools](#) Tuesday, January 19, 2021
- [School Decision-Making Tool for Parents, Caregivers, and Guardians](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Alcohol and Substance Use](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Daily Activities and Going Out](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Staffing Resources](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Data Visualization](#) Tuesday, January 19, 2021
- [COVID-19 Travel Recommendations by Country](#) Tuesday, January 19, 2021
- [COVID-19 and Animals](#) Tuesday, January 19, 2021
- [Travel](#) Tuesday, January 19, 2021
- [US COVID-19 Cases Caused by Variants](#) Monday, January 18, 2021

Source : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/whats-new-all.html>

Norwegian Institute of Public health (NIPH)

Evidence to Decisions

LIVE MAP OF COVID-19 EVIDENCE

A growing number of studies and reports are being published on COVID-19 and the pandemic. This project will help decision makers and researchers navigate the research.

Updated 20.01.2021

Source : <https://www.fhi.no/en/qk/global-health-collaboration/HTA/>

Coronavirus immunisation programme

About coronavirus vaccines:

CORONAVIRUS VACCINE – ARTICLE – [2021-01-18]

News:

International interest about deaths following coronavirus vaccination [2021-01-19]

Information brochures:

VACCINE AGAINST CORONAVIRUS - COVID-19 VACCINE MODERNA [2021-01-19]

Source : <https://www.fhi.no/en/id/vaccines/coronavirus-immunisation-programme/>

Coronavirus disease - advice and information

REPORTS AND SYSTEMATIC REVIEWS:

- Social and economic vulnerable groups during the COVID-19 pandemic
- Aerosol generating procedures in health care, and COVID-19
- COVID-19 and risk factors for severe disease – a rapid review, 2nd update
- Case fatality rate and infection fatality rate for serious COVID-19, 1st update
- Transmission of SARS-CoV-2 via contact and droplets, 1st update

Source : <https://www.fhi.no/en/id/infectious-diseases/coronavirus/>

Coronavirus – Facts, advice and measures

Events, gatherings and activities - Published 12.03.2020 Updated 19.01.2021

Organisers of culture and sporting events must follow the rules about number of participants and social distance.

This article describes

- recommendations and requirement for events,
- how the risk of transmission at events and gatherings can be evaluated and which measures to reduce risk are appropriate.

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/advice-and-information-to-other-sectors-and-occupational-groups/events-and-gatherings/?term=&h=1>

Advice for sports associations and fitness centres - Published 29.05.2020 Updated 19.01.2021

This article includes advice about sport and organised leisure activities, including fitness centres, organised swimming and school swimming.

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/advice-and-information-to-other-sectors-and-occupational-groups/sport-and-organised-leisure-activities/?term=&h=1>

Test criteria for coronavirus - Published 01.04.2020 Updated 20.01.2021

Anyone who has symptoms of COVID-19 should be tested.

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/testing-and-follow-up/test-criteria-for-coronavirus/?term=&h=1>

Definitions of COVID-19 cases and close contacts - Published 17.02.2020 Updated 19.01.2021

Here are the definitions of suspected, probable and confirmed cases of COVID-19, and definition of close contacts.

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/testing-and-follow-up/definitions-of-probable-and-confirmed-cases-of-coronavirus-covid-19-and-con/?term=&h=1>

Advice for swimming pools and bathing facilities - Published 26.11.2020 Updated 19.01.2021

Here you will find advice and guidance for public baths, swimming pools and bathing facilities. The advice given in the article is general and must be seen in connection with current regulations and recommendations from the Norwegian Directorate of Health.

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/advice-and-information-to-other-sectors-and-occupational-groups/swimming-pools-and-bathing-facilities/?term=&h=1>

Entry quarantine upon arrival in Norway from red and yellow countries/region - Published 11.02.2020 Updated 19.01.2021

The quarantine regulations will be updated as new information becomes available and can change quickly. Familiarise yourself with which regulations apply when you return to Norway. Below you will find the maps of red and yellow countries in Europe.

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/entry-quarantine-travel-covid19/?term=&h=1>

Social distance and fewer contacts - Published 01.12.2020 Updated 19.01.2021

Increased distance and fewer close contacts are two key measures to reduce transmission in the coronavirus pandemic. Increasing the distance between people and reducing the number of contacts reduces the risk of being infected by people who were unaware they were infected.

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/social-distance-and-fewer-contacts/?term=&h=1>

When children have acute respiratory tract infections - Published 18.09.2020 Updated 18.01.2021

Many parents are unsure how to assess whether children with respiratory tract symptoms need to be kept at home. The NIPH has produced a flowchart to help them. Consult your doctor if you are concerned about your child.

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/when-children-have-acute-respiratory-tract-infections/?term=&h=1>

Advice and information for children and adolescents - Published 24.03.2020 Updated 19.01.2021

Advice and information on issues affecting children and adolescents in connection with coronavirus (COVID-19).

[...]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/advice-and-information-for-children-and-adolescents/?term=&h=1>

Éric Bédard

De: Isabelle Girard
Envoyé: 22 janvier 2021 17:03
À: Nicole Damestoy; Jocelyne Sauvé; Christine Métayer; Patricia Hudson; Sylvain Mercier; Natalys Bastien; Christiane Thibault; Claude Bernier; Vicky Bertrand; Benoît Houle; Valérie Émond; Irène Langis; Madalina Burtan; Sarah Dussault; Michel Roger; Bouchra Serhir; Judith Fafard; Nathalie Labonté; Caroline Drolet; Dominique Grenier; Marie-Pascale Sassine; Anne Kimpton; Pierre-Henri Minot; François Desbiens; Geneviève Trudel; Yolaine Rioux; Chantal Sauvageau; Gabrielle Désilets; Isabelle Girard; Maryse Beaudry; Sybille Jussome; Julie Dostaler; Marie-Noël Lambert; Florence Lacasse; Marie-Claude Gariépy
Objet: Bilan quotidien des demandes médias du 22 janvier

Bonjour Nicole,

Voici le bilan des demandes médias de la journée :

Tourisme et pandémie

[REDACTED] du Journal de Montréal sollicite une entrevue pour commenter la situation sanitaire des pays tels que Cuba, Mexique, République dominicaine, qui ont vu les cas de COVID-19 augmenter drastiquement après l'arrivée de touristes : redirection vers les agences de santé publique des pays concernés.

Relais Horacio Arruda

Encore de la confusion chez les médias en ce qui concerne la nébuleuse « santé publique ». [REDACTED] de Radio-Canada Ottawa-Gatineau, [REDACTED] de Radio-Canada / tout.tv et [REDACTED] de Yahoo Canada ont sollicité une entrevue avec le Dr Horacio Arruda : redirection vers les relations médias du MSSS.

Voyages et quarantaine

[REDACTED] Radio-Canada a sollicité une entrevue avec Gaston De Serres pour une entrevue avec Michel C. Auger sur les avantages et les inconvénients de la quarantaine versus une interdiction de voyage d'un point de vue épidémiologique. Gaston a accordé l'entrevue.

Masque chez les enfants

[REDACTED] Radio-Canada nous a demandé quelles recommandations nous avons émis concernant le port du masque pour les 2 à 9 ans puisque le CIUSSSCN le recommanderait dans ses installations : redirection au MSSS après consultation auprès de Jasmin Villeneuve à l'effet que nous n'avons pas de recommandations particulières pour les enfants.

Masques et taxi

[REDACTED] Radio-Canada demande quels conseils offrir aux clients de taxi inquiets du fait que le chauffeur n'a pas l'obligation de porter le masque lorsqu'il y a une cloison protectrice. Réponse écrite confirmant les recommandations en vigueur.

Éclotions

[REDACTED] La Presse soutient que des cas d'éclotions récentes dans des écoles de la région de Québec seraient présumément associés à des rassemblements religieux illégaux dans la communauté musulmane et demande si l'INSPQ considère que les rassemblements liés à la pratique religieuse représentent un enjeu selon nos données épidémiologiques. Suivi à faire lundi.

Bon week-end!

Isabelle

Isabelle Girard

Conseillère en communication

Communications, développement des compétences et transfert des connaissances

Institut national de santé publique du Québec

190, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E2

INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca



Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

22 JANVIER 2021

[Pour la période du lundi 20 au mercredi 22 janvier 2021]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 22 JANVIER 2021 À 13 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusées sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/covid-19>

Sommaire

Québec.ca	1
MSSS	8
Gouvernement du Canada	9
CCNSE	14
AUTRES PAYS	15

Québec.ca

Mise à jour de la page : Chèque emploi-service : une modalité de dispensation des services de soutien à domicile

Plusieurs programmes d'aide sont présentement offerts aux travailleurs, résidents du Québec, qui perdent leur revenu en raison de la COVID-19. Les travailleurs concernés par ces mesures pourraient bénéficier de l'un d'entre eux. Un outil permettant de déterminer le type d'aide qui pourrait répondre à la situation d'un travailleur est disponible sur la page Programmes d'aide gouvernementaux COVID-19. (22-01-2021)

Source : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-et-soutien/allocation-directe-cheque-emploi-service-une-modalite-de-dispensation-des-services-de-soutien-a-domicile/>

Nouvelle page : CISSS Gaspésie

Formation de 3 mois – Préposé au bénéficiaire en CHSLD (22-01-2021)

Source : <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/2021/01/22/formation-de-3-mois-prepose-au-beneficiaire-en-chsld/>

COVID-19 : LA VACCINATION DES CHSLD SERA COMPLÉTÉE CETTE SEMAINE

Le CISSS de la Gaspésie confirme que la campagne de vaccination pour contrer la propagation du virus de la COVID-19 se poursuit cette semaine dans Côte-de-Gaspé ainsi que dans la Baie-des-Chaleurs. La poursuite de cette campagne de vaccination permettra d'atteindre les clientèles prioritaires par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), c'est-à-dire les résidents de CHSLD, les proches aidants (selon les critères préétablis) et le personnel y travaillant.

Il faut aussi rappeler que certains résidents vulnérables des ressources intermédiaires et des ressources de type familial pourraient être vaccinés en même temps si la vulnérabilité et le niveau de soins qu'ils requièrent correspondent à ceux des CHSLD.

La campagne de vaccination pour les clientèles prioritaires par le MSSS est terminée dans les ressources suivantes :

- CHSLD de New Carlisle : 31 Décembre
- USLD de Chandler : 7 Janvier
- CHSLD de la Matapédia : 8 Janvier
- CHSLD de Cap-Chat : 8 Janvier
- CHSLD Villa Pabos : 16 Janvier

Cette semaine nous serons en mesure de terminer la vaccination au CHSLD Résidence Saint-Joseph de Maria ainsi qu'au CHSLD MGR Ross de Gaspé.

« Malgré la vaccination, il ne faut pas oublier les mesures sanitaires que nous demandons à la population d'appliquer depuis le début de la pandémie. Celles-ci devront être suivies rigoureusement jusqu'à ce qu'un bon pourcentage de la population soit vaccinée » a précisé le directeur régional de la santé publique, Dr Yv Bonnier Viger. (22-01-2021)

Source : <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/2021/01/20/covid-19-la-vaccination-des-chsld-sera-completee-cette-semaine/>

Nouvelle page: CISSS des Iles

Questions/Réponses Vaccination COVID-19 (voir document) (22-01-2021)

Source : <https://www.cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/2021/01/21/questions-reponses-vaccination-covid-19/>

Mise à jour: CISSS de la Côte-Nord

COVID-19 : Clinique de vaccination à Baie-Comeau pour les personnes de 80 ans et plus

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord invite les personnes âgées de 80 ans et plus, qui résident dans la MRC de Manicouagan, à s'inscrire à compter de 13 h aujourd'hui à une

clinique de vaccination sur rendez-vous contre la COVID-19. Environ 200 places sont disponibles pour cette clinique qui commencera en soirée le lundi 25 janvier 2021 à Baie-Comeau.

Les personnes de ce groupe d'âge désirant s'inscrire à cette clinique peuvent appeler au **1 844 407-0967**. La centrale de rendez-vous sera ouverte de 13 h à 17 h aujourd'hui. Lorsque les places seront comblées, la centrale de rendez-vous sera fermée.

Lorsque de nouvelles places seront disponibles dans les cliniques de vaccination de la Côte-Nord, la centrale de rendez-vous sera ouverte 7 jours sur 7, de 8 h à 17 h. (22-01-2021)

Source : https://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/accueil/actualites/news/covid-19-clinique-de-vaccination-a-baie-comeau-pour-les-personnes-de-80-ans-et-plus/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=8908a3367693ed70d3e9cb04f3946729

Mise à jour: CISSS de la Montérégie-Est

Clinique mobile de dépistage à Longueuil les 26-27 janvier

L'unité mobile de dépistage sera à Longueuil les 26-27 janvier 2021 de 10h-16h à la Salle de la Paroisse de la Visitation.

Pré-inscription en ligne à l'adresse : <https://CV19QUEBEC.CA>

Ayez en main votre carte d'assurance maladie.

Le DÉPISTAGE EST PRIORISÉ POUR les personnes :

- qui présentent des symptômes compatibles avec la COVID-19;
- ayant eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19;
- ayant reçu une recommandation de dépistage de la Direction de la santé publique. (22-01-2021)

Source : <https://www.santemonteregie.qc.ca/est/nouvelles/clinique-mobile-de-depistage-longueuil-les-26-27-janvier>

Mise à jour: CISSS de la Montérégie-ouest

Cliniques de dépistage sans rendez-vous du 26 au 29 janvier

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest annonce le déploiement de plusieurs cliniques mobiles de dépistage de la COVID-19 sans rendez-vous (voir page pour horaire). (22-01-2021)

Source : <https://www.santemonteregie.qc.ca/ouest/nouvelles/cliniques-de-depistage-sans-rendez-vous-du-26-au-29-janvier>

Mise à jour : CIUSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal

La Ville de Montréal-Est en soutien au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal pour l'ouverture d'une clinique de dépistage

Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-EMTL), en collaboration avec la Ville de Montréal-Est, souhaite informer la population de la tenue d'une clinique de dépistage de la COVID-19 le **25 janvier 2021, de 10 h à 16 h, au Centre récréatif Édouard-Rivet** situé au 11111, rue Notre-Dame Est à Montréal-Est.

Source : <https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca/actualite/la-ville-de-montreal-est-en-soutien-au-ciusss-de-lest-de-lile-de-montreal-pour-louverture-dune-clinique-de-depistage>

Nouvelle page : Pandémie de la COVID-19 - Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal annoncent l'ajout d'une centaine de lits pour les personnes en situation d'itinérance

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Chantal Rouleau, ainsi que la mairesse de Montréal, Valérie Plante, annoncent que le Centre Pierre-Charbonneau pourra accueillir 112 personnes en situation d'itinérance, hommes et femmes. Il ouvrira progressivement ses portes ce vendredi, à compter de 16 h, et sera ouvert sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Cet ajout de places permettra de répondre à des besoins essentiels en matière d'hébergement d'urgence destiné aux personnes en situation d'itinérance.

Ce renforcement de l'offre de places est le fruit d'une collaboration soutenue entre le réseau de la santé et des services sociaux, la Ville de Montréal, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ainsi que les organismes CAP Saint-Barnabé et CARE Montréal, qui se sont tous mobilisés pour ouvrir ce nouveau lieu d'hébergement d'urgence et mieux soutenir les personnes les plus vulnérables.

Citations :

« Ce nouveau centre d'hébergement s'ajoute aux nombreuses mesures hivernales annoncées précédemment. Cette initiative est le fruit d'une mobilisation importante des différents acteurs montréalais pour offrir des lieux sécuritaires et adaptés aux hommes et aux femmes en situation d'itinérance. Je salue d'ailleurs l'apport de mon collègue Ian Lafrenière, qui s'implique activement dans les actions de notre gouvernement pour lutter contre l'itinérance. Il est important pour nous de soutenir ce projet afin d'assurer sa mise en œuvre. Je tiens d'ailleurs à saluer l'engagement de l'ensemble des acteurs qui s'unissent pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance, particulièrement affectées par la crise actuelle. »

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

« Offrir des lieux sécuritaires aux personnes en situation d'itinérance, où elles peuvent manger et dormir au chaud et avoir accès à des intervenants sociaux, se doit d'être notre priorité en cette saison hivernale, mais surtout dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons. Je remercie tous les partenaires qui se sont mobilisés pour concrétiser cette initiative, notamment au sein des équipes de la Ville de Montréal, de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et du réseau de la santé et des services sociaux, de même que les groupes communautaires et les intervenants sociaux, qui ont travaillé sans relâche pour bonifier l'offre d'hébergement disponible. »

Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

« Les refuges et les haltes-chaud sont pratiquement tous pleins alors que les besoins en matière d'hébergement sont toujours plus grands. Devant ce constat, la Ville de Montréal a immédiatement répondu à l'appel du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires en étudiant rapidement ses installations municipales afin de trouver un lieu adéquat pour ouvrir un nouveau centre d'hébergement d'urgence. Nous sommes heureux d'avoir mis en place ce nouveau site en un temps record, grâce à l'effort concerté de l'ensemble des partenaires. »

Valérie Plante, mairesse de Montréal

« Chaque hiver, mais encore davantage en ces temps de crise sanitaire, les besoins sont criants et la sécurité des personnes en situation d'itinérance est une grande préoccupation. Grâce aux efforts et à la collaboration de l'ensemble des partenaires, davantage de personnes pourront trouver chaleur et réconfort pour la nuit. Il s'agit d'une belle démonstration de la mobilisation de la communauté pour aider concrètement les personnes qui en ont le plus besoin. »

Sonia Bélanger, présidente-directrice générale (PDG) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, et Sylvain Lemieux, PDG du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

« CARE Montréal et le Cap Saint-Barnabé sont fiers de s'associer pour répondre aux besoins des plus démunis dans l'est de Montréal. Et nous remercions la mairesse Valérie Plante, le maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Pierre Lessard-Blais, et nos partenaires du réseau de la santé de répondre avec nous à cet appel. »

Michel Monette, directeur général de CARE Montréal et Isabelle Piché, directrice générale de CAP St-Barnabé

Faits saillants :

Les partenaires mèneront des actions aux alentours du Centre afin de favoriser une bonne cohabitation sociale avec les résidents du secteur. Une équipe d'agents d'accueil sera notamment postée à l'extérieur du Centre.

Les 112 nouvelles places seront disponibles dès lundi prochain, mais l'ouverture débutera progressivement ce vendredi, avec 40 places. (22-01-2021)

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/pandemie-de-la-covid-19-le-gouvernement-du-quebec-et-la-ville-de-montreal-annoncent-lajout-dune-cent/>

Mise à jour : Données sur la vaccination contre la COVID-19

Dans cette page :

- Nombre cumulatif de doses reçues et de doses administrées au Québec
- Nombre de doses de vaccins administrées par région
- Données sur la vaccination des groupes prioritaires 1 à 6 (voir tableau). (22-01-2021)

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/donnees-sur-la-vaccination-covid-19/#c81604>

Mise à jour : Décret 31-2021 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique.

Nouvelle version (22-01-2021)

Source : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/sante-services-sociaux/publications-adm/lois-reglements/decret-31-2021.pdf?1611235925>

Nouvelle page : « On s'en va dans la bonne direction, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à faire » – François Legault

Le premier ministre, François Legault, a annoncé, aujourd'hui, que bien que le Québec enregistre désormais moins de 2 000 nouveaux cas de COVID-19 par jour, il ne faut pas relâcher les efforts collectifs tant que le nombre d'hospitalisations n'aura pas diminué.

« On s'en va dans la bonne direction. Le couvre-feu donne de bons résultats, étant donné que les Québécois sont chez eux à partir de 20 heures. Moins il y a de rencontres, dans les maisons, moins il y a de contacts, moins il y a de cas de COVID-19 », a souligné M. Legault.

« Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir », a toutefois prévenu le premier ministre. Actuellement, beaucoup de Québécois sont angoissés parce qu'ils attendent une chirurgie. Il faut continuer à respecter les consignes pour diminuer le nombre d'hospitalisations et donner de l'espoir à ces patients. « Il va falloir que la situation soit beaucoup plus enviable pour qu'on puisse commencer à réduire nos listes d'attente pour des chirurgies et les autres traitements », a indiqué François Legault.

M. Legault a tenu à remercier les Québécoises et Québécois pour le respect du couvre-feu, qui a entraîné une diminution graduelle de la propagation du virus et qui a fait en sorte que les écoles puissent demeurer ouvertes et que la capacité de gestion des hôpitaux soit maintenue. Il a aussi remercié de nouveau le personnel de la santé, qui est sollicité au maximum depuis onze mois.

Administration de la première dose effectuée dans tous les CHSLD

Le premier ministre a tenu à annoncer que l'administration de la première dose de vaccin contre la COVID-19 est terminée dans tous les CHSLD du Québec. « La vaccination va bon train, l'espoir est là, mais dans un marathon, ce sont les derniers kilomètres qui sont les plus difficiles. D'ici à ce qu'on atteigne la ligne d'arrivée, il faut continuer à se protéger », a réitéré M. Legault.

Voyages à l'étranger

M. Legault a profité de sa conférence de presse pour répéter sa demande au gouvernement fédéral, soit celle d'interdire les voyages internationaux qui ne sont pas essentiels. Alors que les nouveaux variants du virus font des ravages dans des pays comme le Royaume-Uni, ce n'est pas le temps, pour les Québécois, de voyager à l'étranger.

Le premier ministre a également mentionné qu'une autre option à envisager est celle d'obliger tous ceux et celles qui reviennent de voyage à faire une quarantaine de 14 jours dans une chambre d'hôtel supervisée, qu'ils devraient eux-mêmes payer.

Les discussions se poursuivent avec le gouvernement fédéral.

Améliorer le sort des personnes itinérantes

Sur le sujet de l'itinérance, le premier ministre s'est dit touché, comme tous les Québécois, par le décès de M. André. Il a offert à nouveau ses condoléances à la famille du défunt et à toute la communauté innue.

M. Legault a rappelé que les policiers connaissent très bien la réalité des itinérants à Montréal. L'objectif des services policiers est d'aider ces gens à trouver une place au chaud. Le gouvernement du Québec a ajouté 250 places supplémentaires en hébergement à Montréal. Aussi, la vaccination a débuté pour ces personnes vulnérables

« L'itinérance, c'est un problème complexe. Les policiers savent très bien que les itinérants n'ont pas les moyens de payer une contravention. On cherche un équilibre pour le bien de l'ensemble de notre société. Je trouve ça malheureux de voir certaines personnes essayer de nous diviser sur cet enjeu-là. Il faut travailler ensemble pour améliorer le sort des itinérants et itinérantes », a déclaré François Legault.

Citation :

- « Depuis une dizaine de jours, on est passé d'une moyenne de 2 500 nouveaux cas à moins de 2 000. Ça veut dire qu'on s'en va dans la bonne direction. Je veux remercier les Québécois pour ces efforts, de même que les policiers, qui font un excellent travail pour faire appliquer le couvre-feu. Il nous reste encore beaucoup de chemin à faire pour aider le personnel du réseau de la santé. La meilleure façon de leur dire merci, c'est de respecter les consignes. Restons unis, restons forts, restons fiers. » Nombre cumulatif de doses reçues et de doses administrées au Québec (21-01-2021)

Source : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/on-sen-va-dans-la-bonne-direction-mais-il-nous-reste-encore-beaucoup-de-chemin-a-faire-francois-lega/>

Mise à jour : Vaccins contre la COVID-19

Ces vaccins ne protègent pas contre le rhume et les infections respiratoires causées par d'autres virus, comme la grippe.

Nombre de doses

Les vaccins contre la COVID-19 approuvés par Santé Canada nécessitent deux doses. Ils sont administrés par voie intramusculaire..

Sécurité et efficacité des vaccins

Les vaccins contre la COVID-19 approuvés par Santé Canada sont sécuritaires. Ils ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés. L'efficacité de ces vaccins 14 jours après l'administration de la 1^{re} dose et avant la 2^e dose est de 92 %. Leur efficacité est estimée à 95 % après deux doses. Les experts suivent de très près toute manifestation indésirable qui pourrait survenir après la vaccination et prennent les mesures appropriées pour s'assurer que les vaccins sont sécuritaires et efficaces.

Symptômes après la vaccination

Des symptômes peuvent être causés par la vaccination, par exemple une rougeur à l'endroit où l'injection a été faite. D'autres problèmes peuvent arriver par hasard et n'ont aucun lien avec la vaccination, par exemple un rhume ou une gastro.

La majorité des réactions sont bénignes et de courte durée. Les réactions sont moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans.

Des réactions causées par le vaccin qui empêchent la poursuite des activités quotidiennes pendant un ou deux jours peuvent survenir chez une petite minorité de vaccinés, notamment de la fatigue, un mal de tête et des douleurs musculaires ou aux articulations. Ces réactions sont moins fréquentes chez les personnes âgées et arrivent un peu plus souvent après la 2^e dose.

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19 car il ne contient pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même faire la COVID-19. Il est important de continuer d'appliquer les [mesures sanitaires](#) jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

Environ 4 personnes sur 100 000 peuvent faire une réaction allergique grave après avoir reçu le vaccin. La fréquence de cette réaction est plus élevée que ce qui est attendu habituellement après un vaccin, mais elle demeure très rare. (21-01-2021)

Source : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/vaccin-contre-la-covid-19/>

Nouvelle page : Aide financière pour les entreprises

Voir page selon type d'entreprise (21-01-2021).

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/aide-financiere-covid19/>

Ministère de la santé et des services sociaux

Mise à jour: ITSS : Interventions cliniques en période de pandémie de coronavirus COVID-19

En raison de l'augmentation de cas de COVID-19 au Québec et de l'annonce par le gouvernement de la mise en place des mesures en fonction d'un système de paliers d'alerte distincts pour chaque région socio sanitaire du Québec, les soins et les services offerts doivent être adaptés. En juin 2020, le MSSS a publié « ITSS : Interventions cliniques en période de pandémie de coronavirus COVID-19 - Orientations de la direction de la prévention des ITSS du MSSS ». Cette directive est une mise à jour de cette publication. (21-01-2021)

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002868/>

Mise à jour: Directive sur les personnes proches aidantes et le respect du couvre-feu

Compte tenu de la situation épidémiologique au Québec et afin de limiter la propagation de la COVID-19, un couvre-feu a été décrété du 9 janvier au 8 février 2021 entre 20 h et 5 h.

Les personnes proches aidantes doivent suivre les consignes de la population générale, notamment réduire au maximum les contacts et respecter le couvre-feu. Toutefois, dans certaines situations particulières, les personnes proches aidantes doivent se rendre au chevet ou au domicile des personnes aidées pour leur porter assistance ou pour assurer leur sécurité en raison d'une condition clinique particulière. (21-01-2021)

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002876/>

Mise à jour: Directive sur les mesures applicables aux différents milieux de vie et de soins (CHSLD, RI-RTF, RPA, RAC, URCl, internat, foyer de groupe ou milieux de réadaptation en déficience physique, santé physique et modérée pour adulte) pour la période du 9 janvier au 8 février 2021

Compte tenu de la situation épidémiologique au Québec et afin de limiter la propagation de la COVID-19, il est recommandé de poursuivre les mesures visant notamment à réduire l'accès à un nombre restreint de personnes dans des milieux de vie où sont hébergées ou confiées des personnes vulnérables. De plus, des mesures additionnelles sont prévues pour limiter les contacts entre les résidents vivant à l'intérieur d'une même RPA.

Considérant les annonces du premier ministre et du gouvernement concernant les consignes pour la période de confinement à la population générale, vous trouverez les mesures à appliquer dans les tableaux ci-joints pour les usagers des différents milieux de vie et de soins pour adultes (CHSLD, RI-RTF, RPA, RAC, URCl, internat, foyer de groupe, milieux de réadaptation en santé physique, en déficience physique ou réadaptation modérée).

Sont exclus de la présente directive, les RI-RTF jeunesse accueillant une clientèle non vulnérable à la COVID-19. (21-01-2021)

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002872/>

Mise à jour: Directive sur les indications d'utilisation des analyses sérologiques pour la COVID-19

Le 5 août 2020, l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) déposait une mise à jour de son [Avis sur la pertinence clinique des tests sérologiques](#). À la suite du dépôt de cet avis, un comité clinique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a balisé les indications actuellement reconnues pour procéder à des tests sérologiques et les modalités associées. (20-01-2021)

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002877/>

Gouvernement du Canada

Mise à jour : COVID-19 : Votre sécurité à l'extérieur du Canada

Le gouvernement du Canada continue de conseiller à tous les Canadiens d'éviter les voyages non essentiels à l'extérieur du Canada et d'éviter tout voyage à bord de navires de croisière à l'extérieur du Canada, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Si vous faites le choix de voyager malgré ces avertissements, sachez que des fermetures d'espaces aériens commerciaux et des restrictions de déplacement peuvent survenir sans préavis et pourraient empêcher votre retour au Canada. Le gouvernement du Canada ne planifie pas organiser d'autres vols pour rapatrier les Canadiens pendant la pandémie de COVID-19.

Le gouvernement du Canada continue de conseiller à tous les Canadiens d'éviter les voyages non essentiels à l'extérieur du Canada et d'éviter tout voyage à bord de navires de croisière, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Nous

vous conseillons fortement de suivre les conseils officiels du gouvernement du Canada à l'intention des voyageurs afin d'assurer votre sécurité personnelle.

Si vous êtes à l'extérieur du Canada :

- Vous pourriez avoir de la difficulté à obtenir des produits et des services essentiels.
- Vous pourriez être soumis à de strictes restrictions de déplacement et à des quarantaines.
- Vos assurances pourraient ne pas couvrir vos frais de voyage ou vos frais médicaux.
- Notre capacité à vous offrir des services consulaires pourrait être limitée.

Consultez les exigences de quarantaines de votre destination et soyez conscient que vous devrez vous placer en auto-isolement pendant 14 jours à votre [retour au Canada](#).

Si vous devez voyager ou si vous êtes déjà à l'extérieur du pays

- Renseignez-vous sur les options commerciales qui sont encore disponibles, et rentrez au Canada dès que possible.
- Inscrivez-vous au service d'[Inscription des Canadiens à l'étranger](#). Assurez-vous que vos coordonnées sont complètes et à jour. Cela permettra aux agents consulaires d'être en mesure de vous joindre, de vous donner des mises à jour, et de confirmer votre situation.
- Vérifiez régulièrement les [Conseils aux voyageurs et avertissements](#) pour votre destination.
- Suivez les médias locaux pour demeurer informé de la situation.
- Suivez les conseils des autorités locales, y compris les conseils de santé publique locaux, ainsi que les conseils en matière de confinement ou de refuge sur place. Par exemple, vous devrez peut-être porter un couvre-visage en public.
- Conservez vos documents importants dans un endroit sécuritaire, mais facile d'accès.
- Assurez-vous d'avoir suffisamment d'argent, de médicaments, de nourriture et d'eau, au cas où vous ne seriez pas en mesure de quitter votre maison ou votre logement en raison de restrictions de mouvement.
- Assurez-vous d'avoir une carte SIM locale et un chargeur pour votre téléphone cellulaire.
- Assurez-vous que votre passeport est valide pour au moins les 6 prochains mois. Si votre passeport arrive à expiration bientôt, appelez le [bureau du gouvernement canadien](#) le plus proche. Si le bureau est fermé, votre appel sera transféré au Centre de surveillance et d'intervention d'urgence à Ottawa. Le Centre est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et peut être joint directement au +1 613 996 8885 (appel à frais virés dans certains cas) ou à sos@international.gc.ca.
- Vérifiez auprès de votre fournisseur d'[assurance voyage](#) si vous êtes couvert pour les traitements médicaux en cas d'infection par la COVID-19, ainsi que pour les séjours prolongés à l'étranger.
- Communiquez avec votre famille et vos amis dès que vous le pouvez, même si vous n'avez pas été atteint par la maladie, et continuez à les tenir au courant de votre situation jusqu'à votre retour au Canada.

Votre santé et vos déplacements pendant la pandémie

Avant de voyager

- Lisez l'[avis concernant les voyages pendant la pandémie de COVID-19](#) et prenez connaissance des risques pour la santé qui sont liés à votre destination.
- Consultez l'onglet Santé sous la rubrique [Conseils aux voyageurs et avertissements](#) de votre destination pour de l'information sur la COVID-19 ainsi que des conseils en matière de santé.
- Visitez la page [Maladie à coronavirus \(COVID-19\) : Restrictions, exemptions et conseils concernant les voyages](#) du gouvernement du Canada et observez les précautions sanitaires recommandées.
- Consultez la page [Nouveau coronavirus \(COVID-19\) : conseils au grand public](#) de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pendant votre voyage

- Évitez les [grandes foules](#) ou les endroits achalandés.
- Évitez les contacts avec les personnes malades, surtout si elles ont une toux, de la fièvre ou de la difficulté à respirer.
- [Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.](#)
 - Utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à du savon et à de l'eau. Soyez prévoyant et gardez-en avec vous lorsque vous voyagez.
- Suivez les règles [d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez](#).
- Prenez [des précautions contre les maladies respiratoires](#) et consultez un médecin si vous tombez malade.

Si vous êtes à l'étranger et que vous avez des symptômes de la COVID-19 ou que vous avez reçu un diagnostic de COVID-19 :

- Suivez les conseils et les instructions des autorités locales.
- Consultez un médecin au besoin.
- Si vous avez besoin d'aide consulaire, communiquez avec le [bureau du gouvernement du Canada](#) le plus proche.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la liste des symptômes de la COVID-19.

Si vous êtes à l'étranger et que vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou si vous avez reçu un diagnostic positif à la COVID-19:

- Suivez les conseils et les directives des autorités locales de santé publique.
- Consultez un médecin, au besoin.
- Communiquez avec les services consulaires du [bureau du gouvernement canadien](#) le plus proche si vous avez besoin d'aide.
- Consultez la liste [des symptômes de la COVID-19](#) pour plus de renseignements.

Votre santé mentale

Si vous ne pouvez pas rentrer au Canada pendant la pandémie de COVID-19, vous risquez de vous sentir stressé, dépassé et anxieux. Vous pourriez être mal à l'aise ou en détresse parce que vous vous trouvez dans un environnement inconnu, loin de chez vous. Vous pourriez également avoir des inquiétudes à propos des

risques liés à la pandémie ou des difficultés à gérer le quotidien alors que vous êtes en confinement dans un pays étranger.

Si vous nécessitez un appui ou de l'aide psychologique alors que vous êtes à l'étranger, contactez les services d'urgence locaux et rendez vous à l'hôpital le plus proche. Le [bureau du gouvernement du Canada le plus proche](#) ou le [Centre de surveillance et d'intervention d'urgence](#) peuvent vous aider à les trouver.

Risques pour votre santé mentale à l'étranger

Soyez conscient des risques pour la santé mentale découlant de la situation actuelle. De nombreux facteurs peuvent affecter votre bien-être mental, notamment :

- des routines perturbées;
- l'isolement ou le manque de soutien social;
- un environnement peu familier;
- la consommation de drogues et d'alcool;
- une diminution de l'activité physique.

Reconnaître les symptômes

Il est important de prêter attention aux changements dans votre santé mentale. Pour plus d'information, consultez [Prendre soin de sa santé mentale durant la pandémie de la COVID-19](#).

Si vous pensez que votre santé mentale se détériore, demandez de l'aide et des conseils dès que possible. Le nouveau portail canadien [Espace mieux-être Canada : Soutien en matière de santé mentale et de consommation de substances](#) peut vous aider avec des options de soutien en ligne.

Restez en contact

Restez en contact avec votre famille et vos amis au Canada au moyen de courriels, de lettres, d'appels téléphoniques, de conversations vidéo ou de médias sociaux. Racontez-leur vos expériences et tenez-les au courant de vos déplacements et de tout changement dans vos projets de voyage.

Renseignez-vous sur les services de santé mentale locaux et sur les moyens de trouver des établissements médicaux sur place. Les systèmes de soins de santé et l'attitude envers la santé mentale dans d'autres pays peuvent être très différents de ceux au Canada.

Si vous avez un trouble de santé mentale

- Communiquez avec votre prestataire de soins de santé au Canada pour discuter de la manière de gérer votre état de santé pendant que vous êtes à l'étranger.
- Discutez de votre plan de traitement et de tout changement à votre plan de traitement avec votre prestataire de soins de santé.
- Sachez que certains médicaments facilement accessibles au Canada peuvent ne pas être offerts partout et qu'il peut y avoir des problèmes d'approvisionnement dans certains endroits. Si vous ne pouvez pas renouveler votre ordonnance là où vous vous trouvez, contactez votre prestataire de soins de santé pour discuter des options qui s'offrent à vous.
- Demandez à votre prestataire de soins de santé de vous envoyer une note détaillant votre état de santé et les médicaments que vous prenez. Cette note peut être utile si vous devez consulter un prestataire de soins de santé ou renouveler votre ordonnance pendant que vous êtes à l'étranger.

- Prenez des mesures pour maintenir une santé mentale positive au mieux de vos capacités (voir ci-dessus).

Si vous avez besoin d'aide

Le [bureau du gouvernement du Canada](#) le plus proche à l'étranger ou le [Centre de surveillance et d'intervention d'urgence](#) à Ottawa, qui opère 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, peuvent :

- vous donner les coordonnées des services médicaux de la région;
- vous aider à trouver des professionnels qui peuvent vous aider en cas d'urgence médicale;
- vous aider à communiquer avec vos proches et vos amis.

Aide aux Canadiens à l'extérieur du Canada

En cas d'urgence, appelez le [bureau du gouvernement canadien](#) le plus proche du lieu où vous vous trouvez. Si le bureau est fermé, votre appel sera acheminé au Centre de surveillance et d'intervention d'urgence à Ottawa. Le Centre est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et peut être joint directement au +1 613 996 8885 (appel à frais virés dans certains cas) ou à sos@international.gc.ca.

Les Canadiens à l'étranger qui sont directement touchés par la COVID-19 sont admissibles à une [aide financière aux Canadiens à l'extérieur du Canada](#) afin de faciliter leur retour au Canada et afin de couvrir leurs besoins à court terme pendant qu'ils organisent leur retour. Chaque demande sera évaluée en fonction de la situation et des besoins particuliers de chaque personne.

Retour au Canada

Vous revenez au Canada? À compter du 21 novembre, les voyageurs qui se rendent au Canada doivent soumettre électroniquement les renseignements liés à la COVID-19. Utilisez [ArriveCAN](#) pour vous conformer aux nouvelles exigences obligatoires.

Si vous planifiez rentrer au Canada, assurez-vous de consulter les exigences des autorités fédérales et provinciales de la santé publique. Les nouvelles mesures incluent entre autres la quarantaine (l'auto-isolation) en arrivant au Canada pendant 14 jours dans un endroit où vous n'aurez pas de contact avec des personnes vulnérables. Vous devez également porter un masque non médical ou un couvre-visage pour vous couvrir le nez et la bouche pendant le trajet vers la destination où vous allez vous mettre en quarantaine (auto-isoler).

Il y a aussi des mesures spécifiques pour les passagers qui rentrent en avion. Vous devrez montrer que vous avez le [masque non médical ou le couvre-visage](#) nécessaire au moment de l'embarquement, sans quoi vous ne pourrez pas monter à bord. Vous devez porter un masque non médical ou un couvre-visage pour se couvrir le nez et la bouche pendant le voyage.

Consultez la page [Voyager et la COVID-19 : Restrictions, exemptions et conseils concernant les voyages](#) pour plus de renseignements sur toutes les exigences pour les voyageurs qui retournent au Canada. (21-01-2021)

Source : https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/covid-19-securite?utm_campaign=covid-19-travel-security&utm_source=canada&utm_medium=initiative-fr

Mise à jour : Vaccination contre la COVID-19 au Canada

Couverture vaccinale

Pourcentage de personnes vaccinées à date contre la COVID-19 dans les populations clés et les groupes démographiques. Ces informations sont mises à jour tous les **vendredis à 12h00**, heure de l'Est.

Sur cette page

- [Faits saillants](#)
- [À propos des vaccins et de la vaccination contre la COVID-19](#)
- [Couverture vaccinale à l'échelle nationale](#)
- [Populations clés](#)
- [Couverture vaccinale selon l'âge, le sexe et la province ou le territoire](#)
- [Couverture vaccinale par vaccin](#)
- [Remerciements](#)
- [Citation suggérée](#) (21-01-2021)

Source : <https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/couverture-vaccinale/>

Mise à jour Vaccins et traitements contre la COVID-19 : Déploiement du vaccin

Nous déployons beaucoup d'efforts pour faire en sorte que les doses de vaccin soient disponibles le plus rapidement possible après l'autorisation. Mais il faudra du temps avant qu'il y ait suffisamment de vaccins pour tout le monde au Canada. C'est pourquoi nous avons identifié les populations prioritaires qui recevront les premières doses de vaccins, en collaboration avec :

Distribution totale confirmée des vaccins contre la COVID-19 au 21 janvier 2021, 18 h HNE (voir tableau) (21-01-2021)

Source : file:///C:/WebsiteW/bookmark_wsw/0002/202012111258478972402.htm_chg.htm#a4

Centre de collaboration nationale en santé environnementale

Mise à jour: The Basics of SARS-CoV-2 Transmission

The emergence of a novel coronavirus in late 2019, identified as SARS-CoV-2, has resulted in a global pandemic accompanied by an unprecedented public health response. This brief review of the properties of SARS-CoV-2 and how it is transmitted outlines some of the evidence that currently forms the basis of the evolving public health response. This document has been updated from previous versions published in April, July, and November 2020 (previously titled "An introduction to SARS-CoV-2) to reflect new findings and provide additional information about the virus that may be relevant to the public health response. The evidence presented below is based on current knowledge on dominant variants currently circulating. As new evidence and new interpretations evolve, this document will continue to be updated. (21-01-2021)

Source : <https://ncceh.ca/documents/evidence-review/basics-sars-cov-2-transmission>

Nouvelle page : January Research Scan with COVID-19 Sections

This monthly Research Scan highlights recent environmental health publications by topic and provides easy access to article abstracts and report summaries to support public health professionals, researchers, planners, students, and others working in public health.

COVID-19 publications are included, providing readers with up-to-date emerging topics and information. (20-01-2021)

Source : <https://ncceh.ca/content/blog/january-research-scan-covid-19-sections>

Nouvelle page : Understanding the uses and limitations of ventilation and air cleaning in COVID-19-risk mitigation

Given the ongoing uncertainty as to whether short- and/or long-range aerosol transmission is a significant factor in the COVID-19 pandemic, there has been intense interest around both the role of ventilation systems in spreading of SARS-CoV-2, as well as the use of ventilation to reduce transmission. Even without fully understanding the role of smaller vs. larger particles in the pandemic, promoting healthy indoor spaces by exchanging and cleaning air is standard practice in hospital, commercial, or residential settings. However, although ventilation and air cleaning have a role to play in risk reduction, they are likewise not a panacea for eliminating risk of COVID-19 transmission indoors. In this webinar, we will discuss the functional differences between ventilation and air cleaning, some of the recent research looking at the role of these technologies in the pandemic, and what strategies and practices are being promoted thus far for COVID-19 risk mitigation.. (20-01-2021)

Source : <https://nexuswebcast.mediasite.com/Mediasite/Showcase/bc-cdc-showcase/Presentation/9ed7053ca26a475fa4d6c28a4c275f451d>

Autres pays

Santé publique France

Point épidémiologique Covid-19 du 21 janvier 2021. Une circulation du virus élevée qui appelle à une mobilisation indispensable de la population

Publié chaque semaine, le point épidémiologique relatif à la surveillance de la Covid-19 présente une analyse détaillée des indicateurs mis en place par Santé publique France et son réseau de partenaires pour suivre l'évolution de l'épidémie et orienter les décisions publiques. En semaine 02 (du 11 au 17 janvier 2021), le virus circule toujours à un niveau élevé avec 18 364 cas confirmés par jour en moyenne. Le taux d'incidence se stabilise au niveau national. On observe toutefois une augmentation de 12% de ce taux chez les personnes de 75 ans et plus. En région, une légère amélioration de ce taux est observée dans les régions Est, alors qu'il tend à augmenter dans 4 régions jusqu'alors moins touchées : Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Corse. Dans le contexte d'une circulation du virus à des niveaux élevés sur le territoire et de variants émergents, la vaccination doit poursuivre son accélération et la mobilisation de la population sur l'adoption des mesures barrières et la limitation des contacts rester entière. (22-01-2021)

Source : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2021/point-epidemiologique-covid-19-du-21-janvier-2021.-une-circulation-du-virus-elevee-qui-appelle-a-une-mobilisation-indispensable-de-la-population>

Health Protection Scotland

COVID-19 - guidance for Health Protection Teams (HPTs)

Novel coronavirus (COVID-19) is a new is a new strain of coronavirus first identified in Wuhan, China. Clinical presentation may range from mild-to-moderate illness to pneumonia or severe acute respiratory infection.

It has been announced by the UK/Scottish Government that as of 16 March anyone developing symptoms consistent with COVID-19, however mild, should stay at home for 10 days from the onset of symptoms as per existing advice. In addition, it is now recommended that anyone living in the same household as a symptomatic person should self-isolate for 10 days.

Information on COVID-19, including stay at home advice for people who are self-isolating and their households, can be found on NHS Inform.

Further, people are advised to take physical distancing measures to help reduce the transmission of COVID-19. People at extremely high risk of severe illness from COVID-19 should rigorously follow physical distancing and hygiene measures. Further advice on these measures are available on NHS Inform.

Please note that this is an evolving situation and the most up to date guidance should always be checked on our COVID-19 page. (22-01-2021)

Source : <https://www.hps.scot.nhs.uk/web-resources-container/covid-19-guidance-for-health-protection-teams-hpts/>

COVID-19 Surveillance of asymptomatic patients in dental settings - Health Inequalities Impact Assessment (HIIA)

This is a report outlining the methods and findings of a Health Inequalities Impact Assessment (HIIA) of the COVID-19 surveillance in asymptomatic patients in dental settings. The report will outline the rationale for undertaking a HIIA, the steps taken, and the findings of this process along with recommendations for improvements to the programme. (22-01-2021)

Source : <https://www.hps.scot.nhs.uk/web-resources-container/covid-19-surveillance-of-asymptomatic-patients-in-dental-settings-health-inequalities-impact-assessment-hiia/>

European Centre for Disease Prevention and Control

Communicable disease threats report, 17-23 January 2021, week 3

The ECDC Communicable Disease Threats Report (CDTR) is a weekly bulletin for epidemiologists and health professionals on active public health threats. This issue covers the period 17-23 January 2021 and includes updates on Legionnaires' disease, COVID-19, dengue, influenza, avian influenza A(H5N6), avian influenza A(H9N2), poliomyelitis, and chikungunya. (22-01-2021)

Source : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/communicable-disease-threats-report-17-23-january-2021-week-3>

Risk related to the spread of new SARS-CoV-2 variants of concern in the EU/EEA – first update

Viruses constantly change through mutation and variations in the SARS-CoV-2 virus, due to evolution and adaptation processes, have been observed worldwide. While most emerging mutations will not have a significant impact on the spread of the virus, some mutations or combinations of mutations may provide the virus with a selective advantage, such as increased transmissibility or the ability to evade the host immune response. In this update we report new information on the spread of three virus variants (VOC 202012/01, 501Y.V2 and variant P.1). These variants are considered to be of concern because of mutations which have led to increased transmissibility and deteriorating epidemiological situations in the areas where they have recently become established.

Based on the new information, the risk associated with the introduction and community spread of variants of concern has been increased to high/very high and the options for response have been adjusted to the current situation. (22-01-2021).

Source : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/covid-19-risk-assessment-spread-new-variants-concern-eueea-first-update>

Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

What's New?

- [EARLY RELEASE: Allergic Reactions Including Anaphylaxis After Receipt of the First Dose of Moderna COVID-19 Vaccine - United States, December 21, 2020-January 10, 2021](#)FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [Coronavirus Disease 2019 \(COVID-19\)](#)FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [Coping with Stress](#)FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [Cases in the U.S.](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [COVID-19 Trends Among Persons Aged 0-24 Years - United States, March 1-December 12, 2020](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Evaluation of Abbott BinaxNOW Rapid Antigen Test for SARS-CoV-2 Infection at Two Community-Based Testing Sites - Pima County, Arizona, November 3-17, 2020](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Emergence of SARS-CoV-2 B.1.1.7 Lineage - United States, December 29, 2020-January 12, 2021](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [COVID-19 Case Investigation and Contact Tracing Efforts from Health Departments - United States, June 25-July 24, 2020](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Workplace SARS-CoV-2 Testing: Consent Elements and Disclosures](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [COVID-19 Vaccine Communication Toolkit for Essential Workers: Getting Started](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [COVID-19 Vaccine Communication Toolkit for Community-Based Organizations: Getting Started](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Requirement for Proof of Negative COVID-19 Test or Recovery from COVID-19 for All Air Passengers Arriving in the United States](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [COVID-19 Rapid Assessment of Point of Entry Capacity \(RAPC\)](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Essential Services and Critical Infrastructure](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Operational Considerations for Schools](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Contact Tracing Steps - Infographic](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Crew Disembarkations through Commercial Travel](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Responder Stories](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021

- [Test for Current Infection](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Community and Faith-Based Organizations](#)THURSDAY, JANUARY 21, 2021
- [Media Statement from CDC Director Rochelle P. Walensky, MD, MPH, on Extending the Eviction Moratorium](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Global Healthcare Workers](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Global Webinar Series](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [V-safe Print Resources](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Global Clinical Mitigation](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Global Community Mitigation](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Global Communication Resources](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Global Surveillance](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Global Emergency Response](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [CDC Strategy for Global Response to COVID-19 \(2020-2023\)](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [US COVID-19 Cases Caused by Variants](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Resources for Teachers and Staff](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Winter Holidays](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Previous COVID-19 Forecasts: Cases](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [COVID-19 Forecasts: Cases](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Community Mitigation \(Non-US Settings\)](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Clinical Mitigation \(Non-US Settings\)](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Donate Blood Plasma and Help Save Lives](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Rural Communities](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [COVID-19 Questions and Answers: For People Who Use Drugs or Have Substance Use Disorder](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Previous COVID-19 Forecasts: Hospitalizations](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [People with Developmental and Behavioral Disorders](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [COVID-19 Forecasts: Hospitalizations](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [If You Have Pets](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Global COVID-19](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Test for Past Infection](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Previous Forecasts of Total Deaths](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [COVID-19 Forecasts: Deaths](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [People with Disabilities](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Public Service Announcements \(PSAs\)](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [People with Moderate to Severe Asthma](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Schools and Childcare Programs](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Communication Resources for Travelers](#)WEDNESDAY, JANUARY 20, 2021
- [Recommandations sur l'identification des cas suspects de COVID-19 chez le personnel soignant et les patients hospitalisés](#)TUESDAY, JANUARY 19, 2021

Source :

file:///C:/WebsiteW/bookmark_wsw/0018/202011121351108144141.htm_chg.htm#wswchange202101221521136617534

Norwegian Institute of Public health (NIPH)

Scandinavian studies of Covid-19 in pregnancy - project description

Project background and aim:

Scope is a Nordic collaborative project that will study important aspects of how the covid-19 pandemic has affected pregnancies. The project is funded by Nordforsk.

The SCOPE project will provide new and essential information on COVID-19-related risks to pregnant women and their newborns.

The project's main objective is to fill three crucial knowledge gaps:

- Are pregnant women more likely to contract COVID-19, and at a higher risk of severe disease, complications and hospitalizations than non-pregnant women of reproductive age? If so, which underlying characteristics, e.g. housing and working conditions, affect the risk of severe COVID-19 in pregnant women?
- Does COVID-19 in pregnancy increase the risk of pregnancy complications, including fetal loss?
- Does maternal COVID-19 during pregnancy adversely affect the health of the child?

To address these questions, the project group will use unique register data on health and social factors on all women in the reproductive age, together with clinical data on the COVID-19 infections. Combining results from the three Scandinavian countries will strengthen the ability to study severe COVID-19 illness, susceptible subgroups and non-frequent outcomes. The Scandinavian countries have had different course of the pandemic, and this enables us to compare results from different contexts with similar data resources. (21-01-2021)

Source : <https://www.fhi.no/en/cristin-projects/ongoing/scope--scandinavian-studies-of-covid-19-in-pregnancy/>

Face mask and visor use by the general public

In the regulations, there is a national requirement for face mask use by people in quarantine who must use public transport, and recommendations for their use in connection with quarantine and isolation. In addition, local recommendations or orders may be issued regarding the use of face masks in municipalities with a high risk of transmission.

Respiratory protection

In the healthcare sector, respiratory protection is used in some situations and against microorganisms that are spread by airborne infection. For protection against SARS-CoV-2 it is used mainly in a few procedures (aerosol generating procedures).

Respiratory protection is not recommended for use outside the healthcare service as protection against COVID-19. As COVID-19 is believed to be primarily transmitted by droplet infection, face masks are considered a simpler, less expensive, more accessible and more appropriate measure and provide adequate protection. Respiratory protection requires good adaptation and good training in use to ensure optimal effect. There are also a number of people who, for health reasons, should not use respiratory protection without consulting their own doctor, for example people with heart disease or reduced lung capacity.

Respiratory protection is also, as a result of the COVID-19 pandemic, a scarce commodity in the world. They should therefore be reserved for the health service in situations where it is considered necessary to protect ensure good protection, such as in aerosol-generating procedures

In municipalities with increased or high infection burden, it may be relevant - in situations where it is not possible to maintain at least 1 metre distance - that the municipality recommends the use of face masks. Some examples of situations where it may be relevant are: on public transport and in taxis, indoors in public places

such as shops and shopping centres, in doctors' offices, in businesses with one-on-one contact (hairdressers, etc.).

Each municipality gives recommendations or orders for the use of face masks there. The process is described in the Municipal Medical Handbook Step 5. Measure assessment, and in the Municipal Medical Handbook Appendix 1. Measure packages for each risk level, measures are proposed that may be relevant at different risk levels.

For nursing homes, separate advice is given. The specialist health service provides its own advice for its activities.

It is important to familiarise yourself with the recommendations on the use of face masks that apply to the area in which the individual resides. (21-01-2021).

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/munnbind-i-befolkningen/?term=&h=1>

Advice and information for women who are pregnant or breastfeeding

Vaccines

To date, there is little experience with vaccination of pregnant and breastfeeding women. Therefore, there is currently no general recommendation for vaccination of pregnant women. Available data do not indicate that vaccination is harmful to the pregnant woman or the foetus. Pregnant women who are at risk of serious disease course due to another illness that is prioritised for vaccination can be assessed individually by a doctor when they are offered the vaccine. The risk of a severe disease course in the pregnant woman should then be weighed against a possible unknown risk when vaccinating the mother and child. Breastfeeding mothers who are given priority for vaccination due to another illness or occupational situation can be vaccinated.

Who will get the coronavirus vaccine?

Vaccination began in December 2020 in Norway. When you are fully vaccinated, it is likely that you will have a lower risk of becoming ill with COVID-19. We do not know how well the vaccine prevents transmission. Vaccinated people should therefore continue to follow the current infection control advice. Vaccination is currently not exempt from the requirement for quarantine after travel or close contact.

Pregnant women in their second and third trimester, and pregnant women in their first trimester who have risk factors, are recommended to take the seasonal influenza vaccine. This advice applies regardless of coronavirus infection. (22-01-2021)

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/facts-and-general-advice/advice-and-information-for-pregnant-women-children-and-adolescents/?term=&h=1>

Bulletin de veille signalétique COVID-19 et littérature grise : organismes québécois, canadiens et internationaux

25 JANVIER 2021

[Pour la période du vendredi 22 au lundi 25 janvier 2021]

- INFORMATIONS COMPILÉES LE 25 JANVIER 2021 À 12 H 00 -

La présente veille découle du besoin des équipes de l'INSPQ engagées dans la prévention et le contrôle de la COVID-19 à connaître les messages ou connaissances diffusés sur les sites web du gouvernement du Québec, de certains organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux.

Sommaire

Québec.ca	1
MSSS	9
CNESST	9
ASPC	10
Gouvernement du Canada	11
BCCDC	11
AUTRES PAYS (FDA, HSCP, HAS, CDC, NIPH)	12

L'information contenue dans ce bulletin consiste uniquement en celle rendue publique par ces organismes et ne résulte d'aucune interprétation de la part de l'Institut. Le Bulletin ne couvre pas les aspects suivants : les informations relatives à la progression épidémiologique (nombre de cas, d'hospitalisations, décès, etc.), les restrictions quant aux déplacements à l'extérieur du Québec, les informations économiques pour les entreprises ou les municipalités, l'aide financière aux études ou les modalités administratives d'indemnisation de la CNESST.

Les recommandations intérimaires et autres publications de l'INSPQ au sujet de la COVID-19 sont disponibles à l'adresse suivante (**5 nouvelles publications**) : <https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/covid-19>

Québec.ca

CIUSSS de l'Estrie - CHUS : Accès resserré dans quatre hôpitaux

Les restrictions entourant la présence de proches aidants seront levées ce samedi à minuit pour l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, l'Hôpital de Granby et l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins. Toutefois, **les restrictions demeureront en place jusqu'au samedi 30 janvier à l'Hôpital Fleurimont**. Les étudiants pourront toutefois réintégrer les quatre installations dès dimanche pour y poursuivre leurs apprentissages.

La direction générale de l'établissement a demandé la poursuite de la mesure interdisant les proches aidants seulement à l'Hôpital Fleurimont où la situation est toujours jugée préoccupante.

Résumé des droits de visite dans les quatre hôpitaux visés

Proches aidants (sauf pour l'Hôpital Fleurimont)

- Un proche aidant maximum par 24 heures;
- Obligation d'identifier un maximum de 2 proches aidants différents pouvant se relayer durant tout le séjour.

Étudiants

- Autorisés selon les paramètres du programme d'études en cours.

Accompagnateurs

(si requis médicalement et autorisés par l'équipe de soins)

- Un accompagnateur dans un secteur ambulatoire (cliniques externes, médecine de jour, chirurgie d'un jour, endoscopie, hémodynamie, angiographie, imagerie médicale, urgence);
- Un parent pour un enfant en pédiatrie;
- Un accompagnateur pour un accouchement;
- Un proche à la fois pour une personne en fin de vie.

Visiteurs

- Les visiteurs ne sont pas admis dans les hôpitaux en palier d'alerte maximale (zone rouge).

[22-01-2021]

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-sante-services-sociaux-estrie/>

Mise à jour : Chasse, pêche et piégeage durant la pandémie de COVID-19

Pêche hivernale

Avant de vous présenter dans un centre de pêche, veuillez téléphoner pour réserver votre place et vous renseigner sur les mesures à respecter.

L'occupation des cabanes de pêche est réservée aux membres d'une même résidence : aucun rassemblement ne sera toléré.

À votre arrivée sur le site, désignez un représentant de votre groupe chargé de passer à l'accueil.

- Lavez ou désinfectez vos mains à l'entrée;
- Portez un masque;
- Respectez la distanciation physique de 2 m en tout temps;
- Respectez la capacité maximale des installations d'accueil fixé en fonction du critère de distanciation physique de 2 mètres : attendez votre tour avant d'entrer;
- Favorisez le paiement sans contact, par carte de débit ou de crédit.

Les personnes qui présentent des symptômes ou qui ont été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ne doivent pas se présenter dans un centre de pêche hivernale.

[25-01-2021]

Source : <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-peche-et-piegeage-durant-la-pandemie-de-la-covid-19/>

CISSS de la Montérégie-Est

L'unité mobile de dépistage sera à Saint-Simon le 28 janvier 2021 de 10h-16h, il s'agit d'une clinique sans rendez-vous.

Le DÉPISTAGE EST PRIORISÉ POUR les personnes :

- qui présentent des symptômes compatibles avec la COVID-19;
- ayant eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19;
- ayant reçu une recommandation de dépistage de la Direction de la santé publique.

[25-01-2021]

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-sante-services-sociaux-monteregie-est/>

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Dépistage de la COVID-19

Le temps d'attente de la **clinique de dépistage Viau** est de plus de **60 minutes**. Le système de coupon est activé. Consulter la liste de nos **cliniques de dépistage**

[22-01-2021]

Source : <https://www.quebec.ca/gouv/ministeres-et-organismes/centre-integre-universitaire-sante-services-sociaux-est-ile-montreal/>

Mise à jour: Confinement du Québec dans le contexte de la COVID-19

EN RAISON DE L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE, TOUT LE QUÉBEC, SAUF LES TERRES-CRIES-DE-LA-BAIE-JAMES ET LE NUNAVIK, SE RETROUVE EN ALERTE MAXIMALE (ZONE ROUGE) DU 9 JANVIER AU 8 FÉVRIER 2021 INCLUSIVEMENT.

Organismes communautaires

Maintien des services.

Les services des organismes communautaires, incluant les activités en personne, comme les rencontres des Alcooliques anonymes, sont autorisées à se tenir avec un maximum de 25 participants et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Les organisateurs doivent prévoir la documentation nécessaire pour les participants et les employés si les activités exigent un déplacement pendant les heures du couvre-feu. Dans la mesure du possible, l'horaire des rencontres devrait être adapté afin de tenir compte des heures de couvre-feu.

[25-01-2021]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/confinement-du-quebec-covid-19/>

Mise à jour: Démystifier les croyances sur les risques de la vaccination

Les vaccins à ARN messenger ne modifient pas le code génétique

Les vaccins à ARN messenger n'ont aucun impact sur le code génétique de la personne qui le reçoit. Dans le cas des vaccins contre la COVID-19, par exemple, l'ARN messenger qu'ils contiennent constitue le code servant à produire une protéine présente à la surface du virus responsable de la maladie. Cet ARN messenger est injecté dans le corps et est transporté dans les cellules. Une fois entré dans la cellule, l'ARN messenger est décodé par la cellule, qui produit alors la protéine en question. Ceci stimule les cellules du système immunitaire à produire des anticorps contre la protéine virale produite par les cellules.

L'ARN messenger n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

[22-01-2021]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/demystifier-les-croyances-sur-les-risques-de-la-vaccination/>

Mise à jour : Données sur la vaccination contre la COVID-19

Au cours des 7 derniers jours (depuis le 17 janvier), ce sont 72 061 personnes qui ont été vaccinées, pour une moyenne quotidienne de 10 294 personnes vaccinées.

[24-01-2021]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/donnees-sur-la-vaccination-covid-19/>

Mise à jour : Questions et réponses pour les municipalités dans le contexte de la COVID-19

Les municipalités peuvent-elles adopter des règlements pour encadrer le port du couvre-visage sur leur territoire?

Dans un souci d'assurer l'application uniforme des règles sur l'ensemble du territoire du Québec, les municipalités devraient éviter de réglementer le port du couvre-visage. Rappelons par ailleurs qu'un règlement municipal ne doit en aucun cas être inconciliable avec une loi ou un règlement du gouvernement.

[25-01-2021]

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-municipalites-covid-19/>

Mise à jour : Nouvelles gouvernementales

Exemption des personnes en situation d'itinérance du couvre-feu - Le milieu communautaire et les partis d'opposition appellent François Legault à entendre raison

Publié par : [Aile parlementaire de Québec solidaire](#)

MONTREAL, le 25 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Dans le cadre d'une initiative conjointe hors du commun, les porte-parole en matière d'itinérance des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale ont joint leurs voix à plusieurs organismes œuvrant sur le terrain auprès des personnes en situation d'itinérance afin de réclamer l'exemption de ces personnes du couvre-feu actuellement en vigueur au Québec.

Réunis dans le cadre d'une conférence de presse virtuelle ce matin, le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ), le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ) et le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) ont appelé le premier ministre François Legault à entendre l'appel unanime des groupes sur le terrain et à décréter dès maintenant une exemption au couvre-feu applicable à toutes les personnes en situation d'itinérance.

La députée de Bourassa-Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité sociale, Paule Robitaille, le député d'Hochelaga-Maisonneuve et responsable du deuxième groupe d'opposition en matière de lutte à l'itinérance, Alexandre Leduc, et le député des Îles-de-la-Madeleine et porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de services sociaux, Joël Arseneau, ont également pris part à la conférence de presse et appuyé unanimement cette demande du milieu communautaire, qui jouit par ailleurs d'un appui fort dans l'opinion publique.

Citations :

« Comme mentionné dans notre politique nationale de lutte à l'itinérance, au Québec, il existe une norme sociale qui nous pousse à tolérer l'intolérable. Nous en avons ici un exemple flagrant. Nous en arrivons même à tolérer les impacts nuisibles qu'entraîne le couvre-feu sur les personnes en situation d'itinérance. Ensemble, brisons cette norme et cessons de tolérer l'inacceptable. »

-Boromir Vallée Dore, coordonnateur du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)

« En plus de son caractère discriminatoire, le couvre-feu appliqué à l'égard des personnes en situation d'itinérance représente une menace directe à la santé et à la sécurité de celles et ceux pour qui la rue demeure la seule option possible. »

-Annie Savage, directrice du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

« À Gatineau, bien qu'il n'y ait pas eu de contraventions pour les personnes en situation d'itinérances, nous vivons tout de même plusieurs enjeux générés par le couvre-feu, ce qui nous montre que la source des problèmes n'est pas les constats d'infractions, mais plutôt l'absence d'exemption. »

-Mélicha Roy, du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)

« Tous les acteurs sur le terrain le disent, ce couvre-feu fait mal à la population itinérante. Il n'est pas adapté à leur réalité. Il les met en danger. On a vu ces derniers jours les conséquences tragiques d'une telle mesure. Le gouvernement de la CAQ doit avoir l'humilité de reconsidérer sa décision et de les exempter du couvre-feu. C'est une question de dignité humaine, de gros bon sens, de sensibilité à la réalité de ces gens très vulnérables. On ne s'improvise pas itinérant. »

-Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé et porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité sociale

« Je me rappelle presque avec nostalgie le François Legault du débat des chefs de 2018 qui avait dit : « Je ne suis pas parfait, je fais des erreurs ». Force est de constater que deux ans plus tard, cette belle humilité est disparue. Sur l'exemption des personnes itinérantes du couvre-feu, le premier ministre s'est trompé, tout le monde le constate. Qu'il retrouve cette humilité avant la prise du pouvoir et qu'il entende le consensus social et politique. »

-Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'itinérance

« Pour le premier ministre, l'équation semble simple, les personnes sans-abris dehors après 20 h devraient prendre place dans des refuges d'urgence. À nos yeux, c'est un manque de sensibilité, mais aussi une méconnaissance des réalités que peuvent vivre les personnes en situation d'itinérance qui a de graves conséquences. Il est grand temps pour le gouvernement d'entendre le cri du cœur des organismes, des experts juridiques qui ont multiplié leurs avis dans les deux dernières semaines, mais aussi des 20 000 signataires de la pétition que nous avons soutenue. »

-Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine et porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de services sociaux

L'INRS finance cinq projets de recherche novateurs sur la COVID-19

Publié par : [Institut national de la recherche scientifique](#)

MONTRÉAL et QUÉBEC, le 25 janv. 2021 /CNW Telbec/ - En octobre dernier, l'[Institut national de la recherche scientifique \(INRS\)](#) annonçait la création d'un [programme](#) de soutien financier interne pour des projets de recherche sur la COVID-19. Cinq projets novateurs ont été retenus, portant sur le traitement, la détection et les tests diagnostiques rapides de ce virus, sur son incidence dans les communautés et ses effets sur la société en général, de même que sur les transformations qui en découlent. Ceux-ci recevront chacun 100 000 \$ pour un an, sous forme de subventions, avec possibilité de renouvellement pour un an.

Volet traitement, détection et tests diagnostiques

- **Titre :** Traitements combinés contre le SRAS-CoV-2
Coresponsables: [Steven Laplante](#) et [Alain Lamarre](#)
Objectif: Trouver un antiviral à large spectre contre les coronavirus. L'étude permettra de tester l'efficacité thérapeutique d'une banque de molécules déjà sécuritaire pour le corps humain et acceptée par la Food and Drug Administration (FDA), aux États-Unis, afin d'accélérer le processus d'essais cliniques et la création d'un médicament ou d'une thérapie combinée. Laurent Chatel-Chaix et Pierre Talbot collaborent à ce projet.
- **Titre :** Photonique neuromorphique pour la détection de la COVID-19
Coresponsables : [Roberto Morandotti](#) et [Tiago Falk](#)
Objectif: Développer une plateforme d'intelligence artificielle pour l'analyse automatisée de la parole. Cette plateforme pourrait permettre d'identifier les biomarqueurs vocaux et les modifications des sons respiratoires (par exemple, la toux et la respiration) afin de détecter la COVID-19. La plateforme s'inspire des réseaux neuronaux dans le cerveau en utilisant des composants photoniques intégrés et en exploitant les photons pour transporter l'information à la vitesse de la lumière.
Cocandidate : Carolyn Côté-Lussier

Volet effets et transformations sociales liés à la pandémie

- **Titre :** CommunoSerre : Intégration sociotechnologique de serres communautaires et solidaires dans des quartiers urbains défavorisés affectés par la pandémie
Coresponsables: [Nathan McClintock](#) et [Jasmin Raymond](#)
Objectif: Évaluer de façon interdisciplinaire le potentiel d'intégration sociotechnologique de serres en milieu urbain défavorisé afin de permettre une production alimentaire à l'année et de mieux préparer ces quartiers aux défis d'approvisionnement qu'apporte une pandémie. Le travail sera effectué en évaluant les enjeux techniques, socio-économiques et politiques ayant une incidence sur le succès des projets d'économie sociale et circulaire afin de développer une approche intégrée pour faciliter le développement de ces projets de façon plus équitable et écologique.
Cocandidates et cocandidats : Sophie Van Neste, Louis-César Pasquier et Geneviève Bordeleau

- **Titre :** Sous le choc des incertitudes - les impacts socioéconomiques de la pandémie sur les parcours de vie
Coreponsables: [Xavier St-Denis](#) et [María Eugenia Longo](#)
Objectif: Identifier les effets à long terme des perturbations résultant de la pandémie (pertes d'emploi et insécurité du travail, diminution de revenu et endettement des ménages, report de projets d'études et de vie et rapport au risque, absence de soutien et dissolution des couples). L'étude mettra en lumière la persistance des effets négatifs et interdépendants sur les projets de vie et les liens sociaux, surtout chez les groupes les plus vulnérables, durant les deux ans suivant les chocs initiaux observés de mars à août 2020.
Cocandidates : Julie-Anne Boudreau, Nicole Gallant et Maude Pugliese

Volet profils d'incidence du virus dans les communautés

- **Titre :** Périnatalité et transition à la parentalité au temps de la COVID-19 - du social au moléculaire
Coreponsables : [Géraldine Delbès](#) et [Laurence Charton](#)
Objectif: Documenter et mieux comprendre l'incidence psychosociale de la pandémie de COVID-19 sur les femmes enceintes, les nouveaux parents et les nourrissons. Plus spécifiquement, ce projet contribuera à identifier les facteurs sociobiologiques associés aux risques périnataux en contexte pandémique. Il permettra d'établir des politiques d'aide mieux ciblées à l'égard des futures mères et au mieux-être des familles ainsi que des recommandations pour les professionnels de santé et les (futurs) parents.
Cocandidate et cocandidats : Cathy Vaillancourt, Laurent Chatel-Chaix, Jean-Charles Grégoire et Nong Zhu

« Avec cette initiative, l'INRS fournit à ses équipes de recherche un levier financier supplémentaire et renforce son appui aux projets novateurs et intersectoriels, souligne la [directrice scientifique](#) de l'INRS, Pascale Champagne. De plus, l'interdisciplinarité est l'une des valeurs de notre établissement. Les projets retenus le démontrent clairement, puisqu'ils réunissent des professeures et des professeurs issus de centres différents ou d'autres établissements de recherche. »

Rappelons que le conseil d'administration et la direction de l'INRS, en cohérence avec le Plan stratégique 2019-2024, avaient décidé, l'automne dernier, d'investir dans la recherche sur la COVID-19 et ainsi répondre à sa mission qui est de contribuer au développement de la société québécoise par la recherche et la formation de chercheuses et de chercheurs hautement qualifiés. Les projets devaient répondre aux critères d'équité, de diversité et d'inclusion préconisés par l'INRS, et les équipes formées devaient être dirigées par deux coreponsables, dont l'une ou l'un est en début de carrière (10 ans et moins d'expérience dans un établissement universitaire). Un minimum de deux disciplines devait être représenté.

Pour en savoir plus sur [la recherche et l'innovation à l'INRS](#).

Qu'avons-nous appris des consultations du forum sur la santé mentale et maintenant, que devons-nous faire ?

Publié par : [Aile parlementaire du Parti libéral du Québec](#)

David Birnbaum*

« On n'est pas tous égaux devant la crise. »

QUÉBEC, le 23 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Ce constat succinct et évocateur a été au cœur des deux journées de consultations publiques tenues cette semaine sur la santé mentale des Québécois. e. s en temps de pandémie. France Labelle, experte et intervenante communautaire de longue date, invoquait ces mots en décrivant l'isolement, le danger, la détresse... L'enfer que vivent, notamment, les personnes en situation d'itinérance à Montréal et partout à travers le Québec.

Chaque personne vit, à sa façon, le stress et l'incertitude qu'engendre cette pandémie. Cependant, nous avons appris, grâce à divers témoignages documentés et marquants, que l'impact est doublement difficile pour, par exemple, les aînés qui sont seuls, les adolescents, trop souvent figés devant leurs écrans, les femmes disproportionnellement touchées par les défis de conciliation travail-famille, les personnes vivant dans la rue, ainsi que les personnes déjà atteintes de problèmes d'ordre psychologique, de consommation et/ou de comportement. Ces hommes, ces femmes et ces enfants vivant en régions éloignées, et concernés par l'une ou plusieurs de ces situations, ne sont pas égaux face à cette crise, eux non plus.

Qu'avons-nous appris durant ces consultations ? Que doit-on retenir ?

Dans un premier temps, nous avons appris qu'il faut parler davantage et publiquement de la santé mentale. Le Parti libéral du Québec invite le gouvernement de la Coalition avenir Québec à tenir de telles audiences depuis six mois, mais avait également demandé la tenue d'une commission parlementaire sur cet enjeu en décembre 2018. Quoique les demandes quant à la tenue de commissions parlementaires aient été refusées, nous sommes reconnaissants que le ministre délégué à la Santé et aux services sociaux, M. Lionel Carmant, ait jugé important d'organiser la tenue de ce forum les 19 et 20 janvier derniers. Conjointement avec le gouvernement et les autres partis d'opposition, nous avons confectionné et coprésidé les sessions de ces consultations.

L'impact de la pandémie sur le bien-être psychologique des Québécois. e. s est bien réel : le sentiment de détresse et de perte de contrôle rapporté dans les enquêtes, les appels aux centres de crise, les prescriptions d'antidépresseurs, les statistiques sur les taux de divorce et de décrochage scolaire en témoignent.

Les experts s'accordent sur le fait que le réservoir initial de résilience, qui a pu protéger les Québécois. e. s au printemps dernier, s'est largement épuisé. Le décalage avec l'Europe, nous explique la professeure Catherine Brian de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, nous permet d'anticiper que ce qui était un risque de troubles mentaux au printemps se traduira de plus en plus en diagnostic avéré cet hiver. Les femmes et les jeunes, mais surtout celles et ceux qui étaient déjà en situation de vulnérabilité avant la pandémie, ainsi que les personnes qui les aident, en feront les frais au premier chef.

Mais tout n'est pas noir même si l'hiver sera gris. Il existe tout un volet préventif à l'action en santé mentale, avec des outils éprouvés, et c'est le moment ou jamais de les déployer. Il n'est pas trop tard pour anticiper les séquelles psychologiques de la crise et pour investir judicieusement afin de les éviter. Surtout, il faut améliorer l'accès aux services et faire sauter les goulots d'étranglement.

Le repérage des personnes à risque, l'évaluation rigoureuse des besoins, l'intervention thérapeutique et le maintien du rétablissement : les parcours en santé mentale se résument à ces quatre étapes.

Le danger qui nous guette est de voir le gouvernement investir toutes les ressources additionnelles dans les deux premières étapes, pour ensuite rationner l'accès aux deux étapes suivantes, allongeant ainsi l'attente pendant des mois et des années. Inviter les gens à demander de l'aide pour qu'ils cognent à des portes fermées par la suite ne fera que nous amener des ennuis et exacerber la facture sociale.

C'est pourquoi le Parti libéral du Québec a déposé une proposition formelle afin d'offrir gratuitement la psychothérapie à tous ceux et celles qui en ont besoin, dans des délais raisonnables et sans obstacle financier.

Le premier ministre a raison de dire qu'on ne peut pas former une infirmière en six mois. Mais un psychologue sur deux au Canada œuvre au Québec. Il n'y a pas de pénurie, mais bien un système à deux vitesses. Il faut y mettre fin, maintenant plus que jamais.

Ultimement, ces deux journées de consultations nous auront appris que les réponses sérieuses et prioritaires exigées par cette crise en santé mentale passent par la recherche ciblée, financée et accélérée, l'appui accentué à nos regroupements communautaires sur le terrain, l'accompagnement expert et compatissant pour nos jeunes, nos aînés et nos voisins en détresse. Que nos actions soient dédiées, avec détermination et rigueur, à réduire enfin les inégalités devant cette crise.

****David Birnbaum est député libéral et porte-parole de l'Opposition officielle en santé mentale***

[25-01-2021]

Source : https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher/?no_cache=1&tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=news_type%3ACommuniqu%C3%A9

Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS)

Nouveautés et mise à jour: Directive COVID-19 du ministère de la Santé et des Services sociaux

Directive sur les mesures provisoires pour les demandeurs d'asile pendant la pandémie de COVID-19

Directive COVID-19

Description

Mesures provisoires pour les demandeurs d'asile pendant la pandémie de COVID-19

Mots-clés : demande d'asile, DDA, renouvellement

Mise en ligne : 25 janvier 2021

Dernière modification : 25 janvier 2021

Plan 2e vague : Services mère-enfant - COVID-19

Directive COVID-19

Description

Plan 2e vague : Services mère-enfant

Mots-clés: Naissance, Accompagnateur grossesse

Mise en ligne : 22 janvier 2021

Dernière modification : 22 janvier 2021

[25-01-2025]

Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/directives-covid-19/>

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Questions et réponses – CNESST – Coronavirus (COVID-19)

La CNESST tient à rappeler l'importance de bien connaître les consignes sanitaires, de les partager et de les appliquer à la lettre pour protéger la santé et assurer la sécurité de tous.

Nous vous proposons de l'information et des outils pratiques pour que les activités puissent reprendre ou continuer dans les conditions les plus sûres et les plus saines possible dans le contexte de la COVID 19.

Nous vous invitons à signer la [Charte d'engagement à combattre le coronavirus en milieu de travail](#). Un geste symbolique important!

[25-01-2021]

Source : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/Pages/coronavirus.aspx>

Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

Mise à jour : Maladie à coronavirus (COVID-19) : Ressources de sensibilisation

[Pour les voyageurs ne présentant pas de symptômes retournant au Canada](#)

[Pour les personnes exemptées de l'obligation de se mettre en quarantaine](#)

[Pour les voyageurs présentant des symptômes retournant au Canada](#)

[22-01-2021]

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/ressources-sensibilisation.html>

Mise à jour : Vaccins et traitements contre la COVID-19 : Déploiement du vaccin

Obtention d'un nombre suffisant de vaccins

Le 9 décembre 2020, nous avons autorisé le premier vaccin au Canada pour la prévention de la COVID-19. Renseignez-vous sur les [vaccins contre la COVID-19 autorisés au Canada](#).

Nous travaillons pour faire en sorte que tout le monde au Canada y ait accès le plus rapidement possible. Ainsi, nous collaborons avec les provinces et territoires puisqu'ils sont chargés de la planification et de l'exécution des programmes de vaccination. Les [accords d'achat anticipé](#) que nous avons conclus nous aideront à atteindre ce but.

Comme nous ne savons pas quels vaccins seront efficaces et autorisés, nous investissons dans une vaste sélection de vaccins. Mais il faudra du temps avant qu'il y ait suffisamment de vaccins pour tout le monde au Canada. C'est pourquoi nous avons identifié les populations prioritaires qui recevront les premières doses de vaccins, en collaboration avec :

- les provinces et les territoires et
- le Comité consultatif national de l'immunisation

Le gouvernement du Canada fournira également un soutien supplémentaire pour :

- garantir des installations de stockage
- se procurer des fournitures (comme des aiguilles, des tampons et de la gaze)
- aider à la distribution à l'échelle du pays

[22-01-2021]

Source : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/covid-19-vaccins-traitements/deploiement-vaccin.html>

Gouvernement du Canada

Mise à jour : Latest releases from *The Daily*

Economy

- [Monthly estimates of business openings and closures](#)
- [Monthly Survey of Manufacturing: Flash estimate](#)

[25-01-2021]

Source : <https://www.statcan.gc.ca/eng/covid19>

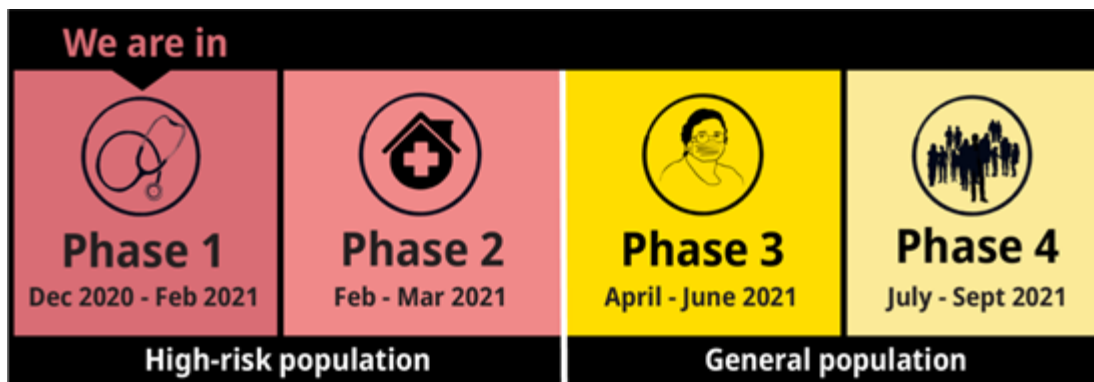
BC Centre for Disease Control

BC's COVID-19 Immunization Plan

COVID-19 vaccination is underway in B.C. Vaccines are being delivered regularly throughout the province.

Everyone who would like a vaccine and who is eligible to receive one will have the opportunity to be vaccinated. The COVID-19 vaccine is free for everyone living in B.C. who is eligible to receive it.

B.C.'s COVID-19 Immunization Plan will happen in four phases



The focus at first is to protect those most vulnerable to severe illness. This is happening from now until the end of March as vaccines are being delivered regularly throughout the province of B.C.

After phase 1 and 2, immunization begins in the general population. Vaccines will primarily be distributed by age, starting with the oldest. People with certain underlying conditions will also be included.

Learn about the [four phases of the COVID-19 Immunization Program](#).

[22-01-2021]

Source : <http://www.bccdc.ca/health-professionals/clinical-resources/covid-19-care/new-today>

Autres pays

U.S. Food and Drug Administration

The U.S. Food and Drug Administration today announced the following actions taken in its ongoing response effort to the COVID-19 pandemic:

- The FDA's Office of Criminal Investigations recently investigated a case that has led to an arrest and the filing of a [criminal complaint](#) by the U.S. Department of Justice for introducing misbranded drugs into interstate commerce. The criminal investigation found that in a variety of online postings from as early as March 2020, the defendant, Johnny T. Stine, claimed to have a COVID-19 vaccine that he offered to inject in customers for \$400-\$1000 each. Stine's company, North Coast Biologics, had previously received a [warning letter](#) from the agency for promoting an unapproved COVID-19 vaccine product.
- “Unproven injectable vaccines purported to prevent or treat COVID-19, made from unknown substances under unknown conditions, present significant health risks in and of themselves. They also can lead consumers to make lifestyle choices that increase their actual risk of infection with COVID-19, or to delay or stop appropriate medical treatment,” said Special Agent in Charge Lisa L. Malinowski, FDA Office of Criminal Investigations Los Angeles Field Office. “The FDA will continue to investigate fraudulent COVID-19 treatments and bring to justice those who try to profit from the pandemic by offering unproven and illegally marketed coronavirus products.”
- The FDA is reissuing the [Emergency Use Authorizations \(EUAs\)](#) for decontamination systems that are authorized to decontaminate compatible N95 respirators for use by healthcare personnel (HCP) to prevent exposure to pathogenic biological airborne particulates when there is an insufficient supply of new respirators resulting from the Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) pandemic. Among other things, the reissued EUAs for certain decontamination systems are now only authorized to decontaminate each compatible N95 respirator a maximum of four or fewer times.

Based on the FDA's review of real-world use of these systems and evidence from adverse events and scientific literature, including studies regarding N95 respirator failures from simulated and real-world use, the FDA has determined that it is appropriate to protect the public health or safety to revise certain decontamination system EUAs to limit the number of decontamination cycles and respirator reuses permitted under each authorization.

- Today, the FDA also added two new devices to the [device discontinuance list](#) on our web page that lists medical device shortages during the COVID-19 public health emergency. There are no updates to the device shortage list at this time. The FDA will continue to update the device shortage and device discontinuance lists as the COVID-19 public health emergency evolves. Specifically, the FDA added the following devices to the device discontinuance list:
 - 3M Company's 3M Triple Layer Molded Face Mask (2042F) and 3M Triple Layer Molded Face Mask, Petite (2042FP)
 - BioFire Diagnostics, LLC's FilmArray Instrument (FLM1-ASY-0001)
- Testing updates:
 - As of today, 319 tests and sample collection devices are authorized by the FDA under emergency use authorizations (EUAs). These include 237 molecular tests and sample collection devices, 69 antibody tests, and 13 antigen tests. There are 33 molecular authorizations that can be used with home-collected samples. There is one molecular prescription at-home test, one antigen prescription at-home test, and one over-the-counter (OTC) at-home antigen test.

The FDA, an agency within the U.S. Department of Health and Human Services, protects the public health by assuring the safety, effectiveness, and security of human and veterinary drugs, vaccines and other biological products for human use, and medical devices. The agency also is responsible for the safety and security of our nation's food supply, cosmetics, dietary supplements, products that give off electronic radiation, and for regulating tobacco products.

[22-01-2021]

Source : <https://www.fda.gov/emergency-preparedness-and-response/counterterrorism-and-emerging-threats/coronavirus-disease-2019-covid-19>

Haut Conseil de la Santé publique

Critères d'exclusion ou non des donneurs faisant l'objet d'une vaccination anti-Covid-19

Faut-il exclure, et si oui pour combien de temps, les donneurs de produits et éléments du corps humain (sang, organes, tissus et cellules), vaccinés contre le Covid-19 ?

Le Haut Conseil de la santé publique a été saisi par la DGS, afin d'obtenir une expertise sur cette question, concernant les vaccins autorisés, en passe de l'être et en développement.

Du fait de la campagne de vaccination en cours en France durant le mois de janvier utilisant deux vaccins à ARN messenger, le HCSP a souhaité dans un premier temps donner rapidement une réponse provisoire pour ces deux vaccins.

Après avoir pris en considération la nature et les modes d'action de ces nouveaux vaccins, ainsi que la nécessité d'un approvisionnement suffisant en produits sanguins et autres produits du corps humains, le HCSP recommande que :

- aucune exclusion, même très provisoire, ne soit effectuée pour un don chez les sujets récemment immunisés par un vaccin anti-Covid-19 à base d'ARN messenger ;
- les sujets ayant reçu ce type de vaccins continuent à se porter volontaires au don, sous réserve que leur état de santé les rendent aptes à un tel don ;
- les sujets décédés ayant été immunisés par ce type de vaccins restent éligibles au don d'organes ou de tissus, sous réserve de l'absence de contre-indication réglementairement définie pour ce type de don.

[24-01-2021]

Source : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/Accueil>

Haute Autorité de Santé

Avis produits de santé & actes professionnels - Tests

Avis du 22 janvier 2021 - Détection du génome du virus SARS-CoV-2 par technique de transcription inverse suivie d'une amplification (RT-PCR) sur prélèvement salivaire (mis en ligne le 23/01/2021)

Vaccination

Modification du schéma vaccinal contre le SARS-CoV-2 dans le nouveau contexte épidémique (mis en ligne le 23/01/2021)

[23-01-2021]

Source : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3168585/fr/tous-les-travaux-de-la-has-covid-19

Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

What's New?

- [Frequently Asked Questions about COVID-19 Vaccination MONDAY, JANUARY 25, 2021](#)
- [FAQs for Correctional and Detention Facilities MONDAY, JANUARY 25, 2021](#)

- [Requirement for Proof of Negative COVID-19 Test or Recovery from COVID-19 for All Air Passengers Arriving in the United States](#) SUNDAY, JANUARY 24, 2021
- [Coronavirus Disease 2019 \(COVID-19\)](#) SUNDAY, JANUARY 24, 2021
- [EARLY RELEASE: Allergic Reactions Including Anaphylaxis After Receipt of the First Dose of Moderna COVID-19 Vaccine - United States, December 21, 2020-January 10, 2021](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [COVID-19 Science Update released: January 22, 2021 Edition 73](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [Global Community Mitigation](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [COVID-19 Vaccination Toolkits](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [US COVID-19 Cases Caused by Variants](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [At-Home Testing](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [COVID-19 Vaccines and Severe Allergic Reactions](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [Healthcare Facilities That Have Implemented COVID-19 Electronic Case Reporting](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [Vaccines](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021
- [Infection Prevention and Control Assessment Tool for Nursing Homes Preparing for COVID-19](#) FRIDAY, JANUARY 22, 2021

[25-01-2021]

Source : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/whats-new-all.html>

Norwegian Institute of Public health (NIPH)

Advice to retail, restaurants, travel industry, taxi, police, tradespeople, etc.

Stricter measures in 25 municipalities in Eastern Norway

On 24.1.21, the government introduced strict measures in 25 municipalities in Eastern Norway due to outbreaks of the English variant of the coronavirus. The measures apply until and including 31 January 2021.

Information regarding measures in Enebakk, Frogn, Indre Østfold, Moss, Nesodden, Nordre Follo, Oslo, Vestby, Våler og Ås: [Strict measures in ten municipalities following UK COVID-19 mutation outbreak](#)

Information regarding measures in Asker, Aurskog-Høland, Bærum, Drammen, Horten, Lier, Lillestrøm, Lunner, Lørenskog, Marker, Nittedal, Rakkestad, Rælingen, Råde og Skiptvet: [Strict measures being implemented in a further 15 municipalities in Eastern Norway](#)

These measures are in addition to national recommendations and measures, and other local measures in the municipalities.

[24-01-2021]

Source : <https://www.fhi.no/en/op/novel-coronavirus-facts-advice/advice-and-information-to-other-sectors-and-occupational-groups/advice-to-specific-sectors/?term=&h=1>

Éric Bédard

De: CPHA Conference Department <conference@cpha.ca>
Envoyé: 26 janvier 2021 12:05
À: Nicole Damestoy
Objet: COVID-19 and Public Health Forum // Forum sur le COVID-19 et la santé publique

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.



Le français suit.

Apologies for cross-postings

Call for COVID-19 submissions

The Forum Steering Committee invites oral and poster abstracts and symposia submissions for the COVID-19 and Public Health Forum. Topics of interest related to the public health response to COVID-19 include:

- Data collection and race-based data collection;
- Impact on health inequities;
- Public health communications;
- Impact on public health workforce; or
- Any other topic directly related to the public health response to COVID-19.

Important Dates

- Call for COVID-19 submissions closes: 16 February
- Forum program: 23 March
- COVID-19 and Public Health 2020 Forum: 21-22 April

[View the call](#)

Veillez excuser les envois multiples

Appel de communication sur la COVID-19

Le Comité directeur du Forum invite les résumés oraux et par affiches et les soumissions de symposiums pour le Forum le COVID-19 et la santé publique. Les sujets suivants nous intéressent particulièrement :

- Collecte de données en général et collecte de données fondées sur la race;
- Impact sur les iniquités sanitaires;
- Communications de santé publique;
- Impact sur la main-d'œuvre en santé publique.

Dates Importantes

- Date limite pour soumettre une communication : mardi 16 février
- Programme du forum : mardi 23 mars
- Forum sur la COVID-19 et la santé publique : mercredi 21 et jeudi 22 avril

[Voir l'appel](#)



COMMUNIQUÉ
Coronavirus (COVID-19)

ENVOI PAR COURRIEL

DESTINATAIRES : Dirigeantes et dirigeants d'organismes hors fonction publique

EXPÉDITEUR : M. Éric Ducharme
Secrétaire

DATE : Le 26 janvier 2021

OBJET : **COVID-19 – Poursuite des efforts en matière de télétravail**

Bien que le gouvernement souligne que nous sommes sur la bonne voie à la lumière de l'évolution du nombre de nouveaux cas de COVID-19, il nous invite à ne pas relâcher nos efforts tant que le nombre d'hospitalisations n'aura pas diminué de façon satisfaisante.

Dans ce contexte, la mise en œuvre rigoureuse, et à tous les niveaux, des orientations en matière de télétravail dans les organismes hors fonction publique est essentielle. Le dernier dénombrement réalisé démontre que plus de la moitié des employés des organismes hors fonction publique sont en télétravail.

Bien que ce résultat soit positif, la situation actuelle commande que nous déployions des efforts soutenus et renouvelés afin que tous les employés dont les activités ne requièrent pas une présence physique dans les bureaux puissent assurer leur prestation de travail en télétravail et qu'ils disposent du matériel requis à cette fin.

Tel que mentionné dans mon communiqué du 7 janvier 2021, le télétravail est obligatoire pour tous les employés et les seules personnes qui devraient se retrouver dans les bureaux sont celles qui doivent réaliser des activités jugées prioritaires par le dirigeant d'organisme et qui ne peuvent se faire en télétravail.

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire,

Eric Ducharme

Éric Bédard

De: Michel Delamarre (CIUSSSCN) <michel.delamarre.ciuSSscn@ssss.gouv.qc.ca>
Envoyé: 26 janvier 2021 10:30
À: Nicole Damestoy
Objet: RE: Vaccination de quelques travailleurs de l'INSPQ, en contact avec les patients-

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.

Salut Nicole, tu peux me préciser les titres d'emploi visés.

Merci
michel

De : Nicole Damestoy [mailto:nicole.damestoy@inspq.qc.ca]
Envoyé : 22 janvier 2021 09:55
À : Denis Bouchard IUCPQ <denis.bouchard.iucpq@ssss.gouv.qc.ca>; Michel Delamarre (CIUSSSCN) <michel.delamarre.ciuSSscn@ssss.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Vaccination de quelques travailleurs de l'INSPQ, en contact avec les patients-

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour à vous deux
C'est moi qui vous e remercie !!
Et pour te rassurer Michel, je suis bien consciente qu'on n'est pas dans le « critique », mais en mars-avril avec un peu de chance....
Bonne journée
Nicole

De : Denis Bouchard IUCPQ <denis.bouchard.iucpq@ssss.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 janvier 2021 09:45
À : Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca>
Cc : Michel Delamarre <michel.delamarre.ciuSSscn@ssss.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Vaccination de quelques travailleurs de l'INSPQ, en contact avec les patients-

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.

Bonjour Nicole,

J'espère que tu vas bien!

L'IUCPQ n'est pas un site de vaccination COVID. Nos employés sont vaccinés par les cliniques de vaccination du CIUSSS.

Je te réfère donc à Michel Delamarre que je copie à la présente et qui m'a confirmé prendre en charge ta demande.

Merci Nicole!

À bientôt,

Denis Bouchard

Président-directeur général

**Institut universitaire
de cardiologie et de pneumologie
de Québec – Université Laval**

2725 chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4G5
Tél. : 418 656-4880
Télec. : 418 656-4866



**Centraide
Québec et
Chaudière-Appalaches**
Nous tous, ici

De : Nicole Damestoy [<mailto:nicole.damestoy@inspq.gc.ca>]

Envoyé : 20 janvier 2021 16:35

À : Denis Bouchard IUCPQ <denis.bouchard.iucpq@ssss.gouv.qc.ca>

Objet : Vaccination de quelques travailleurs de l'INSPQ, en contact avec les patients-

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour Denis,

C'est dans le cadre de la vaccination contre la COVID que s'inscrit mon message.

À l'INSPQ, nous avons des employés en lien direct avec les patients, dans les services cliniques mobiles de dépistage de cancer du sein. Elles-ils sont 10 employés. Je me demandais si nous pouvions les inviter à prendre rendez-vous auprès de ton organisation étant donné la proximité géographique.

J'ai validé avec M. Paré, ci-joint sa confirmation que le profil de ces employés, en contact étroit avec la clientèle, correspond aux critères de la directive ministérielle, bloc 2.

Il y a aussi, éventuellement, les quelques 70 employés du Centre de toxicologie du Québec, laboratoire de référence au service du réseau, mais nous devrions attendre la mise à jour de la directive pour le resserrement des critères. Il faudra éventuellement y penser cependant.

Merci beaucoup de me revenir à propos des 10 personnes de cliniques mobiles de dépistage.

Je suis disponible si tu veux en parler

Cordiales salutations

Nicole

Nicole Damestoy

Présidente-directrice générale

Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 5B3

418 650-5115 poste 5336

nicole.damestoy@inspq.qc.ca

INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditrice et effacer ce courriel. Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

De : Daniel Paré (CISSSCA DG) <Daniel.Pare@SSSS.Gouv.QC.CA>

Envoyé : 12 janvier 2021 18:40

À : Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca>

Cc : Daniel Castonguay (CISSSLAN) <Daniel.Castonguay.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca>; Natalys Bastien <natalys.bastien@inspq.qc.ca>

Objet : Re: Vaccination travailleurs INSPQ en lien avec les usagers: 2 questions

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.

Bonsoir Nicole,

Une bonne année a toi aussi!

Selon tes commentaires, ces travailleurs qualifieraient selon la directive touchant la vaccination des travailleurs de la santé. (Annexe 2)

Je te conseille de prendre contact avec les CIUSSS en question afin qu'ils prennent en considération le nombre de travailleur à vacciner. Il faut savoir que ça pourrait prendre plusieurs semaines considérant le nombre limité de vaccin disponible présentement.

En espérant le tout conforme

Daniel

Daniel Paré

Directeur de la campagne de vaccination sur la COVID-19

Ministère de la santé et des services sociaux

[1075, chemin Sainte-Foy, 14^e étage](#)

[Québec \(Québec\)](#)

Cellulaire : [418 369-8403](tel:4183698403)

daniel.pare@ssss.gouv.qc.ca

Le 12 janv. 2021 à 18:24, Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca> a écrit :

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour à vous deux,

D'abord, meilleurs vœux de santé pour 2021, pour vous et vos proches !!

C'est comme employeur que je m'adresse à vous à propos de la vaccination contre la COVID-19 pour certains employés de l'INSPQ, qui n'est pas au sens strict un « établissement du réseau de la santé et des services sociaux », mais certains employés, sont en contact direct avec des usagers ou sont dans des laboratoires de référence en soutien au réseau.

Ainsi :

- L'INSPQ gère les unités mobiles de dépistage (cancer du sein, pneumoconiose du travailleur), il y a 14 employés en contact direct avec des usagers, dans une roulotte où l'espace est restreint. Serait-il possible de les inscrire dans la vaccination en cours dans le réseau ? Tous ces employés sont à Québec, si c'est OK, dois-je faire le lien avec le CHUQ ou avec le CIUSSS Capitale nationale ? Au printemps, tandis que tous les programmes étaient stoppés, les infirmières et techniciens de ces unités ont été prêter main forte pour des soins cliniques auprès du réseau, donc, elles seraient déjà prêtes si on en arrive là.
- Je vois dans la directive ministérielle que les employés des laboratoires sont identifiés dans le bloc 2 : services hospitaliers et de 1^{ère} ligne, si leurs services sont en lien direct avec les services aux usagers et qu'ils ne peuvent être suspendus. Le personnel du LSPQ, répond à ces critères. Ils sont environ 120 employés, tous sont localisés à Ste Anne de Bellevue, à côté du CIUSSS Ouest de l'île. Idem pour les 60 employés du CTQ à Québec, géographiquement situés à côté de l'IUCPQ.

Bref, j'apprécierais vos orientations et les instructions sur comment inscrire les besoins de mon organisation dans la logistique actuelle. Je tiens absolument à respecter les priorités énoncées comme vous pouvez imaginer !

Merci à l'avance

Cordiales salutations

Nicole

Nicole Damestoy

Présidente-directrice générale

Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 5B3
418 650-5115 poste 5336

nicole.damestoy@inspq.qc.ca

INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditrice et effacer ce courriel.

Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

Éric Bédard

De: Nicole Damestoy
Envoyé: 28 janvier 2021 16:12
À: Daniel Paré (CISSSCA DG)
Objet: TR: Vaccination travailleurs du Laboratoire de santé publique du Québec - LSPQ -

Bonjour M. Paré

Voici la réponse reçue par le bureau de Mme McVey qui a fait les démarches mais qui se voit offrir cette réponse à notre demande.

Que conseillez-vous :

1. Je tente auprès de M. Gagné au CISSS de Laval ?
2. Vous envoyez des doses nécessaires à Montréal ?
3. La révision de la directive ministérielle prévoit un nouveau calendrier pour les travailleurs de laboratoire ?

Merci à l'avance,

Nicole

De : Richelle Pigeon (COMTL) <richelle.pigeon@douglas.mcgill.ca> **De la part de** Lynne McVey

Envoyé : 28 janvier 2021 15:47

À : Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca>

Objet : RE: Vaccination travailleurs du Laboratoire de santé publique du Québec - LSPQ -

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.

Bonjour Madame Damestoy,

En suivi de votre courriel nous vous soumettons ci-dessous la réponse que nous avons reçue de la directrice régionale de santé publique :

Bonjour Madame McVey,

L'exécutif vaccination a pris connaissance de la demande de l'INSPQ pour la vaccination de leurs employés du laboratoire qui se situe à St-Anne-de-Bellevue.

Compte-tenu que tous les vaccins restant pour la région de Montréal ont été redistribués pour assurer une meilleure équité interrégionale, que nous n'aurons pas de doses supplémentaires pour cette semaine et que nos collègues des régions voisines ont déjà terminé de vacciner l'ensemble des travailleurs prioritaires, nous proposons que ces travailleurs soient dirigés vers la région de Laval ou de la Montérégie ou que le MSSS nous transfère les doses nécessaires d'une autre région afin de couvrir ces travailleurs.

Merci de votre compréhension,

Comme indiqué vous êtes invitée à vous adresser à la région de Laval ou de la Montérégie ,en espérant qu'ils pourront accueillir favorablement votre demande.

Cordialement,

Richelle Pigeon, pour :

Lynne McVey, RN, BSc MSc FHCMgt

Présidente-directrice générale / President and CEO

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Montreal West Island Integrated University Health and Social Services Centre

2400 boul. des Sources, Pointe-Claire (Québec) H9R 0E9

(514) 693-2455

Lynne.mcvey.comtl@ssss.gouv.qc.ca

www.ciusss-ouestmtl.gouv.qc.ca

De : Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca>

Envoyé : 18 janvier 2021 17:32

À : Lynne McVey <lynne.mcvey.comtl@ssss.gouv.qc.ca>

Objet : Vaccination travailleurs du Laboratoire de santé publique du Québec - LSPQ -

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour Mme McVey,

C'est dans le cadre de la vaccination contre la COVID que s'inscrit mon message.

La vaccination des travailleurs des laboratoires arrive dans le bloc 2 des priorités ministérielles et il convient d'y songer d'ores et déjà.

Les travailleurs du Laboratoire de santé publique du Québec sont dédiés aux analyses de référence en soutien aux laboratoires du réseau de la santé et des services sociaux. À ce titre, j'ai validé avec M. Paré, qui confirme la recevabilité d'inclure ces travailleurs dans les cliniques de vaccination lorsqu'elles seront offertes aux travailleurs des laboratoires hospitaliers (voir courriels ci-bas).

Puisque l'Institut national de santé publique du Québec n'est pas un établissement du réseau, nous ne sommes pas en mesure d'offrir nous-même cette vaccination au personnel du LSPQ.

Étant donné la proximité géographique du LSPQ de votre CIUSS (Ste Anne de Bellevue), serait-il possible que la centaine d'employés du LSPQ puissent prendre rendez-vous au sein de votre établissement pour la vaccination contre la COVID lorsqu'elle sera offerte à votre personnel de laboratoire ?

Je demeure disponible pour une rencontre si vous souhaitez échanger de vive voix,

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Nicole Damestoy

Présidente-directrice générale

Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 5B3

418 650-5115 poste 5336

nicole.damestoy@inspq.qc.ca

INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditrice et effacer ce courriel.

Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

De : Daniel Paré (CISSSCA DG) <Daniel.Pare@SSSS.Gouv.QC.CA>

Envoyé : 12 janvier 2021 18:40

À : Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca>

Cc : Daniel Castonguay (CISSSLAN) <Daniel.Castonguay.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca>; Natalys Bastien <natalys.bastien@inspq.qc.ca>

Objet : Re: Vaccination travailleurs INSPQ en lien avec les usagers: 2 questions

ATTENTION:

L'origine de cette communication est de source externe. Veuillez vous assurer que l'expéditeur et le contenu, incluant les pièces jointes, sont légitimes avant même de les ouvrir ou de les télécharger.

Bonsoir Nicole,

Une bonne année a toi aussi!

Selon tes commentaires, ces travailleurs qualifieraient selon la directive touchant la vaccination des travailleurs de la santé. (Annexe 2)

Je te conseille de prendre contact avec les CIUSSS en question afin qu'ils prennent en considération le nombre de travailleur à vacciner. Il faut savoir que ça pourrait prendre plusieurs semaines considérant le nombre limité de vaccin disponible présentement.

En espérant le tout conforme

Daniel

Daniel Paré

Directeur de la campagne de vaccination sur la COVID-19

Ministère de la santé et des services sociaux

[1075, chemin Sainte-Foy, 14^e étage](#)

[Québec \(Québec\)](#)

Cellulaire : [418 369-8403](tel:4183698403)

daniel.pare@ssss.gouv.qc.ca

Le 12 janv. 2021 à 18:24, Nicole Damestoy <nicole.damestoy@inspq.qc.ca> a écrit :

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour à vous deux,

D'abord, meilleurs vœux de santé pour 2021, pour vous et vos proches !!

C'est comme employeur que je m'adresse à vous à propos de la vaccination contre la COVID-19 pour certains employés de l'INSPQ, qui n'est pas au sens strict un « établissement du réseau de la santé et des services sociaux », mais certains employés, sont en contact direct avec des usagers ou sont dans des laboratoires de référence en soutien au réseau.

Ainsi :

- L'INSPQ gère les unités mobiles de dépistage (cancer du sein, pneumoconiose du travailleur), il y a 14 employés en contact direct avec des usagers, dans une roulotte où l'espace est restreint. Serait-il possible de les inscrire dans la vaccination en cours dans le réseau ? Tous ces employés sont à Québec, si c'est OK, dois-je faire le lien avec le CHUQ ou avec le CIUSSS Capitale nationale ? Au printemps, tandis que tous les programmes étaient stoppés, les infirmières et techniciens de ces unités ont été prêter main forte pour des soins cliniques auprès du réseau, donc, elles seraient déjà prêtes si on en arrive là.
- Je vois dans la directive ministérielle que les employés des laboratoires sont identifiés dans le bloc 2 : services hospitaliers et de 1^{ière} ligne, si leurs services sont en lien direct avec les services aux usagers et qu'ils ne peuvent être suspendus. Le personnel du LSPQ, répond à ces critères. Ils sont environ 120 employés, tous sont localisés à Ste Anne de Bellevue, à côté du CIUSSS Ouest de l'Île. Idem pour les 60 employés du CTQ à Québec, géographiquement situés à côté de l'IUCPQ.

Bref, j'apprécierais vos orientations et les instructions sur comment inscrire les besoins de mon organisation dans la logistique actuelle. Je tiens absolument à respecter les priorités énoncées comme vous pouvez imaginer !

Merci à l'avance

Cordiales salutations

Nicole

Nicole Damestoy

Présidente-directrice générale

Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 5B3

418 650-5115 poste 5336

nicole.damestoy@inspq.qc.ca

INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditrice et effacer ce courriel.

Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.